

Règlement imminent de la grève des cols bleus

par **Huguette LAPRISE**
"A moins de mauvaise foi de la part de la partie patronale, le conflit qui oppose le Ville de Montréal à ses 8.500 cols bleus pourrait se régler aujourd'hui", a déclaré M. Jacques

Brûlé, chef du Syndicat canadien de la Fonction publique au Québec. Les négociations ont repris ce matin à 10 h, entre le Syndicat de la fonction publique et la Ville de Montréal en présence des représentants du ministère

du Travail. Ce sont de nouvelles offres formulées en fin de soirée, hier, par la Ville de Montréal qui ont permis un tel débloqué dans le conflit qui dure depuis 28 jours. La dernière fois que

les parties se sont rencontrées à la table des négociations remonte au 1er juin. Selon M. Brûlé, les contre-propositions écrites du maire Jean Drapeau se rapprochent énormément des be-

soins des cols bleus. M. Brûlé, qui a signalé au cours de la conférence de presse qui a eu lieu à 1 h ce matin, qu'il était prématuré de porter un jugement de fond sur les nouvelles offres, a dit qu'elles étaient suffisam-

ment sérieuses pour que le comité exécutif du syndicat recommande la reprise des négociations". Refusant de préciser la teneur exacte des nouvelles offres, M. Brûlé Voir **REGLEMENT**, page A 2

AUJOURD'HUI

● Pourquoi faudrait-il que les élèves s'ennuient à l'école?
page A 5

la conférence de l'ONU sur l'environnement
page A 5

● "Tranquillement, pas vite"
Ce film est un témoignage qui suscite des questions
page A 7

● Chasse et pêche
Les cours d'eau "oubliés" réservent parfois d'agréables surprises.
page B 4

● La réforme de la carte électorale divise les députés
Dans le débat sur le projet de réforme de la carte électorale du Québec, les députés montréalais sont en train de se faire damer le pion par les députés des régions rurales.
page A 7

● Les psychiatres en congrès
Les psychiatres québécois, hôtes de leurs confrères canadiens et anglais, discutent de l'adolescence, de la criminalité et de 107 autres sujets intéressants.
page F 3

SOMMAIRE

Arts et Lettres: D 1 à D 14
Bandes dessinées: B 10
Bâtir au Québec: E 1, E 2
Bridge: B 11
Critique du samedi: B 9
Décès, naissances, etc.: F 13
Echecs: B 11
Economie: A 10 à A 12
Editorial: A 4
Etes-vous observateur?: E 5
Informations canadiennes: B 8
Informations étrangères: A 8, A 9
Jardinage: E 2
"Mot-mystère": B 11
Mots croisés: B 11
Petites annonces: E 3 à E 11, / F 5 à F 11
Radio et télévision: B 10
Radio FM: F 13
Religion: E 12
Sports: B 1 à B 6
Timbres: B 11
Tourisme: C 1 à C 14
Vivre aujourd'hui: F 1 à F 4
Votre médecin: F 4

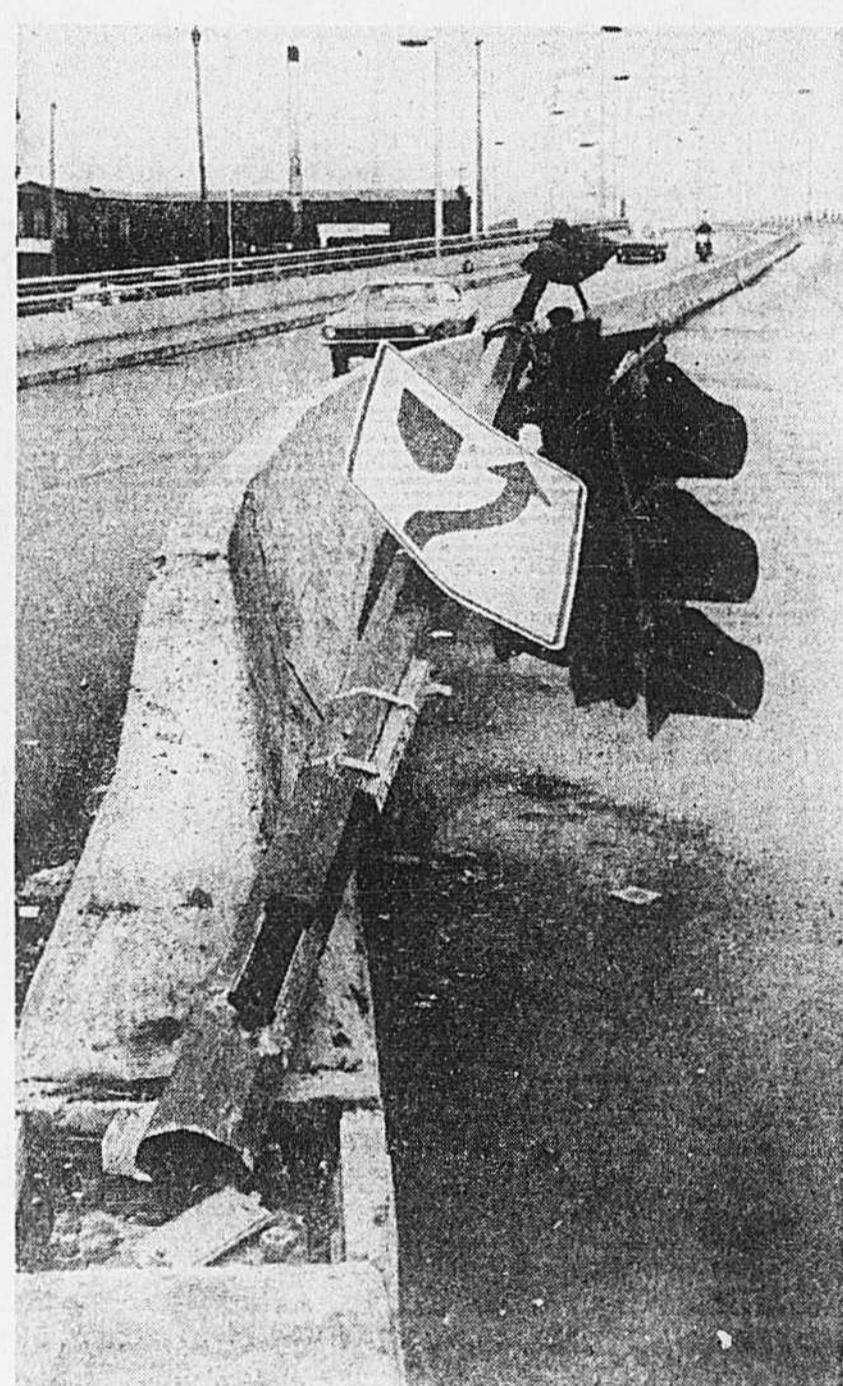


photo René Picard, LA PRESSE

Les automobilistes les démolissent... d'autres cessent tout simplement de fonctionner. Chose certaine, les dégâts sont là et il n'y a personne pour les réparer. Les feux de circulation ne sont qu'un des problèmes occasionnés par la grève des cols bleus de Montréal. Nos lecteurs trouveront en page B 12 un tour d'horizon de tous les inconvénients que les citoyens doivent assumer.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, samedi 10 juin 1972, 88e année, no 105, 152 pages, 9 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 25¢

Les fêtes de la St-Jean annulées

par **Pierre-Paul GAGNE**
Toutes les fêtes de la Saint-Jean qui devaient se dérouler du 15 au 24 juin prochain ont été annulées hier. La décision a été annoncée, à l'issue d'une réunion d'urgence du Conseil d'administration du Comité des Fêtes.
La nouvelle a été rendue publique, en fin d'après-midi, par le président du Comité, M. Gilles Pelletier. Il a précisé que l'annulation des festivités était devenue obligatoire à la suite de l'annonce faite par la Ville de Montréal qu'elle ne pourrait assurer les services nécessaires à leur réalisation à cause du conflit de travail qui l'oppose à ses employés manuels.
Visiblement déçu de la tournure des événements, M. Pelletier a fait la lecture de la lettre qu'a fait parvenir au Comité, mercredi dernier, le secrétaire administratif de la Ville, M. Jean-Louis Sauvé.
Cette lettre informe les membres du Comité que, "dans les circonstances actuelles et tant qu'elles dureront, la Ville ne peut se permettre de prendre une décision favorable pouvant donner

suite au projet des Fêtes nationales de la St-Jean."
Toutefois, les membres du comité se sont dits surpris hier que la même lettre les avertisse simultanément que, advenant un règlement du conflit, la Ville ne pourrait quand même pas assurer les services en question à cause d'autres priorités comme le nettoyage des rues et la remise en service des feux de circulation défectueux.
Sans vouloir commenter le fait que la Ville de Montréal ne considère nullement comme une priorité les fêtes
Voir **LES FÊTES**, page A 2

A Québec, on a frisé la rupture

par **François TREPANIER**
de notre bureau de Québec
QUÉBEC — Le ministre de la Fonction publique du Québec, M. Jean Cournoyer, a qualifié, la nuit dernière, d'"incidents de parcours" les accrochages survenus vendredi soir entre ses négociateurs et les dirigeants du

Front commun au motel Holiday Inn à Québec.
D'après M. Cournoyer, ces accrochages ne signifieraient pas une rupture des négociations et les représentants de la partie patronale demeurent toujours disponibles pour reprendre le dialogue avec les dirigeants des trois centrales.
"Les portes ne sont pas fermées, a déclaré M. Cournoyer. Nous avons toujours des propositions nouvelles à soumettre aux trois centrales."
C'est vers 9h.30 hier soir, à la suite de deux rencontres fort animées, que les négociations entre les deux parties ont été suspendues alors que tout laissait présager des discussions positives de la part des deux parties.
Incidents de parcours
D'après les négociateurs patronaux, Voir **A QUÉBEC**, page A 2



Une nouvelle centrale syndicale ça s'arrose

Et comment! Et c'est au champagne ontarien que ce qui a été convenu d'appeler les dissidents de la CSN, les "trois D", ont levé leur verre à la santé de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD). De gauche à droite, MM. Jacques Dion, Paul-Émile Dalpé et Amédée Daigle.

météo

Ensoleillé ce matin. Possibilité d'averse cet après-midi.
Demain: Ensoleillé et frais.
Max. 60° Min. 45° — Détails à la page A 2

miniloto

TIRAGE
VENDREDI 9 JUIN

37181
21 GAGNANTS DE \$5.000.

7181
168 GAGNANTS DE \$500.

181
1781 GAGNANTS DE \$100.

LES FETES

SUITE DE LA PAGE A 1

de la Saint Jean, M. Pelletier a tenu à révéler qu'il a plusieurs fois tenté de communiquer avec le maire Jean Drapeau depuis la réception de cette lettre, mercredi dernier, mais que ses tentatives étaient demeurées vaines.

M. Pelletier a clairement indiqué qu'il n'est plus question pour lui d'effectuer d'autres tentatives auprès des autorités municipales tant que la situation n'aura pas changé. Ainsi, si la grève devait se terminer au cours des

prochains jours, il tenterait au moins de convaincre la Ville de la nécessité de tenir quand même la fête populaire qui devait avoir lieu dans le Vieux Montréal, le soir du 24. Le service de police de la Communauté urbaine de Montréal avait d'ailleurs déjà donné son accord à cette soirée.

Quant aux autres festivités prévues au départ dans le cadre du programme des fêtes de la Saint Jean, dont le thème devait d'ailleurs être "Fêtes du Québec français", les membres du Comité d'organisation ont admis hier qu'elles étaient définitivement annulées.

Invitation aux initiatives individuelles

Au cours de sa conférence de presse, M. Pelletier a quand même tenu à inviter la population à organiser ses propres festivités en pavaisant les rues de Montréal et en profitant du 24 juin pour "lever son verre" à la santé du fait français en Amérique. Interrogé à savoir s'il participerait éventuellement à une manifestation spontanée qui pourrait se dérouler le soir du 24 dans le Vieux Montréal, M. Pelletier a répondu positivement, affirmant toutefois que cette réponse ne l'engageait que personnellement.

Les membres du Comité d'organisation ont aussi été interrogés sur la possibilité qu'ils aient pu tout organiser aux propres frais du Comité des Fêtes. Mais, selon M. Pelletier, cette idée aurait été irréaliste pour au moins deux raisons, d'abord à cause du manque d'argent et, ensuite, parce que, en raison des travaux qu'ils auraient dû faire exécuter, on aurait pu, par la suite, les qualifier de briseurs de grève.

Le comité ne cache pas son mécontentement

Le comité a aussi rejeté l'idée suivant laquelle on aurait pu demander aux cols-bleus de faire exception pour la Saint Jean en expliquant qu'il n'était pas de son rôle de devenir plus ou moins médiateur dans ce conflit de travail.

En définitive, malgré qu'une première rencontre ait eu lieu au début de mai entre le maire et le Comité d'organisation et qu'un accord soit alors intervenu sur le programme des fêtes, il semble bien que certains membres du Comité n'aient pas digéré la façon par laquelle les autorités municipales s'y sont prises pour tout remettre en question.

Au cours de sa conférence de presse, M. Pelletier, a donné l'impression qu'il fallait se résigner à la situation, mais, pendant ce temps, d'autres membres du Comité ne cachaient pas leur mécontentement, parlant même de vengeance des autorités municipales à l'égard des Fêtes à cause des événements qui se sont produits au cours des dernières années.

Pendant ce temps, renouvelant leur entière confiance dans les qualités d'organisateur de Gilles Pelletier, les membres du Comité d'organisation des Fêtes '72 ont profité de leur réunion d'urgence d'hier après-midi pour le nommer immédiatement à l'unanimité président des Fêtes pour l'an prochain.



La Centrale des syndicats démocratiques représentera 57,300 ouvriers québécois

par Pierre VENNAT
envoyé spécial

QUEBEC — Le Québec compte maintenant un nouveau mouvement ouvrier de plus: la Centrale des syndicats démocratiques (CSD). Celle-ci est née hier matin, de la volonté de 573 délégués, représentant 150 syndicats autrefois affiliés à la Confédération des syndicats nationaux, et ayant des effectifs totaux de 57,300 membres.

La centrale est donc non seulement née, mais baptisée, et son baptême a été marqué, comme il se doit, d'un toast au champagne, sur le plancher même du congrès, porté au "début d'un temps nouveau".

Les délégués ont choisi le nom de Centrale des syndicats démocratiques après avoir écarté successivement 19 autres suggestions, dont celle favorisée par les "trois D", qui auraient aimé Centrale des syndicats libres.

Les autres noms proposés présentaient un large éventail allant de Mouvement des travailleurs unis jusqu'à Pouvoir des travailleurs du Québec, en passant par Regroupement des travailleurs unis du Québec.

M. Paul-Emile Dalpé, président du congrès de fondation et que la plupart voit déjà comme premier président de la CSD, a par ailleurs déclaré aux

congressistes qu'il n'est pas de l'intention des dirigeants de la nouvelle centrale de traduire le nom de Centrale des syndicats démocratiques en anglais.

Siège social à Québec

La CSD aura son siège social à Québec et non à Montréal, tel que le proposaient les auteurs de la constitution préliminaire soumise aux congressistes.

La suggestion d'établir le siège social de la CSD à Montréal venait de deux raisons principales: les deux autres centrales syndicales du Québec, la CSN et la FTQ, y ont leur siège social et, surtout, la nouvelle centrale avait déjà établi ses quartiers généraux dans les locaux de la Fédération du vêtement, rue Sherbrooke, immeuble de trois étages qui appartient entièrement à cette dernière et qui loge également, depuis quelques jours, la Fédération du textile et le bureau de M. Paul-Emile Dalpé, ainsi que des principaux permanents de la nouvelle centrale.

La suggestion d'établir le siège social à Montréal a été fort mal accueillie par les délégués.

Tandis qu'un autre délégué clamait: "Pourquoi on irait se retrouver à Montréal alors qu'on n'a qu'une minorité de syndicats dans ce coin-là et que la majorité vient de la région de Québec".

Le vote fut pris et par une très forte majorité d'au moins 80 p. cent, il fut décidé que la CSD aurait son siège social à Québec.

Un droit de veto

Les délégués ont par ailleurs adopté un article prévoyant que les requêtes d'affiliation de nouveaux syndicats voulant, éventuellement, se joindre à la CSD, devront être ratifiées par l'Assemblée plénière des syndicats.

Autrement dit, les syndicats déjà membres pourront décider de refuser l'adhésion à la centrale d'un nouveau groupe qui voudrait s'y joindre.

Cette provision de la constitution a soulevé notamment l'indignation d'une déléguée qui se qualifie de "professionnelle" et qui y voit un désir d'écartier les cols blancs de la nouvelle centrale.

"Je ne vois pas pourquoi vous vous appelez démocratiques, a-t-elle lancé aux dirigeants. Mon groupe et moi voulons adhérer à la nouvelle cen-

trale. Pourquoi nous refuseriez-vous le droit d'y adhérer? C'est pas démocratique ça".

Les tenants de la résolution, qui fut finalement adoptée, affirmeront qu'ils n'en ont pas contre les professionnels et les cols blancs, comme tels, mais qu'on veut éviter d'être infiltré par "les activistes de tout acabit", crainte qui revient souvent chez les fondateurs de la nouvelle centrale, traumatisés par les événements qui les ont amenés à rompre avec la CSN.

La discussion sur la constitution fut fort longue et ne se terminera qu'aujourd'hui. C'est donc dire que le débat d'orientation, qui devait avoir lieu hier, risque de ne pas se faire, d'autant plus que l'ordre du jour prévoit également que l'on discutera aujourd'hui de l'organisation des services de la nouvelle centrale, de son budget et de l'élection de ses dirigeants et qu'il est déjà prévu que l'on ne siégera pas dimanche.

Sur les 150 syndicats représentés, 28 p. cent viennent du secteur du vêtement, 24 p. cent du textile, 19 p. cent de la construction et 17 p. cent de la métallurgie, les quatre fers de lance de la nouvelle centrale, qui sera donc constituée, presque exclusivement, des cols bleus du secteur privé.

On retrouve 5 p. cent de syndicats venant du commerce, 3 p. cent des services publics, 2 p. cent des services hospitaliers, 1 p. cent de l'imprimerie et 1 p. cent venant du secteur des pâtes et papier.

72 p. cent des participants ont été délégués par l'assemblée générale de leur syndicat pour participer au congrès. Le reste l'ont été par le comité exécutif de leur syndicat.

La météo

Assez, c'est assez (air connu)

Une fin de semaine ensoleillée mais fraîche, voilà ce qui se mijotait dans l'Arctique...

Le Montréalais attendait tout de même des signaux un peu plus convaincants. Mais comme disent toujours les gens du bureaux météorologique, il ne faut pas se tracasser.

Parce qu'un jour, et il n'est pas loin, ce gigantesque anti-cyclone va finir par s'éclipser.

Ainsi, les négociations entre les cols bleus et la ville, après avoir atteint des températures minimales et touché à plusieurs reprises le point de congélation, semblent vouloir se réchauffer rapidement.

A Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 60° • Minimum 45° Généralement ensoleillé, nuageux cet après-midi, possibilité d'averses.	Ensoleillé et frais

Au Québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	35° 55° Venteux et frais, ciel variable	Beau, nuageux en soirée
Mauricie	35° 60° Venteux et frais, poss. d'averses	Beau et frais
Lac Saint-Jean	35° 55° Venteux et frais, ciel variable	Beau, nuageux en soirée
Oulouais	40° 60° Ensoleillé avec poss. d'averses	Ensoleillé et frais
Laurentides	40° 60° Ensoleillé avec poss. d'averses	Ensoleillé et frais
Cantons de l'Est	40° 60° Ensoleillé avec poss. d'averses	Ensoleillé et frais
Québec	40° 60° Ensoleillé avec poss. d'averses	Ensoleillé et frais
Rimouski	40° 60° Averses venteux et frais	Beau et froid
Baie-Comeau	40° 60° Averses venteux et frais	Beau et froid
Gaspé	40° 60° Averses venteux et frais	Beau et froid
Sept-Îles	40° 60° Averses venteux et frais	Beau et froid

Au Canada

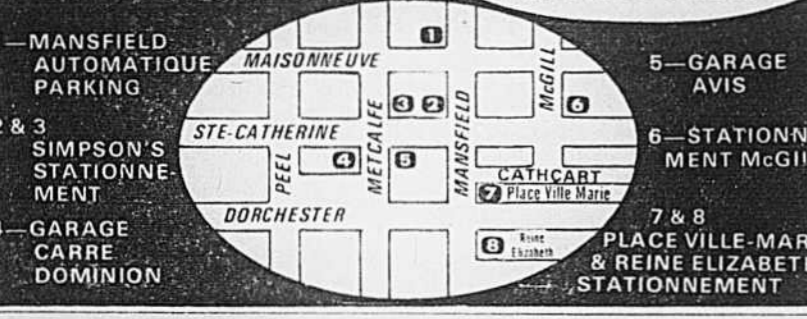
Aujourd'hui	Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.
Colombie-Britannique	—	—	Périodes ensoleillées	50	65
Alberta	—	—	Quelques périodes de pluie	55	70
Saskatchewan	—	—	Nébulosité variable, venteux	50	70
Manitoba	—	—	Ensoleillé	40	75
Ontario	—	—	Généralement ensoleillé	40	60
Nouveau-Brunswick	—	—	Averses, risque d'orage	45	55
Nouvelle-Écosse	—	—	Averses, risque d'orage	45	55
Ile-du-Prince-Édouard	—	—	Averses, risque d'orage	45	55
Terre-Neuve	—	—	Averses et brouillard	50	65

Si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Aux Etats-Unis	Min.	Max.
New York	64	83	Chicago	67	—
Washington	62	87	San Francisco	55	60
Boston	60	—	Los Angeles	63	—
New Orleans	72	—	Miami	75	—

Vers les capitales	Min.	Max.	Vers les capitales	Min.	Max.
Paris	50	64	Moscou	50	70
Londres	50	55	Stocholm	34	75
Rome	46	77	Tokyo	70	81
Berlin	37	70	Athènes	—	—
Amsterdam	54	63	Casablanca	—	—
Bruxelles	55	64	Geneve	—	—
Madrid	50	77	Le Caire	—	—

LES STATIONNEMENTS CANADAWIDE PARKING



PISCINES

DONNEZ À VOTRE FAMILLE LES JOIES DE LA PLAGE CHEZ VOUS, SAISON APRES SAISON

VASTE CHOIX DE GRANDEURS ET MODELES. NOUS AVONS LE MODELE ET LA GRANDEUR POUR VOTRE TERRAIN — VOTRE FAMILLE — VOTRE BUDGET.

VENEZ LES VOIR

Sièges jusqu'à 10' de large, profondeur à deux paires jusqu'à 7' dans un bout. Filtre au sable. Super filtre sable 20" en fibre de verre.

QUALITÉ SUPERIEURE MEILLEUR MARCHÉ
625-6083

IMCARPOOL
265 Labelle, Ste-Thérèse
Rte 11 ouvert dimanche

APPRENEZ À CONDUIRE À L'ÉCOLE DE CONDUITE ABC

L'ÉCOLE DE CONDUITE PAR EXCELLENCE

Cours complet de théorie pour seulement **\$1000**

Du lundi au jeudi de 20 h à 22 h

6 heures de leçons pratiques

\$900 la leçon

ATTENTION SPÉCIALE AUX PERSONNES NERVEUSES

• Certificat de compétence pour escompte sur assurance automobile.

N'ATTENDEZ PLUS

POUR RENSEIGNEMENTS

206 est, Crémazie
1600 rue Berri (suite 3025)
Palais du Commerce

271 4759
387 1317

Entrée métro: Berri-de-Montigny

REGLEMENT

SUITE DE LA PAGE A 1

a précisé qu'elles touchaient aux contrats forfaitaires, à la Communauté urbaine de Montréal et à la juridiction du syndicat.

"A première vue, a dit M. Brûlé, l'offre touchant les contrats forfaitaires est plus souple pour les travailleurs que celle faite auparavant par la Ville de Montréal."

Quant à celle au sujet de la Communauté urbaine de Montréal, elle signifiait que tous les cols bleus qui travaillaient à la Ville de Montréal pourraient travailler dans n'importe quelle municipalité de la Communauté urbaine de Montréal et s'ils sont mis à pied dans cette municipalité, ils ne perdent pas leur ancienneté à la Ville de Montréal. L'offre touchant la juridiction du syndicat lui accorderait que tout employé doit faire partie de l'unité de négociation pour occuper un emploi à la Ville.

M. Brûlé a précisé que ces contre-propositions étaient une nette amélioration sur les offres présentées et publiées intégralement dans LA PRESSE, édition du 9 juin, puisque "tous les employés auront une sécurité d'emploi". De l'avis de M. Brûlé, M. Drapeau en disant que les lois et de la Communauté urbaine de Montréal et du Code du Travail accordaient la sécurité d'emploi exigée ne faisait que de l'interprétation et jetait la balle".

"Je n'irai pas négocier avec des lois", a renchéri M. Brûlé.

Précisons que les clauses monétaires ont été approuvées, de part et d'autre, le 26 mai dernier; 17 autres clauses sont encore en suspens. Le syndicat a déclaré mercredi qu'il pourrait faire des compromis pour huit d'entre elles et abandonner des demandes dans le cas de quatre autres clauses.

La clause la plus en litige est celle touchant la sécurité d'emploi.

"C'est mon maire"

Par ailleurs, M. Roger Lampron, président du local 301 du Syndicat canadien de la fonction publique a déclaré au sujet des déclarations que le maire Jean Drapeau a faites sur lui, que "M. Drapeau avait le droit d'avoir son opinion sur Roger Lampron et que Roger Lampron ne voulait pas la tête du maire".

"C'est mon maire!", a-t-il ajouté. Quant aux raisons pour lesquelles il n'a pas participé hier matin à l'émission d'Yvon Dupuis, à la station radiophonique CKAC, où il avait été invité à une rencontre avec le maire, M. Lampron a expliqué "qu'après consultation avec le comité exécutif, il avait jugé que les questions qui risquaient d'être soulevées étaient trop importantes pour être débattues en public avant la reprise des négociations".

Interrogé pour savoir les raisons pour lesquelles il a téléphoné au cours de l'émission, M. Lampron a répondu qu'il communiquait avec M. Pierre Robert, chef de l'information à CKAC, et que soudainement il s'était retrouvé en onde avec Yvon Dupuis et M. Drapeau. M. Lampron a dénoncé cette pratique de CKAC et mis en doute l'objectivité de l'émission, style "ligne ouverte", qu'anime Yvon Dupuis.

Un vote pourrait être pris lundi

Selon une dépêche de la Presse Canadienne, une assemblée générale des 8.500 membres du local 301 pourrait avoir lieu lundi et les membres auraient à se prononcer sur les nouvelles offres de la ville. Un vote pourrait être pris afin de mettre fin à la grève.

A QUEBEC

SUITE DE LA PAGE A 1

ce sont les déclarations publiques faites jeudi par le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, déclarations faites au nom du Front commun, qui auraient provoqué la suspension des négociations.

On sait que jeudi, en annonçant la reprise des négociations aux tables sectorielles, M. Charbonneau avait déclaré que les négociateurs syndicaux iraient vérifier si les déclarations faites par M. Cournoyer au sujet de la sécurité d'emploi se reflétaient aux tables sectorielles.

C'est cette déclaration de M. Charbonneau qui aurait été à l'origine des accrochages survenus hier soir.

Cause profonde

Le porte-parole du gouvernement, M. Réjean Larouche, a soutenu que jamais la partie patronale n'aurait promis que les premières séances aux tables sectorielles pourraient préciser les énoncés de principe du gouvernement en matière de sécurité d'emploi.

D'après M. Larouche, les déclarations de M. Charbonneau seraient même indécentes, car elles empêcheraient toute négociation sérieuse, étant bien entendu qu'un principe comme celui de la priorité d'emploi ne peut res de discussions.

Le ministre de la Fonction publique a d'ailleurs confirmé ces propos en laissant entendre la nuit dernière qu'un consensus n'avait pu être encore obtenu chez les partenaires du gouvernement à ce sujet.

Selon le Front commun, c'est d'ailleurs là que se situe le fond du problème.

D'ailleurs, c'est pour le moins inusité, trois des principaux négociateurs des deux parties en sont venus aux prises dans le hall du motel Holiday Inn, hier soir, en discutant de ce sujet.

Furieux et rouge de colère, le président de la CEQ a apostrophé publiquement M. Larouche, l'accusant d'être incapable "de faire accorder ses violons", insinuant également que le gouvernement avait trouvé des réticences chez ses partenaires, notamment chez la Fédération des Commissions scolaires, sur cette question de sécurité d'emploi.

Pour sa part, M. Larouche a affirmé qu'il avait en poche une contre-proposition patronale sur la sécurité d'emploi et qu'il demeurerait toujours disponible pour reprendre les pourparlers et en expliquer la teneur au front commun.

A la suite des deux rencontres au cours desquelles des échanges de mots très vifs ont survenus, un porte-parole du front commun a laissé entendre par ailleurs qu'un débrayage pourrait survenir la semaine prochaine chez les employés du secteur hospitalier.

C'est un représentant de la FTQ, M. Goyer, qui a laissé entendre qu'un tel débrayage pourrait survenir, même si les syndiqués du secteur hospitalier n'ont pas été consultés à ce sujet.

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT COURS D'ÉTÉ 1972

MATHÉMATIQUES	CHIMIE	BIOLOGIE
111 75 h.	111 75 h.	921 75 h.
101 75 h.	201 75 h.	942 60 h.
103 75 h.	202 75 h.	943 60 h.
105 75 h.		
203 75 h.		
303 75 h.		
307 75 h.	920 45 h.	101 45 h.
317 75 h.	921 45 h.	201 45 h.
011-012 90 h.	925 45 h.	
113-114 90 h.		

ECONOMIQUE	PSYCHOLOGIE
920 45 h.	101 45 h.
921 45 h.	201 45 h.
925 45 h.	

EDUCATION PHYSIQUE	PHILOSOPHIE
Divers cours de 15 ou 30 heures seront offerts	
111 75 h.	102 45 h.
101 75 h.	202 45 h.
102 75 h.	302 45 h.
201 75 h.	902 45 h.
202 75 h.	122 45 h.
301 75 h.	
302 75 h.	

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	LANGUES
Divers cours de 15 ou 30 heures seront offerts.	
Comptabilité 201 60 h.	Marketing 115 60 h.

Divers cours de spécialité seront offerts selon la demande

DATES D'INSCRIPTIONS: 14 et 15 juin 1972

9:30h. à 11:30h. a.m.
2:00h. à 4:00h. p.m.
7:00h. à 9:00h. p.m.

16 juin 1972

9:30h. à 11:30h. a.m.
2:00h. à 4:00h. p.m.

DEBUT DES COURS: Le soir: 27 juin 1972
Le jour: 27 juin 1972

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS: 679-2630 POSTE 137

BARILS PRATIQUES

• ORIGINAL
• DÉCORATIF

LA BOUTIQUE DU BARIL
15, boul. Labelle, Ste-Rose, Laval
1780, rue Notre-Dame,
St-Sulpice

625-0481

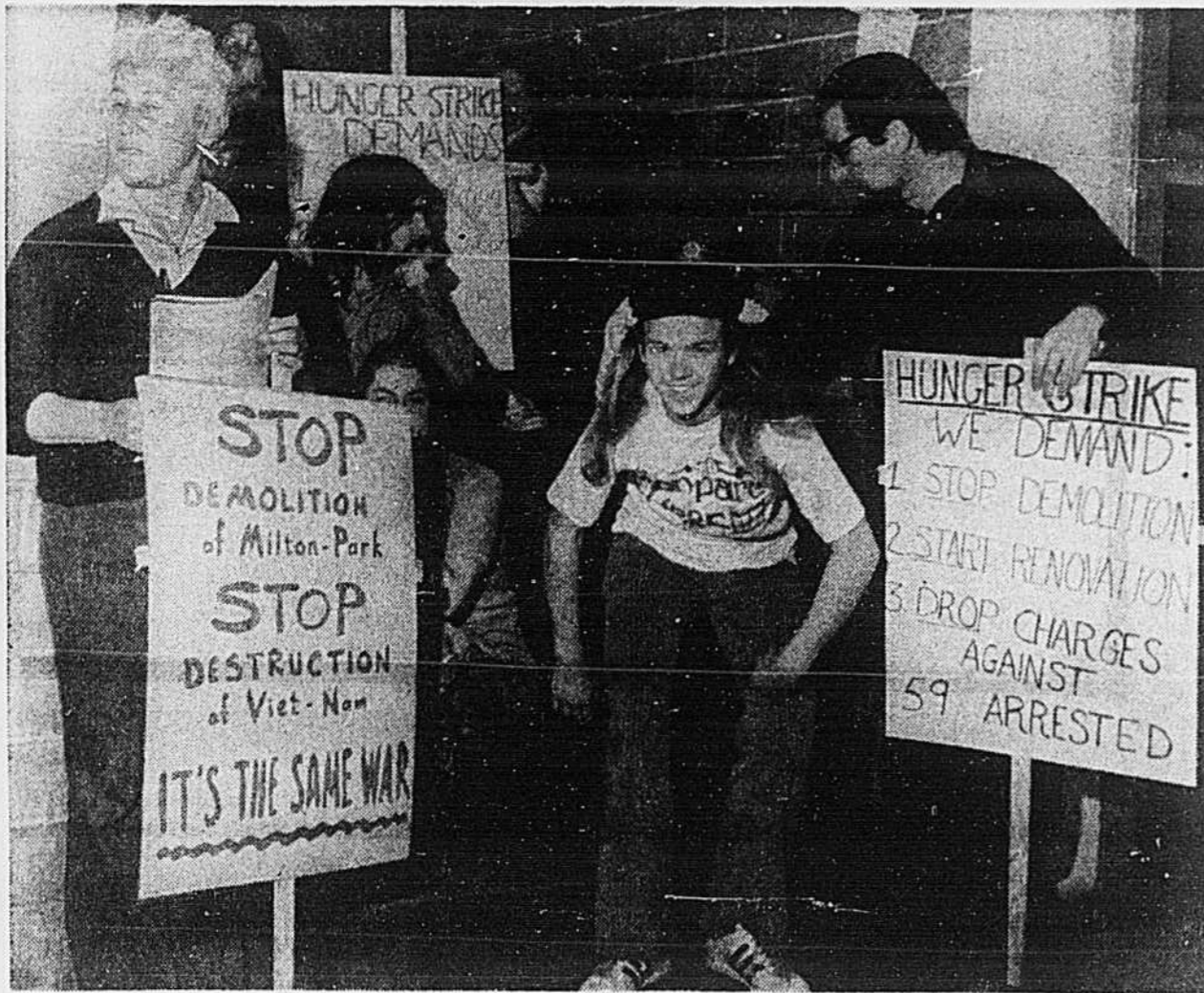


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Une douzaine de membres du comité de citoyens Milton-Park ont entrepris, hier, une grève de la faim, afin de protester contre le programme de démolition de ce quartier et pour réclamer l'abandon des 59 accusations récemment portées contre des gens qui s'opposaient aux travaux en cours. Ci-haut, quelques-uns des "grévistes de la faim" au moment d'entreprendre leur jeûne...

Onze citoyens de Milton Parc entreprennent la grève de la faim

par Jean-Claude TRAIT

Onze citoyens membres du comité Milton-Park ont entrepris, hier matin, une grève de la faim illimitée afin de forcer, par ce moyen, les autorités à arrêter la démolition du quartier Milton-Park, à commencer la rénovation proposée il y a plusieurs mois et à laisser tomber les accusations de voies de faits qui pèsent sur 59 citoyens du quartier, arrêtés récemment alors qu'ils s'opposaient à la démolition des maisons.

"Des étrangers à notre communauté, explique Mme Claire Culhane,

porte-parole du groupe, veulent la détruire en exterminant notre quartier. Or, nous croyons qu'avec ses nobles et vieilles maisons, ses espaces verts, ses petites boutiques, ses rues familières, ses ruelles, ce quartier possède sa propre personnalité. Nous formons de plus une communauté de gens simples et travaillants, de différentes nationalités, de différentes races qui éprouvent un sentiment d'appartenance à un milieu social précis. Ce sentiment est peu fréquent dans les villes d'aujourd'hui."

Au cours d'une conférence de presse

qui précédait le début de la grève de la faim, les citoyens de Milton-Park ont donné les raisons qui les ont amenés à cette décision: depuis des années, ils font parvenir aux autorités des pétitions contre la démolition du quartier en question; depuis des années, ils ont manifesté dans les rues de la métropole; ils ont rédigé des plans de rénovation en collaboration avec des experts et des architectes; ils ont "occupé" les maisons appelées à être détruites pour sensibiliser l'opinion publique... avec le résultat que 59 d'entre eux ont été arrêtés par la police.

"Aujourd'hui, ajoute Mme Culhane, nous entreprenons la dernière tâche qui nous reste à accomplir, au sacrifice de notre santé. Par notre grève de la faim, nous enjoignons de nouveau les politiciens de la Ville de Montréal de retirer leur appui à Concordia Estates Ltd., dont le projet de détruire notre communauté est infamé."

Jusqu'au bout

Jusqu'ici une douzaine de grévistes participent à cette manifestation contestataire. Il s'agit de Linda Baril, Susan Gottheil, Claire Culhane, Jacques Dubé, Madeleine Hervey, John Raelson, Alice Linkhoff, Kervin Cohalan, Dimitri Roussopoulos, Jim Kelly et Daniel Lavioie.

On nous assure que ce groupe allait grossir d'ici la fin de la semaine et que les grévistes sont décidés à aller jusqu'au bout.

Elections scolaires: ni bière ni alcool, le lundi, 12 juin

QUEBEC — La commission de contrôle des permis d'alcool du Québec rappelle aux détenteurs de permis de la province, qu'à l'occasion des élections de commissaires dans toutes les commissions scolaires du Québec, où des élections ont lieu le lundi, 12 juin 1972, que l'article 73, paragraphe "b", qui se lit comme suit, s'applique:

"Nul permis ne peut être exploité le jour du scrutin jusqu'à une heure après la fermeture des bureaux de vote: B) dans la municipalité où un scrutin est tenu pour l'élection du maire, d'un con-

seiller ou d'un commissaire ou syndiqué d'école lorsque le scrutin est tenu dans toute la municipalité ou, si celle-ci est divisée en quartiers, dans la majorité des quartiers."

Il est donc obligatoire de ne servir ni de vendre des boissons alcooliques dans les établissements détenant un ou des permis de la Commission de contrôle de permis d'alcool du Québec, à compter de minuit et une minute (12 h 01), le 12 juin 1972 jusqu'à vingt heures (20 h), le 12 juin 1972, soit une heure après la fermeture des bureaux de vote.

Ajournement du procès du 28 juin

L'affaire de la 20th Century Mining: comment, par qui et sous qu'elle surveillance est distribué le courrier dans les ministères provinciaux

par Léopold LIZOTTE
envoyé spécial de LA PRESSE

MONT-LAURIER — Le courrier qu'entretiennent généralement les électeurs, leurs députés, ou les divers services gouvernementaux, n'a généralement rien de... "mortel". Si l'on peut dire.

Les premiers, à moins qu'ils ne soient fort inexpérimentés dans ce genre de correspondance, doivent s'attendre à l'accusé de réception rituel, et à la formule polie, et un peu désinvolte, indiquant qu'on prendra votre cas en considération.

Lorsqu'il s'agit d'un ocrel qu'on n'espère presque plus ou d'une pension pour sa belle-maman, on écrit toujours, mais sans grande conviction.

Mais quand il est question de droits miniers qui peuvent vous rapporter des millions de dollars, c'est une autre histoire.

Et alors, on va au fond des choses. C'est pourquoi, ajourné au 28 juin prochain, le procès qui met aux prises la 20th Century Mining, un ex-haut fonctionnaire provincial et trois autres compagnies minières, reprendra vraisemblablement sur un thème principal.

—Comment, par qui, et sous quelle surveillance est distribué le courrier dans les divers ministères provinciaux, au parlement du Québec?

Et plus particulièrement au ministère des Richesses naturelles.

Tout cela, on le sait déjà, parce qu'une lettre prétendument mise à la

poste au début d'octobre 1962, ne serait parvenue au registraire des mines que le 18, faisant ainsi perdre à un homme d'affaires néo-torontois, M. Gérard Paquette, une somme qu'il évalue à \$6,5 millions pour sa compagnie et les actionnaires de celle-ci.

Qui porte quoi à qui?

Interrogé sur la question, l'ex-sous-ministre des Richesses naturelles, le Dr Paul-Emile Auger, n'a pu donner que des indications générales sur le soin que l'on prenait ordinairement pour que toutes les lettres soient acheminées vers le département concerné sitôt leur réception.

Mais non satisfait, le procureur de la 20th Century Mining, Me Guy Gilbert, a voulu savoir également si des fonctionnaires pouvaient aller eux-mêmes réclamer des missives à la poste générale ou locale.

Il a obtenu une réponse négative. Il a voulu savoir aussi si les lettres porteuses de documents importants ou de chèques, une fois décahétées dans le cours normal des choses, étaient acheminées en liasses ouvertes, dans des boîtes, ou des enveloppes communes. Et protectrices.

Cette fois, il n'a pu avoir de réponse précise sur le système en vigueur.

Mais il a appris que c'était des fonctionnaires d'un certain âge, et non des adolescents, qui accomplissaient ce travail de démarchage.

Le procureur de la poursuite lui a

alors demandé le nom des personnes qui étaient véritablement au courant du système employé, dans le but évident de les convoquer pour ce qui pourrait être la phase finale de ce procès impliquant des événements survenus il y a dix ans déjà.

On insistera donc vraisemblablement, fin juin, devant le juge Henri Drouin, à Amos, à la "décorrection" du complexe service des messageries de l'Assemblée nationale, qui a toujours fait l'étonnement, il faut le dire, de ceux qui pénètrent pour la première fois dans les édifices gouvernementaux de la Grande-Allée à Québec.

Me Gilbert est incidemment allé jusqu'à demander au Dr Auger quelle distance séparait, en pieds, son propre bureau de celui du registraire des mines, M. Roux, ainsi que la disposition exacte de la pièce où l'on ouvrait et classait les lettres.

Secret professionnel invoqué

Tout cela, évidemment, parce que M. Roux a déjà été accusé, mais honorablement acquitté, d'avoir accepté un pot-de-vin pour soustraire la lettre du litige à l'acheminement normal, et que même en dépit de cet acquittement au criminel, la poursuite ne veut apparemment pas démorde de certaines de ses prétentions à son endroit.

C'est donc pourquoi on a fait produire au Dr Auger, finalement, à peu près tout le dossier que possédait le

Les avocats Lemieux et Cloutier intentent des procédures contre le ministre Choquette et 3 juges

Mes Robert Lemieux et Pierre Cloutier, de la Commune juridique, ont riposté, hier, à leurs récentes condamnations pour outrage au tribunal, par une action conjointe dommages-intérêts adressée au ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, aux juges Alphonse Barbeau et Jacques Ducros, de la Cour du Banc de la reine, et à Me Stephen Cuddihy, procureur-chef de la Couronne pour le district judiciaire de Montréal.

Dans le texte de leur déclaration, les demandeurs affirment que les dommages qui leur ont été causés sont dus à la négligence, à l'incompétence, à la partialité et à l'acharnement de MM. Choquette, Ducros, Barbeau et Cuddihy.

Après avoir expliqué que "la liberté est la plus puissante et la plus fondamentale des aspirations des hommes normaux" et ajouté que "celle-ci ne peut avoir de prix", les demandeurs réclament conjointement et solidairement des défendeurs des indemnités de \$1,450 et de \$1,480.

La réclamation, en détail, se lit comme suit: pour Me Cloutier: perte de salaire (3 jours), \$30; pour détention au quartier général de la Sûreté du Québec dans une cellule complètement isolée, \$700; pour l'inscription et la signification d'un appel de la condamnation, \$20; pour dommages à la réputation, \$700; total: \$1,450. Pour Me Lemieux: perte de salaire (6 jours), \$60; pour détention à la prison de Bordeaux, \$700; pour l'inscription et la signification d'un appel de la condamnation, \$20; pour dommages à la réputation, \$700; total: \$1,480.

Mes Robert Lemieux et Pierre Cloutier avaient été condamnés à des peines d'emprisonnement, le 22 mai dernier, après avoir été reconnus coupables d'outrage au tribunal par le juge

Alphonse Barbeau, de la cour du Banc de la reine. Ce jour-là, Me Lemieux présentait une requête en cautionnement pour Jacques Rose.

Selon les deux procureurs de la Commune juridique, le maître des rôles leur avait confirmé, quelques jours plus tôt, que cette requête devait être entendue par le juge James K. Hugessen. Mais ils auraient appris par la suite que le juge Jacques Ducros avait ordonné que la requête soit plaidée devant le juge Alphonse Barbeau.

Me Lemieux avait lors demandé au juge Barbeau de se récuser pour cause de partialité. Ce dernier avait refusé. Le procureur de Jacques Rose avait ensuite voulu retirer sa requête. Le juge Barbeau lui avait refusé de se désister.

Enfin, le 22 mai, à la reprise de l'audience, Me Lemieux avait refusé de dévoiler à la cour les noms des jurés qui l'avaient informé de certaines irrégularités présumées commises par l'un des douze jurés choisis pour le procès de Jacques Rose.

Le juge l'avait aussitôt condamné à huit jours de prison. Cette condamnation avait provoqué un chahut dans la salle d'audience. Me Cloutier était intervenu pour protester contre la brutalité des policiers. Le juge Barbeau l'avait condamné sur-le-champ pour outrage au tribunal.

MM. Choquette, Ducros, Barbeau et Cuddihy devront se présenter à la Cour provinciale "dans les dix jours de la signification du bref" pour répondre à la demande des avocats Lemieux et Cloutier.

Début du week-end: trois morts accidentelles sur les routes

Une personne a été tuée, vers 7 h, hier soir, dans un accident d'automobile sur la route 6, à Sainte-Luce-sur-Mer, en Gaspésie. La police n'a pu identifier la victime qui a été incapable de quitter sa voiture en flammes après la collision survenue à 7 h 10. Les passagers de l'autre automobile ont été très légèrement blessés.

Un garçon de 13 ans, Luc Gravel, de Château-Richer, dans le comté de Montmagny, a connu une mort atroce, hier soir, quand la bicyclette qu'il conduisait a été heurtée par un train qui roulait à vive allure. L'accident est survenu, peu après 6 h 30, près de la gare de Château-Richer. L'adoles-

cent a été tué sur le coup. C'est un convoi du Canadien National qui a heurté Luc Gravel, qui habitait le 8207 avenue Royale, à Château-Richer.

Un homme a été tué sur le coup, hier soir, quand son automobile a heurté un camion remorque, à Lachine. La victime est André Nolin, 22 ans, du 124, 7e Avenue, à Ville Saint-Pierre.

La collision s'est produite à l'intersection de la voie de service 2-20 et de la 1ère Avenue où la circulation est assez dense.

Le conducteur de la remorque a été conduit à l'hôpital souffrant d'un choc nerveux.

Disparu durant son procès François Lanctôt est capturé dans un taxi, 6 mois plus tard

François Lanctôt, 23 ans, qui était disparu pendant son procès, le 9 décembre dernier, s'est fait arrêter, hier, par la police de Montréal.

Le détenu, frère de Jacques Lanctôt, exilé à Cuba à la suite de l'affaire Cross, sera appelé à comparaître ce matin. Il s'est rendu sans résistance alors qu'il a été surpris dans une auto-taxi, dans l'ouest de la ville.

Arrêté le 21 juin 1970, à la suite de ce que la police considérait être une percée majeure contre les milieux terroristes, François était détenu 17 mois et cinq jours en détention préventive. Le 26 novembre 1971, le juge Antonio Lamer lui accordait un cautionnement de \$950, de même qu'à Claude Morency et André Roy.

Cette décision faisait suite à l'acquiescement de Morency, un peu plus tôt, sur quatre chefs d'accusations relativement à un vol à main armée de \$58,000 commis à l'Université de Montréal.

Le 21 juin 1970, à Prévost, à une trentaine de milles au nord de Montréal, la police procédait à l'arrestation de Maude Martin, Jacques Car-

rier, Pierre Carrier, Nicole et André Roy, Morency et Lanctôt. Les enquêteurs saisissaient en même temps 65 livres de dynamite, quelque \$28,000 et plusieurs armes, de même que différents autres objets servant à la fabrication de bombes.

Le 6 décembre 1971, un lundi, Lanctôt était présent à l'ouverture de son procès. Il faisait face à sept chefs d'accusation de possession d'armes et de matières explosives.

L'accusé se présentait normalement à son procès les 7 et 8 décembre. Le 9, il faisait défaut et le juge Roger Ouimet émettait un mandat d'arrêt contre lui.

"Tout ce que je peux affirmer pour le moment, c'est que mon client a dine dans sa famille, hier soir", avait alors déclaré l'avocat de la défense, Me Robert Lemieux.

Le lendemain, le juge Ouimet annulait le procès en faisant remarquer que c'était l'une des rares fois où un accusé disparaissait ainsi pendant son procès. Personnellement, il ne se rappelait pas d'un cas semblable.



photo Réal St-Jean, LA PRESSE
François Lanctôt
6 mois de liberté

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E., 7, rue St-Jacques, Montréal, Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de l'Édition. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. (Copier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1450, Part de retour garanti.)

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6900

INFORMATION GÉNÉRALE

..... 874-7272

PETITES ANNONCES

Commandes 874-7111
du lundi au vendredi 9 h a.m. à 5 p.m.
le samedi 9 h a.m. à 1 h p.m.
Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi 9 h a.m. à 4:30 p.m.
le samedi 9 h a.m. à 1:30 p.m.

PROMOTION

..... 874-7100

VENTES DU JOURNAL

Un journal à domicile 874-6911
du lundi au vendredi 8 h a.m. à 8 h p.m.
le samedi 8 h a.m. à 5 h p.m.

PUBLICITÉ

Grandes annonces 874-7305
Télé-Presse, cartons publicitaires, vacances/voyages 874-7018
Carnets et prospectus 874-7320

REDACTION

..... 874-7061
..... 874-7030
..... 874-7018
..... 874-7029
..... 874-7016
..... 874-7014
..... 874-7023
..... 874-7061

RESSOURCES HUMAINES

..... 874-7383

Un mouvement viable

La nouvelle centrale ouvrière, issue de la brisure survenue au sein de la CSN, existe officiellement depuis 10 h. 45, hier. C'est à ce moment précis, en effet, que les 573 délégués, réunis au Pavillon de la jeunesse de l'Exposition provinciale à Québec, ont voté unanimement en ce sens.

C'est dans la joie et l'exubérance que cette naissance s'est faite. Nous en avons été personnellement témoins. Le vote était à peine pris que le champagne était servi et qu'un toast était porté à la santé du nouveau-né. Bien plus, les trois dirigeants provisoires, MM. Dalpé, Dion et Daigle (les "trois D") étaient l'objet d'une longue ovation avant d'être proménés en triomphe sur les épaules des congressistes enthousiastes. On ne devait décider que quelques heures plus tard que cette rivale de la CSN s'appellerait la Centrale des syndicats démocratiques (CSD). Mais le nom, à cette heure de la matinée, n'avait pas tellement d'importance.

Evidemment, ce débordement de joie des participants ne peut faire oublier que cette nouvelle centrale débute modestement. Jusqu'ici, le maximum de membres qu'elle aurait arrachés à la CSN ne dépasserait guère les 40.000. Ces gains auraient été faits surtout dans les secteurs du vêtement, du textile, de la construction et de la métallurgie.

Mais si modeste soit un début, la Centrale des syndicats démocratiques se présente déjà comme un organisme viable. Les experts reconnaissent, en effet, qu'un mouvement du genre peut vivre et donner des services à peu près valables à partir justement d'un minimum de 40.000 membres.

Le caractère de viabilité, dans le cas qui nous occupe, tient peut-être cependant à d'autres facteurs plus importants encore. Tout d'abord, il faut considérer que les 40.000 personnes que le mouvement comptera à ses débuts sont déjà des syndiqués, dont un grand nombre participent à l'action syndicale depuis longtemps. Il y a aussi le fait que beaucoup d'organismes, de dirigeants et de permanents chevronnés de la CSN accompagnent ces mêmes syndiqués dans leur passage dans la nouvelle centrale. On ne part donc pas à zéro.

Et il est à prévoir que d'autres syndiqués et d'autres syndicats prendront incessamment la décision de venir grossir les rangs de la CSD. La période de défection à la CSN n'est sûrement pas révolue.

La viabilité d'un mouvement ne tient pas uniquement au nombre et à la qualité de ses effectifs. Elle tient surtout à sa capacité d'offrir une alternative valable aux autres mouvements qui existent dans le même secteur. Mais, là aussi, la CSD paraît bien répondre à ces exigences, particulièrement face à la CSN.

La CSD se distinguera nettement de la CSN, notamment au plan des structures et à celui de l'orientation. Dans le premier cas, la CSD veut redonner l'autorité aux travailleurs, c'est-à-dire à la base, tandis que, dans le second, elle propose de mener ces luttes "selon les exigences propres d'un mouvement syndical".

L'une des principales critiques que l'on a adressées à la CSN, en ces derniers temps, avait trait au trop grand pouvoir exercé par

le président et les permanents à l'intérieur du mouvement. La CSD a pris divers moyens pour éviter pareille centralisation. Par exemple, il a été prévu que l'autorité, entre les congrès, sera exercée par un organisme au sein duquel chaque syndicat aura son mot à dire. De plus, on a décidé que pour l'avenir, les dirigeants supérieurs de la CSD seront élus par l'assemblée des syndiqués et non par les seuls délégués au congrès. Enfin la nouvelle centrale entend recourir au procédé du referendum avant de décider de toute question importante.

L'élection des dirigeants supérieurs au suffrage universel nous paraît, des trois moyens envisagés, la plus susceptible de rétablir l'autorité des simples militants et des élus sur la centrale syndicale. Quand des dirigeants doivent se faire élire par l'assemblée des membres, ils se sentent normalement obligés de tenir compte de tous les courants d'opinion qui se font jour dans la centrale. Ils ne peuvent plus gouverner en fonction d'une minorité, si brillante soit-elle. En contrepartie, ces mêmes dirigeants, justement parce qu'ils ont un mandat de toute la base, peuvent plus facilement résister aux pressions des permanents ou des technocrates du mouvement. Le danger d'un pouvoir parallèle est ainsi à peu près écarté.

Par ailleurs, la nouvelle centrale ferait bien d'être très prudente quand elle parle de referendum. L'idée même du referendum est d'inspiration fort démocratique. En pratique, cependant, on a vu tant de referendums manipulés par des dirigeants habiles et peu scrupuleux qu'on doit ici se montrer très réticent. La valeur d'un referendum réside dans la façon de le formuler. On devra attendre l'usage qui en sera fait avant de porter jugement.

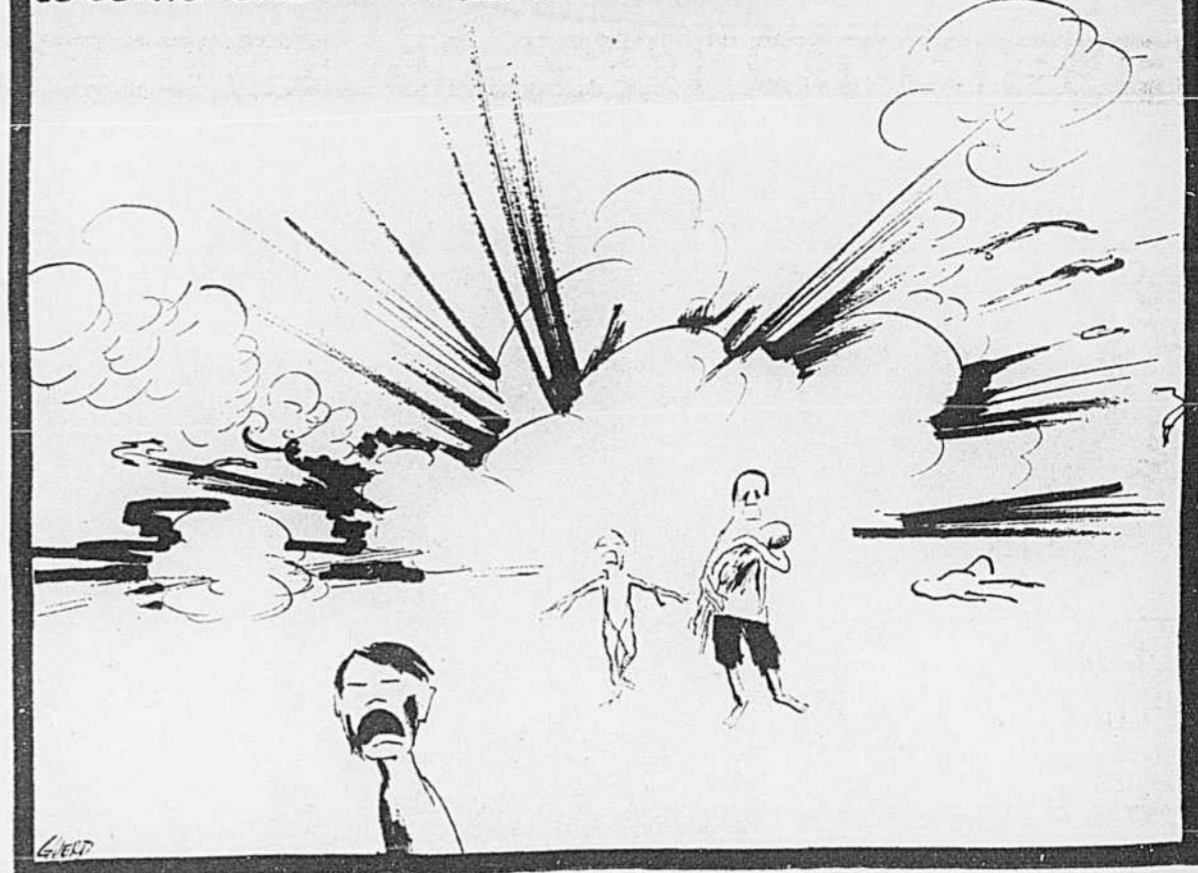
La CSD offrira également une alternative valable à la CSN au plan de l'idéologie. A l'opposé de la CSN qui rêve de socialisme et se livre à une option politique partisane, la nouvelle centrale visera d'abord à améliorer le sort des travailleurs par le biais de la convention collective et laissera chacun de ses membres libre de son option politique.

En somme, on peut dire que le mouvement des "trois D" s'en tient à la position qu'a maintenue la CSN jusqu'à 1970. En 1970, le président Marcel Pepin déclarait dans son rapport moral que jamais son mouvement "n'imposera à la classe des travailleurs du Québec un modèle préfabriqué, qu'il vienne des cerveaux d'intellectuels américains, russes, chinois, canadiens-anglais ou canadiens-français". Le mouvement des "trois D" revient également aux thèses qui ont prévalu jusqu'à fort récemment dans la CSN alors que celle-ci se refusait obstinément à faire de la politique partisane.

En ce sens on peut dire que la CSD est le prolongement de la CSN d'avant la volte-face des deux dernières années. Sa fondation était devenue nécessaire pour redonner un instrument de lutte syndicale à ceux qui n'avaient pas accepté l'orientation radicalement nouvelle de leur centrale. Cette fondation illustre d'ailleurs aussi le fait que notre société est devenue pluraliste et que le mouvement syndical ne saurait échapper au phénomène universel de remise en question.

Vincent PRINCE

LE GÉNIE CRÉATEUR DE L'HOMME



Droits réservés

Sur une révélation

D'après un sondage effectué par une entreprise de Chicago, les milieux d'affaires américains sont moins apeurés que nos anglophones par les péripéties de la chronique sociale et politique du Québec.

Les initiés savaient cela depuis un certain temps. Mais c'est seulement récemment qu'ont été révélés les chiffres indiquant de grandes différences entre les attitudes des Ontariens et des Américains vis-à-vis du Québec. Seulement 18 p. cent d'Ontariens, contre 53 p. cent d'Américains, se déclarent intéressés par les perspectives offertes par notre province.

A première vue, des opinions aussi divergentes peuvent surprendre. A la réflexion, elles n'ont rien d'ahurissant. Il faut savoir que les Etats-Unis sont un très grand pays, habitué à traiter dans toutes les langues et à investir dans des contrées aux régimes politiques les plus divers.

S'il faut traiter avec un régime socialiste, les Américains traiteront avec un régime socialiste, étant entendu, d'autre part, que leur intérêt le commande; s'il faut parler un

idiome très rare, la langue ne constituera pas un obstacle insurmontable à des relations profitables. Du reste, les compagnies multinationales (entendre américaines) ont de plus en plus tendance à confier de très larges responsabilités aux autochtones.

Est-ce à dire que les Américains s'accommoderaient aisément d'une séparation du Québec de l'ensemble canadien, voire qu'ils la favoriseraient? Pas nécessairement. Pour des raisons puées dans leur propre histoire, ils n'aiment guère ce qui leur rappelle la sécession. Mais il est permis de penser que partout où ils vont ils recherchent la stabilité, peu importe la forme des régimes politiques. L'investissement, quelle que soit son origine, ne veut surtout pas de nationalisations équivalant à des spoliations.

La question de savoir si c'est le courant nationaliste ou le courant socialiste qui constitue la principale force repulsive est probablement une fausse question, dans la mesure où c'est l'ambiance générale qui n'est pas bonne en ce moment au Québec. L'insatisfaction grandis-

sante des Québécois eux-mêmes — insatisfaction tenant à des causes diverses et souvent opposées; les excès d'un syndicalisme éteignoir; un courant totalitaire, apparent dans presque toutes les manifestations de l'opinion: tous ces éléments réunis ne composent pas un tableau très attrayant pour qui que ce soit.

De ce sondage Québec tirera néanmoins quelques conclusions intéressantes. Il justifie a posteriori la neutralité plutôt bienveillante observée à l'égard des Américains par l'équipe de M. Bourassa dans la controverse relative aux investissements étrangers au Canada.

En outre, il prouve que le gouvernement québécois doit faire lui-même sa propagande aux Etats-Unis. Il ne doit surtout pas abandonner ce soin à l'Ontario, province aux convictions trop chancelantes, quand il s'agit de notre avenir économique. Du reste, pourquoi passer par les saints quand on peut s'adresser directement à Dieu le Père? Que cela plaise ou non, jusqu'à nouvel ordre, Dieu est Américain.

Guy CORMIER

OPINION LIBRE

Pour le bien des vieillards, de l'apostatolat et des prêtres

En 1966, j'étais secrétaire à la cure, au Monastère dominicain de Notre-Dame-de-Grâce. Un vicarier me dit un jour: "C'est dommage que nous ne puissions vous inviter à visionner l'émission spéciale qui commence dans quelques minutes. Notre règle de "clôture" nous en empêche... Plus tard, ça viendra, nous pourrions vous inviter..." Sur ces mots, il disparut derrière la sombre porte.

L'incident se produisit au retour des astronautes d'une mission. Comment était-il possible qu'à la même heure, une simple cloison de bois me privât de partager des sentiments d'admiration et de joie quasi universels. Et la "clôture" révéla ses gigantesques proportions.

J'arpentais l'entrée. Ici, un guichet fermé. A côté, un confessionnal tombé en désuétude. Là, des "parloirs" glacés, et là le bureau du curé, celui des vicaires et le mien. Entre un certificat de baptême transcrit, un décès enregistré ou une "dime" perçue, le questionnement m'assaillait de plus belle. Aussi le doute... surtout à proximité de ce mur de façade dont l'extérieur porte fièrement l'inscription VERITAS.

Me trouvais-je en ce moment en un musée où la "paix sacrée" des origines risquait tellement de s'être muée peu à peu en "sacrée paix"? Quelle

vie véritablement communautaire y menait-on? Silencieusement (non, pas toujours...), j'y observais, hélas, des individualismes qui s'affrontent et plus souvent s'ignorent.

Bien éveillée, je fis un rêve futuriste. Quatre années se sont écoulées pour qu'il renaisse et se précise, d'abord avec l'annonce récente de la construction pour personnes âgées, à l'arrière du Manoir Notre-Dame-de-Grâce.

Le monastère possède environ trente-cinq chambres dont quelques-unes de meurent vides, puisqu'au total, vingt-neuf personnes y habitent. Comment ne pas songer à transformer ce "lieu géographique" clos, où l'on vient de moins en moins, en une maison pour retraités âgés, où demeurerait, en même temps que les Pères et Frères qui souhaitent y achever dans le calme et la sérénité une vie naguère active, quelques bons vieillards du quartier?

Loin de ma pensée, l'idée de déloger qui que ce soit, qu'on le sache bien: ce n'est pas de ma part un manque de respect envers ceux qui ont atteint l'âge du repos mérité. Je ressens au contraire trop de respect pour accepter le spectacle de "retranchés" qu'ils offrent, espérant pour eux une vie au ralenti, certes, mais jusqu'à la fin, témoignante.

Pour un mutuel enrichissement, religieux et laïques échangeaient expériences et souvenirs passés, évitant de ce fait, le triste sort de "la lampe s'éteignant à bout d'huile", selon l'expression de mon ami Ulric Bradet. Et, qui sait, naîtraient peut-être les quietes amitiés du troisième âge?... Anciens paroissiens, élèves de jadis, enfants ou petits-enfants, doués de visiteurs qui ajouteraient autant à ces années sans doute comptées mais encore à "vivre".

De maison morte avant la saison, le

monastère remplirait un nouveau rôle en accord avec l'évolution sociologique actuelle et les besoins pressants en ce domaine.

Enfin, un second événement, soit, le départ prochain de notre pasteur Jacques Soucy, invite à la réflexion. Lui et son équipe ont voulu explorer avec sincérité et dynamisme, tous quatre soucieux de la centième brebis, les avenues nouvelles en pastorale. Voilà, je pense, la principale raison d'un départ non seulement prématuré mais précipité, face à l'attitude d'intolérance et d'immobilisme des autorités en place. Si une simple laïque ose en parler, ce n'est pas que le "procédé" l'étonne tellement, ni même la scandaleuse...

Si l'Eglise est divine, Elle demeure bien ancrée dans l'humain qui charrie du meilleur et du pire. L'"affaire" n'est pas nouvelle.

La nouveauté serait une démonstration de solidarité non équivoque de la part des jeunes religieux qui entendent demeurer fidèles à leur sacerdoce mais refusent désormais l'attitude de "fils soumis". L'obéissance chrétienne n'est pas une démission mais un rattachement à la vertu de force. De grâce, qu'on cesse d'entraver l'action de ceux qui veulent avancer. "Celui qui n'a pas senti l'appel à devancer ce qui se fait, n'est pas un porteur de valeurs" a écrit Fernand Dumont (La Vigile du Québec, page 48).

Les prêtres ont besoin plus que jamais qu'on les aide à se délivrer de cette image "figée" et révolue dans laquelle ils s'étaient enfermés, image qu'il nous plaisait bien d'entretenir pour les besoins d'une fausse sécurité religieuse. Tout un état d'esprit doit être d'urgence révisé et changé de part et d'autres.

"Pourquoi rêver d'une autre époque?" disait jadis le Père Bradet. Ce temps est le nôtre. Je préfère ce monde bouleversé au risque de me faire bousculer, plutôt que de garder un musée avec tous les risques de l'assoupissement." (MAINTENANT, juillet-août 1962.)

Denyse Boucher-St-Pierre
Montréal 260

BILLET

Des hippies et des touristes

L'Amérique du Nord a longtemps passé pour le paradis du conformisme. Les Nord-Américains se ressemblaient tous. Ils avaient les mêmes ambitions, les mêmes goûts, le même dynamisme. Tous subissaient docilement l'action du melting pot. Tous cultivaient le mythe du succès rapide et fourdroyant, et tous adoraient l'argent.

Cette époque est révolue. De jour en jour, les Nord-Américains ont l'occasion de constater que leur population a perdu sa belle homogénéité. Des groupes commencent à se distinguer les uns des autres. Deux de ces groupes hauts en couleur se manifestent avec ostentation dès que revient la belle saison. Le premier de ces groupes, majoritaire, s'abandonne à sa bougeotte et à son nomadisme invétéré. L'autre, moins nombreux mais omniprésent, s'abandonne au far niente: passe-temps incongru en Amérique. On l'a deviné, il s'agit du touriste et du hippie: deux produits de la société d'abondance.

Le hippie profile sur tous les horizons sa crinière, ses bigarrures et ses breloques. Il pousse comme la mauveuse herbe sur les places publiques de Montréal, de Toronto et de Vancouver. Sa passion: "s'épivarder" au soleil, pourvu qu'il y ait des foules pour le regarder faire. Sa rage d'exhibitionnisme n'a d'égal que son besoin constant d'irriter le bourgeois.

Le hippie vit d'expédients: menu négoce, menu larcin, menu contrebande. Celui-ci dépend encore de ses parents; cet autre, de l'assurance-chômage, et cet autre de l'assistance sociale. Chacun a sa combine. Ces "fleurs de macadam", pour emprunter à Jean-Pierre Ferland une expression fort

juste, ont une philosophie qui ne manque pas d'une certaine logique. Elle révèle un visage insoupçonné de l'Amérique et convient tout autant au hippie qu'au 9-à-5.

Le 9-à-5 soigne sa tenue. On le voit toujours tiré à quatre épingles. C'est pourtant un hippie qui s'ignore.

Le 9-à-5 — c'est bien connu — n'a pas inventé le dévouement. Son mot-d'ordre: ne pas se fouler la rate à la besogne. Ou'il s'agisse d'un professeur, d'un fonctionnaire ou d'un rond-de-cuir, le 9-à-5 s'en tient au strict minimum. Rien de trop: c'est sa consigne. Pourquoi ferait-il du zèle? Plus personne ne peut le mettre à pied. Sa convention collective lui sert de cuirasse. Et puis, pourquoi se crever à gagner plus d'argent? Le fisc fait constamment le guet, et Dieu sait qu'il ne rate jamais sa proie.

Ainsi donc, une nouvelle mentalité se fait jour en Amérique du Nord. Cette mentalité s'incarne dans le 9-à-5 qui tue le temps et le hippie qui l'ignore. L'un et l'autre se détournent de mythes jadis vénérés. Ont-ils tort? Peut-être pas autant que le pensent les moralistes. Chacun son métier. Ceux qui ont la vocation du travail n'ont qu'à se dévouer. Personne ne les en empêche. Les hippies et les 9-à-5 préfèrent se la couler douce et ne pas s'en faire. Tout le monde est content.

Le touriste appartient à l'Amérique traditionnelle. Il croit aux vertus du travail et entend profiter intelligemment de son aisance. Une fois l'an, il s'évade de la routine et part à l'aventure, en quête de paysages nouveaux. C'est un poète à ses heures, un touriste qui commence à savoir vivre.

Mais à côté de ce touriste de classe, il y a l'autre, le besogneux

Incapable de concevoir le far niente ou le charme d'une existence tranquille et bien réglée. Le besogneux croit avoir réussi dans la vie et il assume tout le monde en faisant état de sa réussite. Quand il ne fait pas d'argent, il fait du bruit. Il ne voyage pas, il se déplace sans but. L'été, c'est l'auto, l'avion, la moto ou le hors-bord. L'hiver, c'est encore l'auto, la moto-neige ou le ski bien au chaud dans les bars. Il se tue à tuer le temps libre que lui laissent ses affaires.

Le hippie condamne la bougeotte du touriste. Il l'exagère, mais il n'a pas complètement tort. De son côté, le touriste condamne le far niente du hippie. Il l'exagère lui aussi, mais il n'a pas complètement tort.

Comme d'habitude, in medio stat virtus.

J.P.

la presse

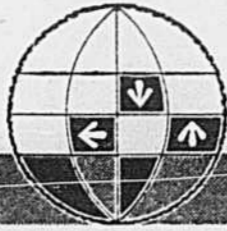
LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe. Entièrement numéroté 1400. Port de retour garanti.

TELEPHONISTE
(pour tous les services) ... 874-7272
REDACTION ... 874-7061
PUBLICITE ... 874-7306
ANNONCES CLASSÉES ... 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE ... 874-6911

L'Argent

"Je voudrais être heureux".
Disait ce pauvre enfant.
— "Non, tu seras savant."
"Pour faire plus d'argent!"
Répondent les parents.

Edmond ROBILLARD
Angleterre



PLEINS FEUX

SUR L'ACTUALITE



112 pays unis contre la pollution mais divisés par leurs intérêts réciproques

Des cris d'alarme

Mais pendant ce temps, d'autres hommes de science ont crié un peu plus fort. On ne prend toujours pas au sérieux certains cris d'alarme qui se font de plus en plus pressants, et de plus en plus nombreux. Cousteau nous dit que la vie a disparu dans les mers du monde dans la mesure de 30 p. cent. D'autres racontent que la mer est polluée à 20 p. cent, et l'UNESCO nous prévient que les prises mondiales de poisson sont à la baisse.

Alors que les hommes de science sont en train de faire l'unanimité sur les graves dangers qui menacent l'environnement humain, voilà que les politiciens aussi se réunissent pour nous mettre en garde contre la détérioration de notre milieu, et pour se dire, d'Etat à Etat, qu'il faut absolument adopter des mesures internationales afin de prévenir une plus grande détérioration du milieu, et peut-être même pour tenter d'améliorer nos conditions de vie.

Aujourd'hui, 112 nations sont réunies à Stockholm pour discuter des problèmes d'environnement. Mais cette conférence — peut-être convient-il de le rappeler — fut décidée par l'Organisation des Nations unies en 1968, soit il y a quatre ans.

Fort bien, l'ONU a réuni à Stockholm 112 délégations qui vont adopter vraisemblablement de nombreuses résolutions sur les problèmes de la pollution et de l'environnement; mais on sait d'ores et déjà que ces résolutions n'ont pas un caractère obligatoire, qu'elles devront même être entérinées par la prochaine Assemblée générale des Nations unies, avant de devenir de louables recommandations à tous les peuples de la Terre.

Bon nombre de scientifiques, on l'a déjà souligné, et un nombre considérable aussi de simples citoyens à travers le monde commencent à s'inquiéter sérieusement de la qualité résiduelle de la vie, après autant de témoignages de pollution massive, un peu partout à travers le monde.

Protestations

Cette prise de conscience qui a tendance à se généraliser, a fait naître de nombreux mouvements protestataires, dont plusieurs ont décidé de tenir à Stockholm des conférences parallèles à celle des Nations unies. Nous avons déjà parlé de Dai Dong, de PowWow, du Forum des Peuples, du Forum de l'Environnement, tous des organismes qui ont en commun avec la conférence de l'ONU, le désir de voir s'améliorer les conditions de la vie sur la planète.

L'homme commence à peine à comprendre que lorsqu'il élimine les insectes, il s'élimine un peu lui-même. L'insecte disparu ne nourrit plus l'oi-

seau, qui nourrit le petit animal, qui nourrit le gros animal, qui nous nourrit. Peut-être en plus complexe, c'est un peu ça, la chaîne de vie.

L'homme a inventé le DDT pour détruire les insectes qui nuisaient à ses récoltes, mais il vient de découvrir que le DDT pouvait le tuer lui aussi. Il a aboli le DDT.

Et d'abolition en abolition, l'homme commence à comprendre qu'il ne vit plus en excellente harmonie avec la nature. Il comprend aussi que les ressources de la terre ne sont pas inépuisables, et qu'elles ne pourront pas indéfiniment nourrir et faire vivre une population sans cesse croissante.

L'heure des choix vitaux

En d'autres termes, l'espèce humaine a atteint, ou est sur le point d'atteindre, l'heure des choix vitaux. Mais la pensée de l'homme n'est pas une. Sur terre, il y a des hommes, et tous ne sont pas du même avis. C'est d'ailleurs ce que

l'on constate de plus en plus à Stockholm, au fur et à mesure que progresse la conférence des Nations unies sur l'environnement.

On peut facilement estimer à plus de 2,000 le nombre des délégués qui représentent les 112 nations participant à la conférence de Stockholm. Tous, on peut le dire, conviennent que la pollution constitue un problème, sans quoi ils ne seraient pas ici. Mais tous n'ont pas les mêmes vues sur les caractères de la pollution, sans quoi on n'assisterait pas à la présentation de nombreux amendements aux propositions formulées.

Le Canada veut protéger les revenus de ses pêcheurs en prévenant la pollution attribuable à la navigation, mais les Etats-Unis ne veulent pas perdre l'hégémonie de leurs flottes de guerre et de leurs flottes pétrolières sur les mers du monde. La Suède veut protéger la qualité de l'air en imposant d'importantes restrictions aux vols supersoniques, mais la France et l'Angleterre ont des Concorde à vendre. Les pays sous-dé-

veloppés sont bien d'accord pour qu'on tente d'enrayer la pollution, mais ils ne veulent pas être privés du haut standard de vie qu'on leur avait offert en modèle et que procure l'industrialisation.

Ces contradictions évidentes sont davantage accentuées par la tenue à Stockholm de nombreuses conférences parallèles, et de manifestations, qu'elles soient pacifiques ou contenues par des cordons de police.

Dans ces conférences parallèles, il se trouve des gens pour soutenir que le problème de l'environnement est global. Ils veulent dire en somme qu'il est insuffisant de protéger la balaine bleue, et de signer des traités sur la limitation des armes nucléaires, si l'on ne prend pas en même temps des mesures pour enrayer la guerre, et pour partager équitablement entre tous les citoyens du monde les richesses de la terre.

Ce que l'on pressent davantage à Stockholm, c'est que surgit à travers le monde une génération nouvelle qui refuse la guerre, la misère et les me-

faits de l'industrialisation sur l'environnement. Une génération qui refuse les longs débats oratoires, lesquels ont par trop tendance à aboutir à la formulation de vœux pieux.

Peut-être se trouvera-t-il un jour des sociologues et des biochimistes pour démontrer que cette génération nouvelle était en quelque sorte le produit d'une mutation biologique, visant à perpétuer l'espèce humaine, au moment même où la dégradation du milieu risquait de la faire disparaître.

Certes, en ce domaine comme en d'autres, les hommes peuvent se diviser en optimistes et en prophètes de malheur. Mais qui peut dire que ne surgira pas en son temps un nouveau Pascal, pour nous proposer le pari de l'environnement. C'est de cela, par exemple, que les conférences de Stockholm pourraient être le préluce.

La recherche, la connaissance pourrout seules nous indiquer les choix qui s'offriront à l'homme. Souhaitons que cette connaissance n'arrive pas trop tard.

J.-Claude PAQUET
Chroniqueur
des sciences



envoyé spécial de LA PRESSE

S STOCKHOLM (Suède) — Il y a 20 ans, les mots pollution et environnement ne faisaient pas partie de notre vocabulaire habituel. Il y a 20 ans, le monde se remettait des lendemains de la guerre, et nous, particulièrement d'Amérique du Nord, songions seulement à accroître notre production industrielle, en transformant notre économie de guerre en économie de consommation.

Nous avons transformé le radar en télévision, le char d'assaut en moto-neige, le bombardier en avion de transport. La production et la consommation se sont accrues à un rythme effréné, et ce qui ne faisait alors à quel point nous étions en train de modifier notre environnement, est aujourd'hui devenu denrée pour consommation populaire.

Nous avons construit des voitures, des routes, des barrages, des téléviseurs, et fabriqué des enfants. Mais ce faisant, nous n'avons pas remarqué à quel point nous étions en train de modifier notre environnement. Nous avons construit des centrales électriques pour répondre à nos besoins accrus en électricité, mais nous n'avons pas réalisé que pour ce faire, il fallait détruire d'immenses superficies forestières, qui nous fournissent pourtant de l'oxygène, qui servent d'abris à une variété infinie d'espèces animales, et qui déterminent aussi dans une large mesure la condition des sols qui doivent éventuellement nous nourrir. Le temps a passé, et l'industrialisation progresse. Les quelques hommes de science sont sortis de leur tour d'ivoire, pour nous prévenir que nos conditions de vie étaient menacées.

Tant qu'il ne s'est agi que de fermer des plages autour de Montréal, on s'est contenté de trouver la situation inévitable. Puis on a trouvé normal aussi qu'il faille payer un peu plus cher le coût de l'épuration des eaux. On en est presque venu à accepter comme une fatalité l'éventuel port du masque à gaz contre la pollution de l'air.



Accompagné de plusieurs délégués à la conférence sur l'environnement, le secrétaire général à l'Environnement aux Nations unies, M. Maurice Strong (2e à droite), se promène à bicyclette dans les rues de Stockholm.

Bertrand Schwartz: Pourquoi faudrait-il que les élèves s'ennuient à l'école?

"Il y a, dans bien des systèmes scolaires, une immense confusion entre la notion d'effort et la notion d'ennui. Autrement dit, il n'y a pas d'apprentissage sans rigueur, mais il n'y a pas non plus d'apprentissage dans l'ennui. On doit laisser à l'élève, à partir de l'âge de 14 ans environ, le plus de liberté possible... mais, dans la mesure justement où cette marge de liberté s'élargit, on doit avoir davantage d'exigences quant aux résultats."

C'est un spécialiste renommé en éducation permanente, M. Bertrand Schwartz, conseiller auprès du ministre de l'Éducation nationale de France, qui parle ainsi du difficile équilibre à maintenir, dans la nécessité de rendre l'enseignement à la fois rigoureux et intéressant pour l'étudiant.

M. Schwartz était cette semaine de passage à Montréal, dans le cadre des accords franco-québécois: après une bonne vingtaine de séjours ici, c'est déjà un habitué du monde de l'enseignement québécois, mais il se défend bien de vouloir porter des jugements catégoriques, préférant se mettre à l'écoute des expériences qui se font, en éducation, dans divers pays. Il signale d'ailleurs qu'au cours de ses recherches, l'une des choses qui l'ont le plus frappé, ce fut de constater "beaucoup de convergences, dans l'hémisphère occidentale, entre les expériences pédagogiques porteuses d'avenir". Ainsi, l'école élémentaire à aires ouvertes, qui commence à s'implanter assez largement au Québec, et le projet multi-media, lui paraissent particulièrement prometteurs, tout en se situant dans la ligne d'évolution des systèmes scolaires de pays comme les Etats-Unis, l'Angleterre, la France, l'Allemagne ou la Suède.

L'élève s'ennuie... mais pourquoi?

Dans une conversation à bâtons rompus avec le reporter de LA PRESSE, M. Schwartz parle notamment du fait que l'école secondaire passe souvent pour être "ennuyeuse".

"J'y vois pour ma part trois rai-

sons. D'abord, et cela est sans doute plus marqué au Québec parce que vous avez procédé plus rapidement que la France à une libéralisation du système scolaire, les élèves ont maintenant le droit de dire et de proclamer qu'ils s'ennuient à l'école. C'est une situation assez dramatique pour les enseignants, qui se retrouvent face à face avec des élèves qui s'en-

Lysiane GAGNON
chroniqueur de l'éducation



nuient... et qui le montrent. Ensuite, vous avez, ici comme ailleurs, cette "éducation parallèle" multiforme et captivante qui s'exerce par les mass media, et cette culture en mosaïque fait une dure concurrence, aux yeux de l'élève, à l'école.

"Enfin, poursuit M. Schwartz, on constate que depuis 30 ans, la race a pris une avance physiologique d'environ deux ans. Les réactions que moi, par exemple, j'avais à 16 ans, les générations actuelles les vivent vers l'âge de 14 ans. Cela se manifeste tout autant sur le plan sexuel que par le besoin de l'adolescent de se situer par rapport au monde qui l'entoure. Or, en même temps, on a allongé la durée des études. Il y a 30 ans, l'adolescent quittait l'école précisément au moment où il ressentait le besoin d'agir et de se projeter dans la société, alors qu'aujourd'hui il entre dans le cycle des études secondaires au moment où se manifeste avec acuité le besoin de choisir pour lui-même."

A cette situation qui, précise-t-il, n'est pas particulière au Québec, M. Schwartz propose des solutions multiples (dont plusieurs sont en voie d'application un peu partout) et qui exigent dans tous les cas la décentralisation du système scolaire et l'assouplissement des méthodes pédagogiques.

On sait que M. Schwartz est l'un de ceux qui préconisent non seulement l'ouverture de l'école à la vie, mais des formules qui permettraient aux

gens de revenir périodiquement aux études, selon leurs besoins. L'éducation permanente, au fond, n'a pas d'autre signification que cela: l'abolition de la traditionnelle période de "formation", à laquelle succède pour le reste de la vie un travail "productif" continu. Pareille transformation, bien sûr, présuppose de profonds changements dans la structure économique... mais, pour M. Schwartz, ces changements peuvent également être provoqués, dans une certaine mesure, par le système scolaire. "Évidemment, le système scolaire est le reflet d'une société... mais il peut aussi contribuer à la transformer, même si la société a tendance à se défendre et à vouloir continuer à former des gens à son image. Si les hommes politiques veulent éviter la révolution, ils doivent réformer le système scolaire... Bien sûr, les gauchistes me disent, en France, que je suis "un support du système", et c'est vrai, je le reconnais. J'essaie simplement de contribuer à le réformer au maximum."

Rien ne se fait d'un seul coup...

Quand il parle de changements qui pourraient être apportés à l'école, M. Schwartz évoque des concepts qui nous sont relativement familiers: par exemple, l'abolition de la traditionnelle division entre la formation technique et la formation générale. "L'intégration des deux secteurs, que vous avez réalisée au Québec, constitue un premier pas vers la fusion. Que cela ne se fasse pas d'un seul coup, que cela prenne du temps, c'est normal."

Il évoque aussi des formules comme la "promotion par matières", qui s'implante actuellement en France, le progrès continu par lequel, dans les écoles primaires à aires ouvertes, l'élève avance à son rythme propre, il parle aussi de la nécessité de permettre à l'élève du secondaire de faire des choix. "Non pas de choisir son métier à l'âge de 14 ans, mais de se concentrer dans certains champs d'étude et en favorisant la multi-disciplinarité."

Des concepts comme ceux-là, qui ont beaucoup d'analogies avec le système polyvalent, impliquent que l'élève passe à travers un certain nombre de cours obligatoires mais que les

matières soient enseignées différemment selon le champ de concentration. "Il y a mille et une façons d'enseigner les mathématiques, par exemple. Les mathématiques appliquées à la physique, les mathématiques dont aura besoin un sociologue, etc. Il faut voir les cours en termes d'objectifs plutôt que de contenu proprement dit. C'est de cette façon, en exerçant sa liberté de choix (selon ses goûts et ses aptitudes) tout en étant quand même obligé à une certaine rigueur, que l'adolescent peut se définir, savoir ce qu'il veut faire dans la vie. Cela exige évidemment que le système facilite les déplacements (exemple: du secteur technique au secteur général), qu'il permette à un élève de suivre, à tel âge, des cours qu'il n'aurait pas pu ou pas voulu suivre deux ou trois ans plus tôt, etc."

Au sujet de Multi-media, cette entreprise encore en chantier qui propose un projet un peu semblable à l'expérience de TEVEC au Saguenay (soit l'éducation des adultes les moins scolarisés, par le moyen de la télévision, la radio, l'animation, la constitution de groupes de travail au niveau régional ou local, etc), M. Schwartz estime qu'il s'agit là "d'un projet totalement original", dans la mesure où "l'on a enfin compris qu'il faut rejoindre les adultes là où ils sont — non pas les forcer à se rendre sur les bancs d'une école — et à partir de problèmes qu'ils vivent quotidiennement, comme le logement".

Interrogé sur les oppositions nombreuses qui se sont manifestées dans les milieux populaires de Montréal contre l'emprise des représentants gouvernementaux sur la commission administrative de Multi-media, M. Schwartz répondra qu'à mesure que "la base se formera", les divers paliers administratifs seront appelés à se modifier.

"Il est certain en tout cas, qu'un système comme celui-là n'a aucune efficacité si le public n'est pas représenté au moins à parité avec les pouvoirs publics. C'est une question de démocratie, bien sûr, mais c'est aussi une question d'efficacité. Si les pouvoirs publics sont en écrasante majorité, ils ne peuvent connaître les besoins des citoyens, et le projet perdrait tout impact."

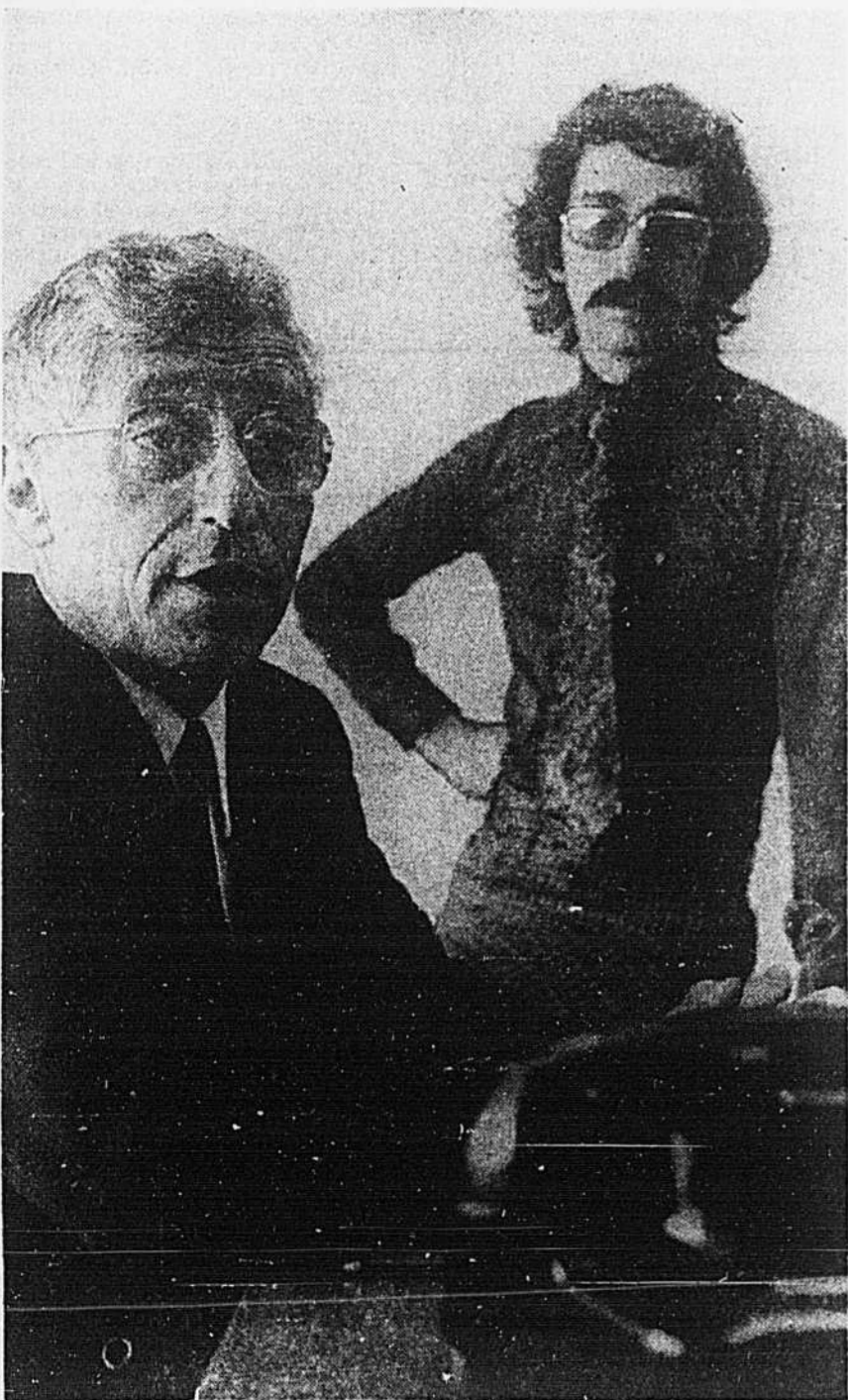
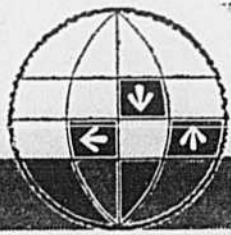


Photo La Presse, par Antoine Désilets

"L'école à aires ouvertes et le projet multi-media, autant de nouveautés passionnantes qui se situent dans la ligne d'évolution des systèmes scolaires de plusieurs pays", affirme M. Bertrand Schwartz, spécialiste français de l'éducation permanente, à l'issue de l'un de ses nombreux séjours au Québec.



PLEINS FEUX

SUR L'ACTUALITE

Le "phénomène McGovern" survivra-t-il assez longtemps pour déloger Nixon de la présidence?

Fernand BEAUREGARD
CHRONIQUEUR À L'INFORMATION ÉTRANGÈRE



Le 7 novembre prochain, à la suite d'une campagne qui ne peut être que violente et mouvementée, quelque 85 millions de millions d'Américains de 18 ans et plus, se rendront aux urnes pour élire le président du plus riche et le plus puissant pays du monde.

Quel sera le choix de l'électorat américain? Décidera-t-il de permettre à Nixon d'entreprendre un deuxième mandat, comme le veut la tradition ou voudra-t-il confier le pouvoir présidentiel à un président démocrate?

Le président Nixon sera difficile à déloger. Il a fort habilement pavé la voie à sa réélection en réalisant dans les derniers mois deux mémorables exploits: le sommet de Pékin où pour la première fois de leur court règne, les dirigeants de la Chine communistes soulevaient le rideau de bambou pour recevoir un président américain et, tout récemment, le sommet de Moscou, où en plus d'une série d'importants accords, était conclu un traité sur la limitation partielle des armements stratégiques.

Certes le dossier "Vietnam", hérité de l'administration Johnson (qui lui en avait hérité du gouvernement Kennedy) pèse lourd dans la balance anti-nixonienne. Certes, la décision de l'actuel président de miner les ports nord-vietnamiens, a pu catalyser l'opposition passionnée des pacifistes de toutes couleurs et des millions d'autres citoyens écœurés de voir leurs fils frôler la mort quotidiennement sur cette terre d'Indochine. Mais, l'énorme risque qu'a pris Nixon en imposant ce blocus au régime de Hanoi n'a pas eu les conséquences redoutées: le Kremlin, non seulement n'a-t-il pas contremandé le sommet de Moscou, mais ses dirigeants ont fort aimablement accueilli le président des États-Unis avec le fructueux résultat que l'on connaît.

Donc, il serait osé de prédire une victoire démocrate aux élections présidentielles du 7 novembre. Et plus facile de parier pour la reconduction de la présidence nixonienne.

Nixon: unanimité du "GOP"

D'autant plus que l'actuel président n'a à faire face à aucune opposition au sein du GOP et que les primaires républicaines, avant même d'être complétées, ont déjà assuré d'une écrasante majorité à la Convention nationale qui aura lieu quelques semaines après celles de Miami.

Et pourtant, le parti démocrate, qui avec John Kennedy, assassiné en 1963 et Lyndon Johnson, retiré volontairement en 1969, avait assumé la présidence du pays pendant 8 ans, a donné naissance à un candidat phénoménal qui a nom George McGovern.

Le sénateur du Dakota-Sud, parti perdant au lancement de la course

des primaires et dont les premières performances laissent à désirer, est en voie de balayer, sans espoir de rattrapage, des deux principaux rivaux démocrates, le sénateur Hubert Humphrey et le gouverneur Wallace.

Un autre rival, le "favori" de l'Establishment démocrate, est tombé en cours de route. On sait en effet que le sénateur Muskie, après d'éclatants succès dans les primaires initiales, a connu de retentissantes défaites et a, fort sagement, pris la décision de se retirer de la course, sans toutefois s'engager à ne pas se présenter à la convention d'investiture.

Mais, en somme, à moins d'un revirement spectaculaire à la rencontre de Miami Beach, le 10 juillet, le sénateur McGovern aura l'investiture "dans la poche".

Déjà assuré de 912 voix, grâce à sa quadruple victoire de mardi dernier alors qu'il enlevait haut la main, les quatre primaires de Californie, du New Jersey, du Nouveau-Mexique et du Dakota-Sud (l'Etat qu'il représente au Sénat), McGovern se voit presque concéder au moins 200 des 278 délégués, aux primaires du tout important Etat de New York qui auront lieu le 20 juin.

Pourquoi l'inquiétude?

Le sénateur du Dakota-Sud pourra donc se présenter à la convention de Miami avec un bloc de 1.200 à 1.300 voix et n'aura plus qu'à glaner auprès des délégués "non engagés" les voix qui lui donneront le chiffre magique de 1.509, soit la moitié plus un des 3.016 délégués habilités à voter pour l'investiture du candidat officiel à la présidence.

Alors que le parti démocrate devrait se réjouir d'avoir dans ses rangs un "candidat" aussi prestigieux, un candidat qui a pu déclasser les Muskie, Humphrey et Wallace, tout indique que le succès du "phénomène McGovern" a semé sinon la panique, du moins une forte inquiétude parmi les hautes instances démocrates.

Au point même où, selon certains observateurs chevronnés, le parti de McGovern irait même jusqu'à tout mettre en oeuvre pour lui barrer la route.

Il est donc à prévoir que de cruels jeux de coulisse auront lieu d'ici la fin des primaires, le 27 juin et pendant toute la durée de la rencontre de Miami Beach.

Déjà, le sénateur Humphrey a évoqué la possibilité d'une alliance avec le gouverneur "ségrégonniste" Wallace qui, assuré d'un bloc de quelque 500 délégués, pourrait se voir offrir le statut de colistier s'il acceptait de se ranger dans le camp du sénateur du Minnesota. Une telle alliance, si elle se matérialisait, pourrait cependant avoir pour effet de diviser irrémédiablement le parti démocrate. D'ailleurs, la possibilité d'un tel "compromis" vient d'être catégoriquement rejetée par un porte-parole du candidat Wallace qui assure que ce dernier n'acceptera jamais de jouer "les seconds violons" et que, en dépit de sa paralysie partielle à la suite de l'attentat contre sa vie, il ira à Miami se battre pour obtenir la candidature officielle du parti.

Le miracle "McGovern"

D'où vient le phénoménal succès



Le repos du "guerrier"
Le sénateur McGovern, qui se repose dans un hôtel de Los Angeles après la victoire qui lui apportait le bloc entier de 271 délégués californiens, songe peut-être, confortablement installé dans son fauteuil, à l'autre fauteuil, présidentiel, celui-là, qu'il aura vraisemblablement à disputer à Richard Nixon.

que connaît la campagne du sénateur McGovern? Comment cet homme calme, souriant, d'allure modérée, dont on dit qu'il n'a pas de charisme, a-t-il pu susciter cette vague qui l'empporte, comme un raz-de-marée, vers une victoire certaine à la convention du 10 juillet.

Les raisons sont multiples. Elles tiennent de thèmes faciles mais savamment et habilement exploités: engagement à mettre fin rapidement à la guerre du Vietnam, réduction de \$30 milliards du budget de la défense, imposition de plus lourdes taxes aux riches afin de venir en aide aux défavorisés, c'est-à-dire les revenus de \$12.000 et moins.

Mais l'exploitation de thèmes populaires ne suffit pas à expliquer la "vague McGovern".

L'explication se trouve surtout et principalement au niveau de l'organisation. Le sénateur McGovern a préparé sa campagne de longue date. Il a su s'entourer des meilleurs techniciens, dont un grand nombre recrutés au sein de la machine Kennedy. Puis, aux jeunes qui s'étaient laissés attirer par ses thèmes anti-guerre et anti-es-

tablishment, il a ouvert toutes grandes les portes, non seulement pour recueillir leur appui mais pour leur confier la lourde tâche de répandre la doctrine McGovern tant auprès des médias que parmi la population. Son armée de quelque 50.000 jeunes a accompli des prodiges, s'est battue avec une fougue et un enthousiasme contagieux qui ne semble pas devoir ralentir.

Autre raison de l'immense popularité du sénateur du Dakota-Sud: contrairement à ses rivaux qui se lancent dans des attaques à l'emporte-pièce contre lui, le dénoncent de façon virulente, et utilisent une formule "négative", McGovern est extrêmement positif. Plutôt que de ridiculiser ses rivaux, leur chercher noise, perdre ses énergies à tenter de salir leur image, il énonce posément, avec un ton qui inspire la confiance, les politiques qu'il entend appliquer, une fois installé à la présidence. Il évite le piège facile de la dénonciation et se contente d'exposer clairement les réformes qu'il entend mettre en vigueur, une fois à la Maison Blanche.

Tout cela est fort bien et cadre excellentement avec l'objectif des hautes

instances démocrates. Pourquoi alors s'inquiètent-elles et sont-elles si réticentes à se rallier à la bannière du sénateur McGovern?

Un entourage suspect

C'est qu'on attribue son succès, moins au sénateur lui-même qu'aux dizaines de milliers de jeunes qui forment son armée. On les dit "extrémistes", "activistes", "contestataires", "pacifistes", personnages tout à fait à l'opposé du profil de l'électeur moyen, membre de la vaste majorité silencieuse, majorité silencieuse qui constitue le plus fort segment de l'électorat américain.

Or, ce que cherche en priorité le parti démocrate n'est pas tellement un candidat capable d'obtenir l'investiture à la convention de Miami, qu'un homme assez "charismatique" pour battre le président Nixon aux élections de novembre prochain. McGovern, déclare l'establishment démocrate, ne nous paraît pas être cet homme.

Le problème reste entier, cependant, car l'ex-président des États-Unis et

sénateur du Minnesota l'est encore moins.

A moins que ne se forge une alliance de dernière heure qui verrait le sénateur Humphrey et le gouverneur Wallace fusionner leurs forces?

Redoutable hypothèse! Autre hypothèse, une décision du sénateur Humphrey, d'oublier ses ambitions "présidentielles" au profit de l'avenir du parti et de se rallier au sénateur McGovern.

Dernière hypothèse et peut-être la plus plausible, l'endossement officiel du sénateur Edward Kennedy à la cause McGovern. Ce serait pour Kennedy une trait brillant de stratégie. Car en se déclarant publiquement en faveur du sénateur du Dakota-Sud, déjà assuré de l'investiture, il jetterait les jalons d'une campagne qui, au terme du dernier mandat de Nixon, pourrait le conduire, lui, sénateur du Massachusetts, à la présidence des États-Unis.

Car, l'actuel chef de l'exécutif américain sera réélu à la présidence.

L'objectif, le seul que doit viser le parti démocrate est de préparer sa victoire aux élections présidentielles de 1976.

REVUE ET RÉSUMÉE LA SEMAINE

par Paul POULIOT

DES événements d'une grande diversité d'intérêt, survenus à des points du globe aussi différents que le Québec, la Rhodesie, la Californie, le Sud-Vietnam et la Suède, ont capté l'attention au cours de la semaine qui s'achève.

Lundi dernier, le 5, avait lieu, à Contrecoeur, l'un des événements marquants de l'histoire économique du Québec, l'inauguration de l'Acierie de Contrecoeur. A cette occasion, le premier ministre de la province, M. Robert Bourassa, a souligné que la mise en opération de cette usine constitue un pas important pour sortir l'industrie secondaire au Québec de son état de sous-développement. L'acierie, du complexe sidérurgique Sidbec-Desco, construite au coût de \$35 millions, atteindra sa capacité optimale de production, soit 600.000 tonnes par année, des février ou mars 1973.

Tragédie minière

La Rhodesie, ancienne colonie britannique en Afrique, dont on entend parler surtout en raison de

ses problèmes raciaux et de ses démêlés avec le gouvernement de Londres, a été le théâtre, au début de la semaine, de l'une des pires tragédies minières jamais survenues de mémoire d'homme. A la suite de coups de grisou 464 mineurs sont demeurés emprisonnés dans les galeries d'un des puits de la mine de charbon de Wankie. Jusqu'ici seulement sept cadavres ont été remontés à la surface et il semble que le bilan officiel de cette tragédie se chiffre à 431 morts.

Victoire de M. McGovern

Le sénateur George McGovern, candidat à la nomination officielle du parti démocrate pour la présidence des États-Unis, a triomphé facilement de ses adversaires, principalement le sénateur Hubert Humphrey et le gouverneur George C. Wallace, lors des "primaires" de l'Etat de Californie.

Le prochain test de popularité de M. McGovern aura lieu dans l'Etat de New York, le 20 juin.

On prédit déjà sa victoire dans cette dernière épreuve importante avant la convention démocrate de Miami, le mois prochain.

La guerre se poursuit

Au Sud-Vietnam la guerre se poursuit toujours, inexorable, cruelle, dévastatrice. Le triste bilan des pertes en vies humaines ne cesse de monter, surtout depuis le début de la grande offensive communiste. A An Loc, par exemple, une centaine de personnes, des femmes et des enfants surtout, auraient été massacrés au cours du siège de cette ville par les troupes nord-vietnamiennes.

Un horrible accident s'est produit, non loin de Saigon, lorsque des chasseurs-bombardiers sud-vietnamiens ont largué par méprise, sur un groupe de leurs compatriotes, un chapelet de bombes au napalm. Plusieurs enfants, des soldats et des civils ont été gravement brûlés par les flammes.

Déblocage à Québec

Les négociations dans la fonction publique, qui étaient dans une impasse dont on craignait l'issue possible, ont repris entre les représentants du gouvernement du Québec et ceux des syndiqués. Hier, les négociateurs du Front commun syndical sont retournés à toutes les tables de négociations sectorielles. C'est d'ailleurs la décision la plus importante prise par le Front commun depuis la reprise des discussions avec le ministre de la Fonction publique, M. Jean Cournoyer. Le dialogue, au cours des prochains jours du moins, aura sans doute comme sujet principal la contre-proposition syndicale visant à accorder la sécurité d'emploi (par un système de priorité d'emploi) à tous les employés syndiqués du secteur public et para-public.

Autrefois c'étaient les régions rurales du Québec qui fournissaient les plus fortes hausses de population, maintenant, la situation est renversée. C'est, en effet, ce que vient de dévoiler un bulletin préliminaire du recensement de 1971.

Ce document, publié par Statistique Canada, à Ottawa, indique que dans 44 des 74 divisions de recensement du Québec, la population a augmenté. Ce sont là des divisions qui englobent généralement les villes et les centres urbains les plus importants de la province, soit l'île de Montréal, Québec, Joliette, Sherbrooke et Chicoutimi. Par contre, la population a diminué dans les régions rurales, les villages et les petites villes.

Honneur à un médecin

Le Dr Gustave Gingras, le dévoué fondateur de l'Institut de réhabilitation de Montréal, a été honoré pour ses nombreuses oeuvres humanitaires. Il s'est vu décerner le prix de \$50.000 de la Banque Royale pour les miracles de réhabilitation qu'il a accomplis au cours de sa carrière. On a voulu ainsi souligner l'immense travail accompli par ce défenseur des handicapés, des personnes âgées, des enfants victimes de la guerre et des malades chroniques.

Son nom s'ajoute maintenant à celui d'éminents récipiendaires, qui, depuis 1967, ont aussi été honorés pour avoir atteint le summum de la réussite dans leur profession.

Blocus chez les débardeurs

Les trois principaux ports du

Saint-Laurent, Montréal, Trois-Rivières et Québec, sont paralysés depuis maintenant 22 jours. Malgré des appels répétés du ministre fédéral du Travail, M. Martin O'Connell, en faveur de l'arbitrage comme un moyen de régler le différend entre armateurs et débardeurs, les deux parties semblent rester sourdes et conservent leurs positions.

Aucun indice ne permet de prévoir que la grève des débardeurs puisse se terminer bientôt. Cet arrêt de travail a occasionné, à date, des pertes qui se chiffrent à plusieurs centaines de millions de dollars. Depuis le 17 mai, des centaines de navires ont été détournés vers d'autres ports du pays afin de pouvoir décharger leur cargaison. Plusieurs industries sont déjà touchées par une pénurie de marchandises.

Conférence sur l'environnement

Le Canada s'est particulièrement signalé à l'attention mondiale à la conférence des Nations unies sur l'environnement, qui se poursuit depuis bientôt une semaine, à Stockholm. En plus d'annoncer son intention de parrainer une conférence mondiale des ressources biologiques de la mer, à Vancouver, en février prochain, le ministre canadien de l'Environnement, M. Jack Davis, a proposé la création d'un organisme international qui aurait pour mission la protection de l'environnement dans toutes les régions du globe.

M. Davis, qui préside la délégation canadienne dans la capitale suédoise, a adressé une invitation

aux Nations unies pour que la prochaine conférence sur l'environnement se tienne, au Canada, en 1977.

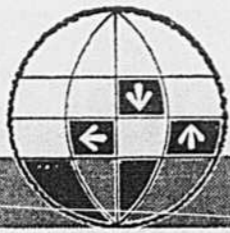
Angela Davis acquittée

L'un des procès les plus retentissants ces dernières années, aux États-Unis, a pris fin, lundi dernier, par l'acquiescement d'Angela Davis, accusée de meurtre, d'enlèvement et de participation à un complot.

Un jury composé de sept femmes et cinq hommes, tous blancs, a conclu que la jeune femme était innocente des crimes dont on l'accusait. Ainsi prenait fin, pour cette universitaire et sa famille, un affreux cauchemar qui durait depuis déjà 22 mois.

Montréal et ses cols bleus

Rien de changé dans le conflit qui oppose la Ville de Montréal à ses 8.000 cols bleus, dont le débrayage remonte déjà au 12 mai pour une question de sécurité d'emploi. On a cru, un moment, que l'intervention du maire Jean Drapeau, apporterait enfin une solution acceptable pour tous, mais, en dépit de certaines concessions de part et d'autre, les problèmes majeurs, dont la sécurité d'emploi, les travaux forfaitaires, le droit d'arbitrage relatif à l'examen médical, demeurent toujours en suspens. Entre temps, les ordures ménagères continuent de s'amonceler en bordure des parcs et des rues de la ville et une multitude d'autres inconvénients contribuent à rendre chaque jour la vie des Montréalais encore plus misérable.



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

Le débat sur le projet de réforme de la carte électorale

La timidité et le silence des députés de Montréal tranchent avec l'agressivité des députés ruraux



Maurice GIROUX
chroniqueur politique

LES députés représentant les zones urbaines du Québec auront fort à faire d'ici la fin du mois de juin s'il veulent contrebalancer avec efficacité les multiples interventions de leurs collègues des districts ruraux qui voudraient accorder une surreprésentation parlementaire aux régions périphériques.

Depuis que les élus du peuple étudient le projet déposé le 1er mars dernier par les commissaires Drouin, Barbeau et Prémont, la majorité des critiques ont été formulées par les partisans soit d'un statu quo à peine déguisé, soit d'un régime d'exception en faveur de la représentation rurale.

Or le projet de révision de la carte électorale accorde déjà de nombreux privilèges aux comtés éloignés de même qu'aux comtés à prédominance rurale. Une trentaine de comtés ruraux comptent en effet moins de 28,000 électeurs, tandis que 35 comtés urbains comptent plus de 36,000 électeurs.

Dans le projet Drouin, il existe donc déjà un déséquilibre en faveur des comtés ruraux. Un régime d'exception favorise déjà les régions éloignées ou en voie de développement. Le projet Drouin ne fait que corriger les écarts les plus scandaleux entre les comtés urbains fortement peuplés et les "bourgs pourris" qui existent actuellement.

L'exception généralisée

Plusieurs interventions entendues cette semaine à la commission parlementaire indiquent que plusieurs députés ruraux voudraient voir appliquer à leur région respective le régime très exceptionnel fait aux Iles-de-la-Madeleine, qui comptent seulement 7,000 électeurs.

Ces députés appartiennent à toutes les formations politiques, à l'exception évidemment du Parti québécois qui, malgré ses réticences quant à l'ensemble de la réforme, préfère probablement appuyer le projet Drouin plutôt que de se retrouver avec un projet encore plus mauvais.

Mais les députés libéraux des régions rurales, ceux du Crédit social et ceux d'Unité-Québec ont fait chorus

cette semaine pour tenter de modifier en profondeur le rapport Drouin. A date, plus de 22 suggestions d'amendements ont été formulées par une dizaine de députés. Lorsque les députés ruraux de toutes les régions auront fini de parler, la commission parlementaire se retrouvera probablement en présence d'une centaine d'amendements.

Si ces amendements devaient être tous "considérés" par la commission Drouin, celle-ci serait alors placée devant l'alternative suivante: recommencer un travail qui a nécessité 115 réunions ou dire au gouvernement de garder la carte électorale actuelle, puisque la série d'amendements équivaldrait, grosso modo, à consacrer le statu quo.

Absence des gros canons

Face à cette avalanche de critiques formulées par les députés ruraux, les députés des zones urbaines se sont montrés jusqu'ici fort timides, ou ont été carrément absents des débats.

L'absence des "gros canons" de la députation libérale montréalaise a surtout été remarquée pendant les deux premières séances de la commission parlementaire. Si le gouvernement Bourassa veut véritablement faire adopter le projet Drouin sans le modifier substantiellement, l'équilibre des interventions devra sans doute être modifié au cours des prochaines séances.

A moins évidemment que la stratégie gouvernementale ne consiste à laisser "la vapeur s'échapper" pendant quelques semaines, quitte à reprendre en main le débat vers la fin de juin, date limite que la commission Drouin ne pourrait franchir sans compromettre l'objectif du 31 décembre 1972.

Cette stratégie laisserait entendre que la majorité du caucus libéral, même si ce dernier est composé presque également de députés ruraux et de députés urbains, est favorable au projet Drouin et qu'une simple décision de la majorité pourrait mettre fin à la kyrielle des propositions d'amendements.

Les meilleurs arguments

La timidité ou même le silence des députés des zones urbaines du Québec sont d'autant plus surprenants que ces derniers ont en main d'excellents arguments pour contrer l'offensive déclenchée par leurs collègues ruraux.

Jusqu'à présent, ce sont les membres de la commission Drouin qui ont eu le fardeau de la preuve pour démontrer la nécessité d'un meilleur

équilibre en faveur des électeurs urbains.

Mais l'argumentation présentée jusqu'ici de part et d'autre n'est pas allée en profondeur, la commission Drouin plaçant surtout l'impossibilité de tout recommencer le travail à zéro, pendant que les partisans de la représentation rurale se plaignent d'être martyrisés, d'être laissés pour compte, d'être relégués au rang de citoyens de seconde zone.

Les véritables victimes

Si les députés urbains s'en donnaient vraiment la peine d'ici la fin de juin, ils pourraient démontrer assez facilement que ce sont les électeurs des grandes villes qui, jusqu'à présent, ont été les véritables victimes du système électoral québécois.

Sous prétexte que les électeurs des comtés ruraux participent en plus grand nombre aux élections, qu'ils sont prompts à avoir recours à leur député, et que celui-ci doit pouvoir piloter ses gens à travers les méandres de plusieurs ministères et agences gouvernementales, le Parlement a traditionnellement eu pour politique de parquer dans des comtés très peuplés des grandes villes des dizaines et des dizaines de milliers d'électeurs.

En dernier ressort, ces derniers se sont retrouvés avec les années comme défranchisés de leurs droits politiques les plus élémentaires, un peu comme les Noirs américains qui, il n'y a pas encore très longtemps, ne pouvaient exercer efficacement et collectivement leur droit de vote.

Les zones grises

Alors que les députés ruraux invoquent le sous-développement ou l'isolement de leurs régions pour réclamer une super-représentation parlementaire, les zones urbaines défavorisées pourraient tout aussi bien plaider en faveur d'une représentation plus adéquate.

Il n'est pas interdit de penser en effet que si la participation des électeurs urbains aux élections est moins élevée que dans les campagnes, c'est précisément à cause du caractère impersonnel, anonyme et frustrant des grandes circonscriptions urbaines surpeuplées.

Particulièrement dans les zones grises des grandes villes comme Montréal, Québec, Trois-Rivières et Hull, on pourrait donc plaider comme souhaitable et même nécessaire la création de comtés moins peuplés que le maximum de 37,000 électeurs actuellement prévu par le rapport Drouin.

Si un comté entièrement rural, défavorisé ou en voie de développement

comme Bellechasse peut ne compter que 28,000 électeurs, les mêmes arguments pourraient valoir en faveur des comtés de Sainte-Anne, Saint-Henri, Saint-Jacques ou même Sainte-Marie qui renferment des milliers et des milliers d'électeurs aux besoins tout aussi diversifiés, pressants et essentiels.

En bref, les députés représentant les régions urbaines, et plus particu-

lièrement ceux des zones grises, risquent par leur silence ou par leur absence aux débats sur la carte électorale de perpétuer l'état d'ignorance dans lequel semblent se complaire leurs collègues ruraux à l'égard des problèmes des électeurs urbains.

Alors que les députés ruraux ne manquent jamais une occasion de parler des problèmes de leur patelin, les députés de ville semblent le plus souvent "au-dessus de leurs affaires" en

ce domaine, probablement occupés à régler quelque part les grands problèmes de l'heure qui confrontent le Québec!

(1) M. Armand Bois, député du comté ouvrier de Saint-Sauveur à Québec, a compris le contraire lorsqu'il a suggéré cette semaine de pénaliser les électeurs des villes pour cette absence de participation.



Les comtés défavorisés de Montréal

Cette carte du centre-ville de Montréal indique, pour 1961, les secteurs de recensement où la moyenne des traitements et salaires était inférieure à \$3,000 par conscriptions électorales fédérales. Les comtés sont les circlés de 1968. (Source: Statistique-Canada). Les députés représentant les zones grises des grands centres urbains comme Montréal, Québec, Trois-Rivières et Hull pourraient réclamer, s'ils le voulaient, la même représentation parlementaire (pas plus de 32,000 électeurs par comté) que leurs collègues ruraux qui invoquent le sous-développement économique de leur région.

"Tranquillement, pas vite": un simple témoignage



Jean-Guy DUBUC
chroniqueur à la religion

TRANQUILLEMENT, pas vite" n'est pas un film à thèse. Selon son auteur, Guy L. Côté, c'est un témoignage qui suscite des questions. C'est dans ce sens qu'il l'a conçu et les réactions qu'il suscite lui prouvent bien que son film a rempli sa mission.

Des réactions, il y en a eu.

On a parlé de "bouffonneries-sarcelles" et de "chefs d'oeuvre". Pour les uns, le film était une démolition systématique de la religion. Pour d'autres, il représentait une lueur d'espoir. On en parle dans tous les milieux de croyants: les évêques ont eu droit à leur représentation privée et les paroisses organisent, l'une après l'autre, des séances spéciales suivies de discussion. Récemment, les détenus de la prison de Cowansville le visionnaient et s'engageaient dans un échange nourri sur la religion qu'ils ont connue. "Mission accomplie," se dit le réalisateur.

Guy Côté a été presque totalement silencieux pendant qu'on débattait le sujet sur la place publique. Il a expliqué à LA PRESSE les ambitions de son film.

"J'ai voulu faire un instrument d'animation, dit-il. Un document qui puisse faire réfléchir les gens à partir de leur propre expérience. Les aider à poursuivre leur cheminement avec ses conditionnements et ses valeurs.

"Personnellement, je n'avais rien à dire. Je voulais produire une conscientisation de la situation dans laquelle chacun se trouve actuellement au plan religieux, et où il veut se définir."

Côté ressentait en lui les changements qui se produisaient dans sa perception du religieux. Mais il nota aussi que tout le monde, autour de lui, portait des interrogations semblables. En fait, tout le

monde était conscient qu'il se passait quelque chose au plan religieux et que ce nouveau mouvement ne trouvait aucune unanimité. C'est ce manque d'unanimité qui l'a séduit. Il a décidé de faire un film qui aiderait les cheminements divers.

Un film à 25 auteurs

On attribue d'ordinaire la paternité d'un film à son réalisateur. Dans les cas de "Tranquillement, pas vite", Guy Côté refuse de se considérer auteur unique.

Portant sa préoccupation en tête, il s'est engagé à l'intérieur d'une communauté de base, celle que l'on voit dans la deuxième partie du film. Ils étaient 25. Et ils ont accepté ensemble de porter la responsabilité du film. Pas seulement pour les séquences où on les voit vivre en groupe, mais aussi pour toute cette partie de 80 minutes qui décrit une situation d'Eglise actuelle. Lui, Côté, serait la réalisatrice technique, l'animateur, l'exécutant du projet. Ils ont mis trois mois à se décider. Puis ils ont dit oui.

Par une entente spéciale avec l'ONF, ils contrôlaient même la sortie du film.

Pendant huit mois, ils ont fait tourner la caméra selon les événements qui se produisaient ou qu'ils vivaient.

Ils ont accumulé ainsi 30 heures de projection. Ils ont voté pour décider des séquences à conserver. Ils ont accepté, avec une majorité qui devait être d'au moins les deux tiers, de présenter le film tel qu'on le voit maintenant sur l'écran.

Donc, pas d'ambiguïté à ce sujet: le film est vraiment l'oeuvre d'une communauté de 25 chrétiens.

Thèse ou témoignage?

Plusieurs personnes furent d'avis que "Tranquillement, pas vite" était un film à thèse: on voulait, d'une part, signifier la mort de la religion traditionnelle et, d'autre part, donner le modèle de vie dans l'Eglise nouvelle.

Pour Guy Côté, le film ne se veut pas une thèse. Il n'est qu'un témoignage qui amène des questions.

Et si on lui parle de ceux qui ont

vu une orientation déterminée dans le montage du film, il passe rapidement à l'attaque. Il comprend mais accepte mal.

"Tout film est une oeuvre subjective. Mais le spectateur aussi est subjectif. De plus, la réalité que l'on voit sur l'écran contient toujours des éléments contradictoires, comme toute réalité humaine.

"Lors du tournage des séquences

du chapelet à la cathédrale, je savais que les 150 personnes présentes vivaient des choses importantes pour elles. J'ai vraiment tenté de sentir l'intérieur de ces gens. Mais dans un montage, on fait sortir les aspects contradictoires de la réalité."

Il explique alors que la contradiction signifie une limitation. "L'évangile, c'est un mouvement. L'E-

glise, c'est une institution humaine avec ses avantages mais aussi ses limitations."

"Il a voulu montrer l'Eglise telle que vécue. Ceux qui ont vu le film se souviennent d'une séquence qui en a choqué plusieurs. Durant la démolition d'une église, des ouvriers trouvent, dans le tabernacle à demi étruit, une hostie oubliée. Ils accomplissent alors une certaine parodie de l'Eucharistie. Les réactions furent diverses et catégoriques.

"Des curés m'ont dit, raconte Côté: "je connais les ouvriers, c'est du bon monde, ils n'auraient jamais fait ça." Et des chefs de syndicats m'ont dit: "tous les ouvriers sont venus voir ce qui les choque." Et le jour du visionnement de ces séquences, quand les ouvriers sont venus voir ce qui les concernait, le chef du groupe m'a simplement dit: "c'est ben correct, prends un cigare." Et Côté montre alors ce cigare qu'il a conservé en souvenir.

La communauté: un modèle?

Le groupe des 25 a accepté de faire son autoportrait et le réalisateur savait qu'il y avait là un risque: un groupe peut montrer ce qu'il voudrait être plutôt que ce qu'il est.

"La deuxième partie du film est un peu maquillée, avoue Guy Côté. La période de huit mois de tournage a coïncidé avec un grand moment d'enthousiasme dans l'équipe. Mais les gens vont également admettre que devant la caméra, ils se sont montrés plus "roses" qu'ils ne le sont de fait. Là encore, cela fait partie du caractère limitatif de toute organisation humaine."

Le cinéaste est aussi conscient que certaines personnes aient pu voir cette deuxième partie comme la solution à la situation décrite dans la première. C'est un mouvement, croit-il, qui disparaît dans une seconde réflexion. "Nous aurions aimé faire un autre montage évitant ce jugement: nous avons fait le seul qui était possible. Il ne faut donc pas y voir une thèse à soutenir: elle n'existe que pour ceux qui écrivent..."

Côté ne croit d'ailleurs pas que l'aspect "scandale" du film soit la raison de sa popularité. Des dix films qu'il a déjà faits, c'est pourtant le premier qui "marche tout seul!"

"D'après le témoignage de ceux qui l'ont vu, dit-il, le film marche parce qu'il pose des questions. Et pour tout le monde, c'est une expérience enrichissante d'en discuter."

Le cinéaste a donc atteint le but qu'il s'était fixé. En plus, il reconnaît que lui-même a cheminé personnellement pendant ces deux ans de travail: il a acquis un nouveau respect pour la diversité dans l'Eglise.

C'est peut-être pour créer une unité dans la diversité qu'il demeure actif dans cette communauté de base tout en étant président du conseil de pastorale de Saint-Germain d'Outremont.

Qu'est-ce que ce film?

"Tranquillement, pas vite" est un film produit par l'Office National du Film, réalisé par Guy Côté, avec la collaboration de 25 membres d'une communauté de base.

Le film dure deux heures et 25 minutes.

Il présente, dans une première partie, une vision de l'Eglise québécoise actuelle. La seconde partie montre la vie d'une équipe de 25 membres, du milieu bourgeois, dans l'expression de leur préoccupation religieuse.

Sorti à Montréal le 31 janvier dernier, le film a rapidement connu une carrière assez exceptionnelle. Il est encore constamment en demande. On l'appelle "un film-choc". Il a provoqué des réactions violentes. Au moins un groupe a demandé à la Secrétaire d'Etat que le film soit retiré.

Ceux qui l'ont vu seront heureux de lire les commentaires du réalisateur dans la première entrevue qu'il accorde depuis la parution du film. Les autres seront peut-être plus convaincus que c'est un "film à voir".

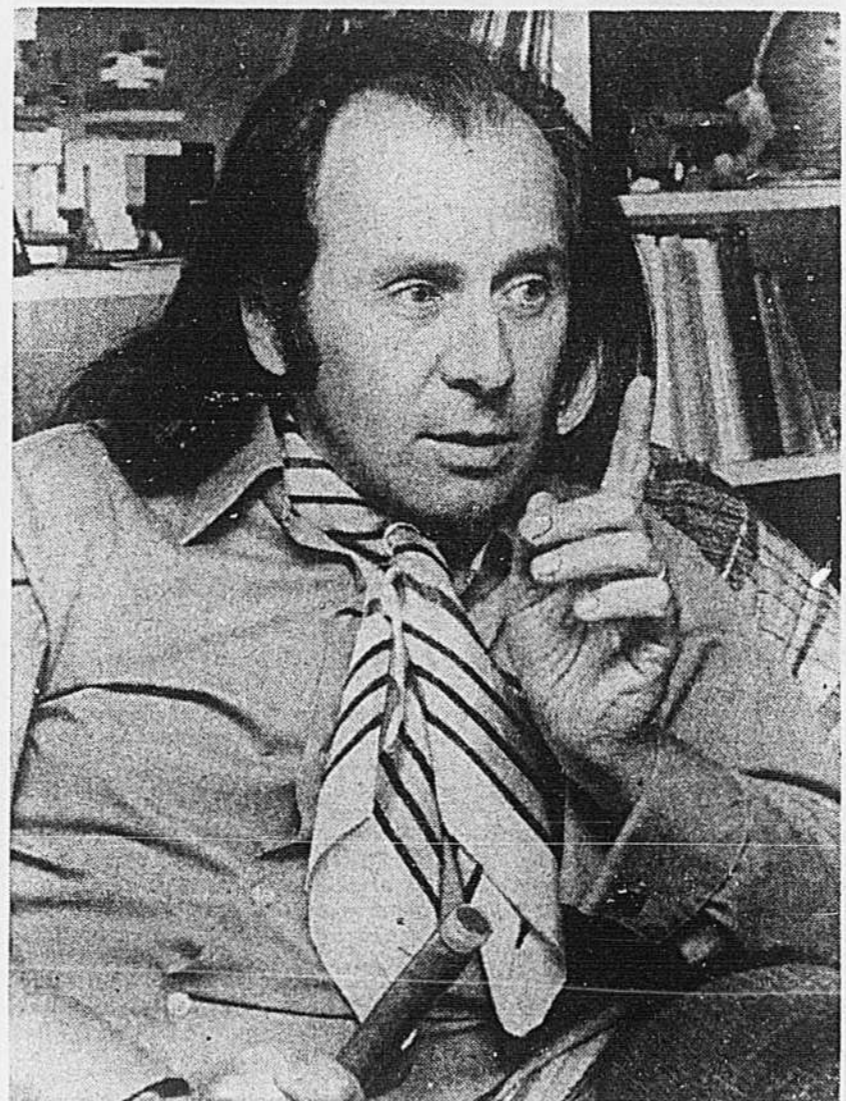


photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Guy Côté tient à la main le cigare que lui a donné un ouvrier après avoir vu le film, en lui disant: "C'est ben correct". Pour le réalisateur, c'est là la preuve qu'il a dit la vérité.



Pour la nomination à la candidature présidentielle des USA

Muskie prend position contre McGovern

WASHINGTON (AFP) — En refusant hier publiquement de se désister en faveur du sénateur George McGovern, candidat de loin le mieux placé pour la convention démocrate de Miami le 10 juillet, en maintenant sa candidature à l'investiture du parti, le sénateur Edmund Muskie prend en fait position contre George McGovern et contre son programme jugé trop révolutionnaire.

Telle est l'impression des observateurs politiques après la déclaration solennelle du sénateur Muskie dans la grande salle archi-comble du National Press Club de Washington, face à trois cents journalistes.

Pour justifier sa prise de position, le sénateur du Maine, qui a subi une série d'échecs retentissants dans les élections primaires, a avancé des arguments habiles: McGovern, dit-il, se

présentera peut-être à Miami avec 1.200 ou 1.300 mandats sur les 1.509 nécessaires pour être élu et il est possible, en fin de compte, qu'il soit désigné par la convention. Mais, d'une part, il n'est pas possible de se désister en sa faveur ou de lui accorder un blanc-seing alors que des centaines de délégués, élus conformément aux nouvelles règles de procédure précisément prescrites par McGovern, n'ont

pas été consultés. Seule la convention démocrate pourra se prononcer.

D'autre part, le programme de McGovern ne réunit pas tous les suffrages dans le camp démocrate. Beaucoup de délégués ne savent encore comment voter et il appartient à George McGovern de s'expliquer et de présenter un programme compatible avec les aspirations de la majorité des membres du parti. Aussi bien, en attendant, le sénateur Muskie qui détient quelque 174 mandats maintient sa candidature.

Quatre candidats se présenteront donc à la convention de Miami: McGovern, l'homme à battre, Humphrey, Wallace et Muskie. La commission d'accréditation des délégués — toute puissante — tiendra des séances agitées. De toute évidence, l'entretien de jeudi entre McGovern et Muskie, dont beaucoup attendaient une unification du parti, a été négatif. Pour le sénateur du Maine, McGovern est décidément trop à gauche et les apaisements qu'il prodigue depuis quatre jours à ses amis d'hier laissent insensibles les gouverneurs, les maires, les dirigeants syndicalistes et les bourgeois. Edward Kennedy, qui n'est pas candidat, va se trouver à nouveau très sollicité car le gros problème pour le parti démocrate, c'est de trouver un candidat qui concilie les aspirations des jeunes et l'immobilisme de l'"Establishment".

De son côté, le sénateur Hubert Humphrey a déclaré hier à Pittsburgh qu'il n'y avait pas plus de chance qu'il choisisse M. George Wallace, gouverneur de l'Alabama, comme candidat à la vice-présidence des Etats-Unis qu'il n'en avait "d'être astronaute lors du prochain voyage vers la Lune".

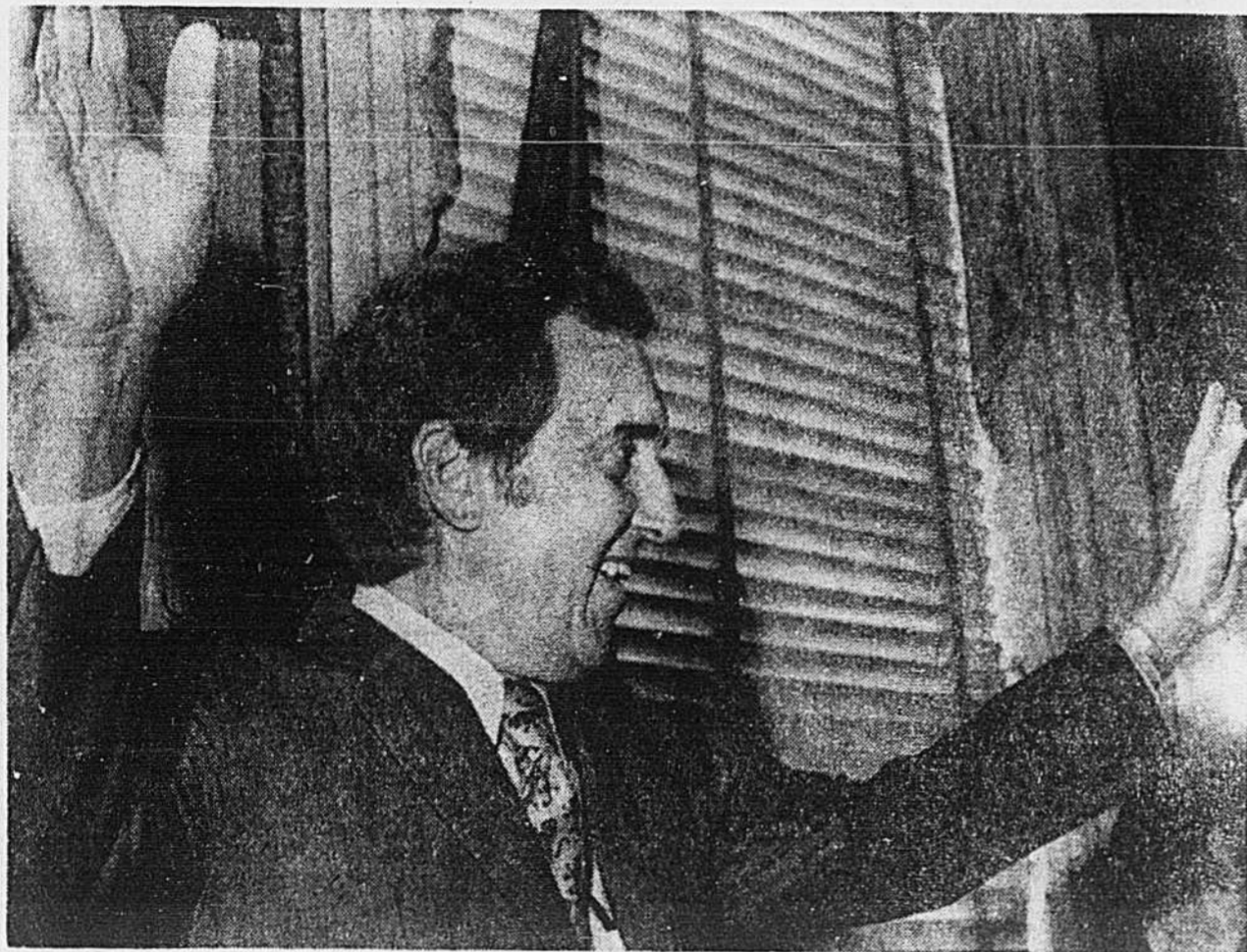
Le sénateur, candidat à l'investiture démocrate, avait déclaré deux jours auparavant qu'il accepterait M. Wallace comme coéquipier si ce dernier approuvait la plateforme du parti démocrate. Il a affirmé hier au cours d'une conférence de presse que ses propos avaient été mal interprétés.

Bien que le gouverneur de l'Alabama ait assez de pouvoir pour in-

fluencer le choix du parti démocrate, "il n'est pas mon genre de démocrate", a précisé M. Humphrey. Le sénateur était venu s'adresser à Pittsburgh à la convention du Syndicat du textile (210.000 membres) dont le président a déclaré qu'il serait heureux de voir M. Humphrey à la Maison Blanche l'année prochaine.

Enfin, l'avion dans lequel se trouvait, hier, le sénateur George McGo-

vern, a dû faire un atterrissage d'urgence à Pittsburgh à la suite d'une alerte à la bombe. Deux ou trois journalistes ont été blessés à la suite de l'incident car toutes les personnes à bord, y compris M. McGovern, sont sorties de l'appareil en glissant sur des toboggans par les issues de secours. Le candidat se rendait à Oklahoma City où il devait participer à un banquet. Il y a renoncé.



Sus à McGovern!

Le sénateur Edmund Muskie, démocrate du Maine, lève les bras en réponse à l'ovation que lui font les journalistes à son arrivée hier au "National Press Club" de Washington.

Les protestants érigent 30 barricades à Belfast

BELFAST (AFP) — Une trentaine de barricades ont été érigées simultanément hier soir dans les quartiers protestants de Belfast. Plusieurs entrées de la ville ont été bloquées par des véhicules de tous genres réquisitionnés par des volontaires de l'Association de défense de l'Ulster (U.D.A.), organisation extrémiste protestante. Autour de chaque barricade, des "loyalistes" montent la garde, vêtus de leur uniforme devenu traditionnel: veste de camouflage, chapeau de brousse et passe-montagne masquant le visage. La plupart sont armés de manches de pioche. C'est la première fois que les protestants appliquent si massivement la tactique dite des "No Go Areas" (zones interdites).

Selon un officier de police, l'U.D.A. avait promis de faire une manifestation de sa force ce week-end. Un leader loyaliste a de son côté déclaré: "Ce n'est qu'un exemple. Nous ne faisons que commencer à montrer à M. Whitelaw de quoi nous sommes capables".

A quelques centaines de mètres des barricades protestantes, dans certains quartiers, les catholiques ont construit à la hâte leurs propres barricades, autour desquelles la veille a commencé. La situation est cependant calme.

Par ailleurs, M. William Whitelaw, "proconsul" britannique en Irlande du

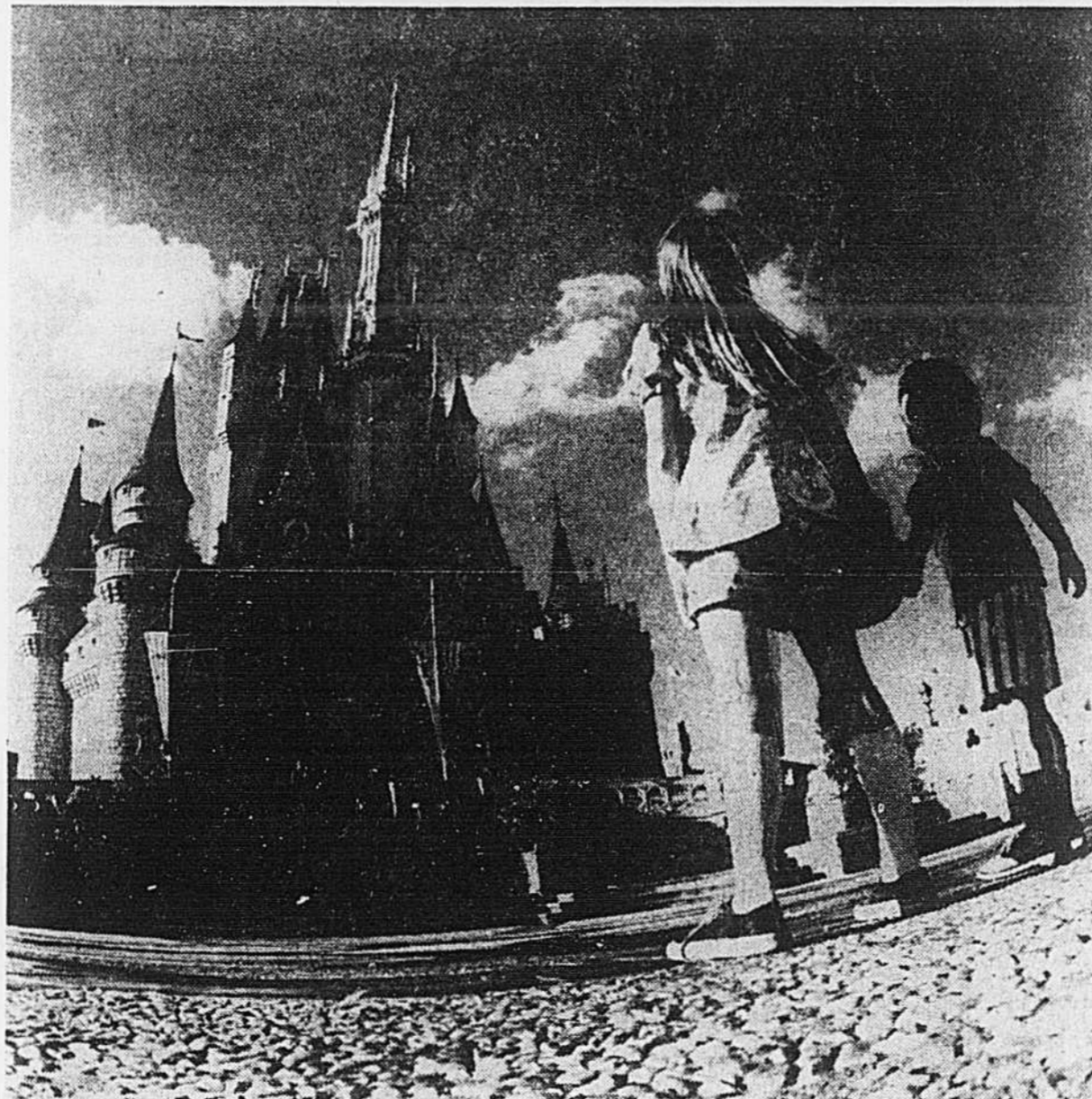
Nord, s'est fait insulter et malmené par une foule de protestants hier en visitant la petite ville de Lurgan, dans le comté d'Armagh. En quittant l'hôtel de ville, M. Whitelaw, qui effectuait une tournée dans la province, a été entouré par un groupe de 200 mécontents qui lui ont craché au visage.

M. Whitelaw a dû être ramené de toute urgence à sa voiture, qui a démarré en trombe pour échapper aux manifestants. Le secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord était venu à Lurgan pour écouter les doléances des habitants.

D'autre part, un homme a été tué et deux femmes légèrement blessées au cours d'une fusillade à Belfast. Ils ont été atteints par une rafale en quittant à bord de la même voiture l'usine de tapis où ils travaillaient dans le quartier de Finaghy. Egalement à Belfast, un épicier a été légèrement blessé par balles au cours d'un coup de main dans sa boutique par un groupe d'hommes armés.

Dans le quartier catholique de Lower Falls, à Belfast, l'aile "provisoire" de l'IRA a imposé hier soir un couvre-feu entre 18 h. et minuit. Dans des tracts distribués dans ce quartier, le commandement local de l'IRA "provisoire" avertit la population que toute voiture sillonnant les rues de Lower Falls entre ces heures, sera systématiquement attaquée par ses unités.

Cet été, emmenez les enfants à notre chalet.



L'été dernier, vous avez passé vos vacances à votre chalet. Les enfants se sont bien amusés.

Cet été, faites quelque chose de différent. Venez avec toute la famille dans notre coin de la Floride. Les enfants s'amuseront follement.

Notre chalet, au fait, c'est le Royaume Enchanté du Monde de Walt Disney. Et comme Eastern est la ligne aérienne officielle du Monde de Walt Disney, nous pouvons vous y conduire plus aisément que n'importe qui. Ça ne vous coûtera guère plus cher que vos vacances au chalet, l'été dernier. Et ce sera un été inoubliable.

Combien ça coûte à notre chalet.

Votre séjour en famille au Monde de Walt Disney et en Floride peut varier presque à l'infini. Dites-nous seulement ce que vous voulez.

Nous offrons, par exemple, des vacances au Royaume Enchanté, une exclusivité Eastern: 3 jours, 2 nuits dans un hôtel à l'intérieur même du Royaume, 3 jours d'usage

Logement à deux personnes par chambre. Les prix sont indiqués en dollars US et incluent le transport aérien.

illimité du monorail, des trams et des barques, 3 billets d'admission au parc thématique, l'admission à 18 divertissements, à un luau et pour \$18 de bons. Tout cela vous coûtera \$256.00, transport aérien compris. Environ demi-prix pour les enfants qui partagent la chambre des parents.

Ou bien, vous pourriez loger 3 jours, 2 nuits dans un hôtel près du Royaume et profiter d'une offre exclusive à Eastern: admission gratuite au Monde de Walt Disney, carnet de bons pour divers amusements, usage pour 2 jours d'une auto climatisée à millage illimité. Ça vous coûtera environ \$234.00, y compris le transport aérien.

Ou encore, fixez-vous à Miami ou à Fort Lauderdale pour 8 jours, 7 nuits, et passez, sans frais supplémentaires, une journée au Monde de Walt Disney. Prix à partir de \$211.00, transport aérien inclus.

Vacances en deux temps.

Ces vacances unissent les plaisirs simples de l'enfance et les distractions plus sophistiquées d'une île tropicale.

D'abord, vous passez 2 nuits dans un hôtel près du Royaume Enchanté, avec admission et divertissements gratuits au Monde de Walt Disney. Les enfants seront contents. Ensuite, vous filez pour 6 jours, 5 nuits vers le soleil d'une île tropicale. Toute la famille sera contente.

Exemple: le Monde de Walt Disney et San Juan. Logement, petits déjeuners et diners, des divertissements pour grandes personnes, du sable et du soleil pour les enfants vous reviennent à environ \$383.00, transport aérien compris. Informez-vous aussi sur nos voyages vers d'autres îles.

Autre exemple: le Monde de Walt Disney et une croisière à Nassau. Ces vacances comprennent 2 nuits dans un hôtel près du Monde de Walt Disney avec admis-

sion et divertissements gratuits, et une croisière de 3 ou 4 nuits à Nassau et Key West, ou de 7 nuits vers plusieurs ports des Caraïbes.

Les prix: le Monde de Walt Disney avec une croisière de 3 nuits, environ \$290.00; avec une croisière de 4 nuits, environ \$310.00; avec une croisière de 7 nuits, environ \$387.00. Ces prix incluent le transport aérien.

Retour à l'école.

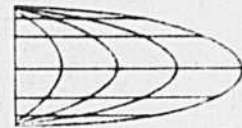
Une école sans bouquin ni tableau noir, où on apprend des choses fascinantes. Nous vous passerons une luxueuse roulotte automobile — ce sera votre hôtel — et toute la Floride est à vous. Nous y ajouterons l'admission gratuite au Monde de Walt Disney, pour vous aider à fixer votre itinéraire.

Vous pourrez alors emmener les enfants voir toutes sortes de choses: des alligators, des fusées pour la lune, toutes les merveilles du monde et de la mer.

Combien coûte pareille éducation? Seulement \$202.00 pour 4 jours, 3 nuits dans une roulotte à six lits et pour 8 jours, 7 nuits, \$226.00. Transport aérien compris.

Combien vaut pareille éducation? Elle n'a pas de prix. Pour plus de renseignements, appelez votre agent de voyages ou bien Eastern Airlines, 931-8211.

 **EASTERN** Les ailes de l'homme.



Les pilotes de ligne menacent de boycotter la RFA

WASHINGTON (AFP) — L'Association américaine des pilotes de lignes a demandé hier que les coupables du détournement d'un avion de ligne tchécoslovaque sur l'Allemagne de l'Ouest jeudi soient immédiatement extradés vers la Tchécoslovaquie.

L'Association américaine a adressé un télégramme à M. Ola Forsberg, président de l'Association internationale des pilotes de lignes (IFALPA) lui demandant d'avertir clairement

que si des mesures appropriées ne sont pas prises rapidement par l'Allemagne de l'Ouest, les pilotes membres de l'Association internationale boycotteront ce pays.

Le président de l'Association américaine (ALPA) M. John O'Donnell, ajoute dans son télégramme à M. Forsberg: "Les membres d'ALPA, dont nombre d'entre eux participeraient directement à ce boycottage, se rendent pleinement compte du sérieux

de cette position. Cependant, nous ne pouvons permettre que ce crime reste impuni comme ce fut le cas dans le passé, ce qui n'a fait qu'encourager de plus grands actes de terrorisme."

M. O'Donnell ajoute que les pilotes américains appuient entièrement la résolution adoptée par les membres de l'IFALPA demandant aux Nations unies d'activer la prise de mesures dans la lutte contre la piraterie aérienne ainsi que le projet de boycottage de tout pays qui ne refuserait pas l'asile aux pirates de l'air.

M. O'Donnell souligne que la demande d'extradition représente le premier pas important vers la prise de mesures destinées "à débarrasser les airs de cette menace".

En Allemagne fédérale, le procureur général de la ville de Weiden où l'avion tchécoslovaque de la ligne Marienbad-Prague, détourné, avait atterri jeudi, estime que l'extradition par la R.A.F. des sept hommes et des trois femmes coupables du détournement est très improbable.

On rappelle à ce sujet qu'il n'existe aucun accord d'extradition entre l'Allemagne de l'Ouest et la Tchécoslovaquie. Toutefois, selon les milieux informés de Bonn, une remise des ressortissants actuellement détenus en R.F.A. aux autorités de Prague est en principe possible.

Les dix "pirates de l'air" ont expliqué leur acte en déclarant qu'ils n'étaient pas satisfaits des conditions politiques et économiques en Tchécoslovaquie. Selon un porte-parole du parquet de Weiden, ils auraient tout déclaré qu'ils ne veulent pas retourner dans leur pays. S'ils sont jugés en R.F.A., a-t-il précisé, ils encourrent des peines d'emprisonnement de plus de dix ans et peuvent même être condamnés à vie.

Les dix ressortissants tchécoslovaques, a-t-on encore appris à Weiden, ont assuré au cours des interrogatoires qui ont duré jusqu'à hier soir, qu'ils ne voulaient pas tuer. Leur intention était de faire atterrir l'avion à Hambourg ou à Nuremberg. Ce n'est que "lorsque le coup partit" et blessa mortellement le pilote qu'ils décidèrent de joindre le plus proche aéroport.



UPI photo

Perte pour Saigon

John Paul Vann, le principal conseiller militaire et civil américain au Vietnam, est mort la nuit dernière dans un accident d'hélicoptère dans la région de Kontum, a annoncé le porte-parole militaire américain à Saigon. Le président Nixon a déclaré que le disparu était "l'un des citoyens les plus remarquables d'Amérique et un fonctionnaire véritablement hors pair." Dans sa déclaration, transmise depuis Camp David, où il séjournait hier soir, M. Nixon a ajouté: "Son fervent dévouement à la cause de la paix et de la liberté sera pour nous tous une source d'inspiration permanente".

Heath est d'accord avec Pompidou

COPENHAGUE (AFP) — M. Edward Heath, premier ministre britannique, s'est déclaré entièrement d'accord avec M. Pompidou pour estimer que la conférence au sommet de la C.E.E., qui doit se réunir en octobre à Paris, doit être bien préparée, mais il n'est pas d'accord sur le choix de la ville où siègerait l'éventuel secrétariat politique de la C.E.E.

Pour qu'un tel organisme soit efficace, il doit se trouver dans la même capitale que les autres institutions du Marché commun, a indiqué M. Heath au cours d'une conférence de presse tenue à Copenhague et d'une interview à la radio danoise.

M. Heath estime d'autre part que les pays membres du Marché commun élargi doivent renforcer leur coopération dans le domaine de la politique étrangère pour étendre leur influence dans le monde. Il est favorable à une "Europe européenne", tournée non seulement vers l'Atlantique et les Etats-Unis, mais vers l'Océan Pacifique, le Japon, le Proche-Orient, l'Inde, et surtout vers les pays en voie de développement vis-à-vis desquels, a-t-il dit, "nous avons une grande responsabilité".

Le premier ministre s'est déclaré disposé à participer aux négociations préparatoires à une conférence européenne sur la sécurité. Il a affirmé qu'il n'accepterait jamais de prendre part à quoi que ce soit qui risque d'affaiblir l'Europe occidentale, mais est prêt à discuter d'une réduction équilibrée des forces.

Comme on lui demandait si le Marché commun doit devenir un pacte de sécurité, M. Heath a répondu qu'actuellement existe l'Alliance atlantique, et qu'au sein de l'OTAN l'Euro-groupe discute de divers aspects de la défense européenne. Le premier ministre pense que ce groupe va intensifier ses activités, et qu'il traduira l'opinion de l'Europe. Le traité de Rome, a dit M. Heath, ne prévoit d'ailleurs pas la création d'organismes de défense.

Après deux jours de visite officielle au Danemark, M. Heath est reparti

pour Londres hier soir par avion spécial.

Rentré en Grande-Bretagne, M. Heath pourrait être obligé à rester à Londres pour le week-end par suite de l'aggravation du conflit du rail. En effet, les représentants syndicaux des 250.000 cheminots britanniques ont lancé un mot d'ordre de grève du zèle pour mardi et ont durci leurs positions.

L'Afrique du Sud a peur du communisme

LE CAP (AFP) — Le gouvernement sud-africain a interdit cette semaine les réunions en plein air dans les principales villes du pays pour "éviter que les communistes n'exploitent les manifestations des étudiants", déclarait-on hier dans les milieux officiels du Cap.

On indique de même source que le gouvernement a eu connaissance d'informations selon lesquelles les communistes étaient en train d'exploiter le mouvement étudiant. M. John Vorster, le premier ministre sud-africain, avait affirmé il y a quelques jours que ces manifestations n'étaient pas "spontanées".

M. Paul Pretorius, président de l'Union nationale des étudiants sud-africains, a dit de son côté hier qu'il n'y avait pas de "conspiration" dans le mouvement des étudiants, et que ceux-ci n'avaient pas agi sous la pression d'éléments extérieurs.

D'autre part, le doyen du Cap, le Très Révérend E. L. King, a déclaré dans un communiqué que les étudiants qui avaient pénétré dans la cathédrale Saint-Georges y avaient été contraints par la police. "Ils ont été les bienvenus dans la maison de Dieu", a-t-il affirmé. "Il y avait des hommes de couleur dans la cathédrale, et j'en suis heureux. Si cela ne plaît pas au ministre de la Justice, qu'il me le fasse savoir", a ajouté le doyen du Cap.

Les pays pétroliers appuient l'Irak dans ses nationalisations

BEYROUTH (AFP) — L'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), dont la 28ème conférence extraordinaire, s'est achevée hier après-midi à Beyrouth, a décidé d'apporter son soutien total à l'Irak.

"Un soutien total et unanime nous a été apporté", a déclaré à l'issue des quatre heures de discussion M. Saadoun Hamadi, ministre irakien du Pétrole et des Ressources minières.

Le communiqué, adopté à l'issue de la conférence, indique qu'une résolution a été adoptée qui sera publiée le 19 juin à Vienne.

"La conférence a apporté son soutien à l'action du gouvernement irakien qui est un acte de souveraineté destiné à sauvegarder ses intérêts légitimes," ajoute le communiqué qui précise que les participants avaient entendu auparavant une déclaration de M. Hamadi sur les négociations entre l'Irak et l'IPC, négociations "dont l'échec a conduit à la nationalisation de la compagnie".

Aucune précision officielle n'a été donnée sur le contenu de cette résolution, mais on indique de source proche de la conférence que la décision des pays membres de l'OPEP concerne le niveau de leur production pétrolière nationale. "Le problème est d'empêcher que les compagnies augmentent la production dans certains pays afin d'étouffer l'Irak, indique-t-on de même source. Les pays membres sont parvenus à un accord sur ce point".

Toutefois, les négociations et les contacts entre les compagnies pétro-

lières, les gouvernements intéressés et l'Irak étant encore en cours, l'application d'une telle décision n'interviendrait que si une rupture survient entre les différentes parties". La situation pétrolière en Irak et ses implications seront d'ailleurs à nouveau évoquées lors de la réunion ordinaire de l'OPEP qui se tiendra à Vienne le 26 juin prochain, a indiqué M. Hugo Perez La Salvia, ministre du Pétrole du Venezuela.

La réunion de l'OPEP qui s'est tenue hier à Beyrouth a été exclusivement consacrée à l'examen de la situation pétrolière en Irak, au lendemain de la nationalisation de l'IPC, et à l'étude des mesures que les onze pays membres pourraient prendre au cas où des mesures telles que l'embargo du pétrole brut irakien seraient décidées par les compagnies occidentales.

La convocation d'une conférence extraordinaire de l'OPEP avait été demandée, par l'Irak, le 23 mai avant la nationalisation de l'IPC. Le gouvernement de Bagdad demandait alors aux onze pays membres de l'OPEP d'examiner "sa situation résultant de la politique de baisse de la production appliquée en Irak par les compagnies étrangères".

Huit pays étaient représentés hier au rang ministériel: Abou Dhabi, Algérie, Arabie saoudite, Irak, Koweït, Libye, Nigeria et Venezuela. Qatar, l'Indonésie et l'Irak étaient représentés par des hauts fonctionnaires. La réunion a été présidée par cheikh Ahmed Zaki Yamani, ministre saoudien du Pétrole.

Cet été, chauffez-vous à notre soleil.



Le grand soleil du sud nous appartient, ou presque. Nous le connaissons mieux que personne.

Quand vous volez sur les ailes d'Eastern vers le soleil de la Floride ou des Caraïbes, il y a gros à parier que nous vous y taillerons des vacances exactement à la mesure de vos goûts. Car Eastern connaît bien le grand soleil du sud, les destinations qu'illuminent ses rayons d'or liquide. Personne n'a, autant que nous, l'expérience des lieux, des gens et des jeux de la région.

Alors, n'hésitez pas à venir, cet été, vous chauffer au soleil d'Eastern.

Vous passerez un été inoubliable.

Sous le soleil, tout nous est possible.

Dites-nous ce qui vous tente, et à quel prix nous vous dirons où aller.

Avez-vous pensé aux Clubs Playboy? Il y en a un en Jamaïque, un autre à Miami. Des boissons extraordinaires, le sauna, les bains de vapeur y sont gratuits. En Jamaïque, vous pourrez faire de la voile gratuitement. Si vous

Logement à deux personnes par chambre. Les prix sont indiqués en dollars US et incluent le transport aérien.

passer 3 nuits à Miami et 4 nuits en Jamaïque, ça vous coûtera environ \$285.00, transport aérien compris.

Une semaine à San Juan? Facile, et pas cher. Vous pourrez loger dans des hôtels confortables à partir de \$35 par semaine, ou bien dans un hôtel de luxe. Ce dernier séjour inclut des coquetels gratuits, le tour de la ville, un voyage gratuit d'une journée à St-Thomas plus un carnet de bons d'achats à rabais. Le prix? Environ \$264.00, transport aérien inclus.

Si vous aimez le sport, nous pouvons vous préparer un séjour de 7 jours, 6 nuits à l'hôtel Cerromar Beach, Puerto Rico. Vos repas, tout le golf que vous voulez, l'entrée gratuite au sauna et au club athlétique vous coûteront environ \$339.00, y compris le transport aérien.

Que diriez-vous d'une croisière? Par exemple, 7 jours dans les Caraïbes avec escale en Haïti, à San Juan, à St-Thomas et à Nassau, y compris 2 nuits dans un hôtel

de Miami Beach d'où vous partez et où vous arrivez. Tous vos repas à bord sont inclus et aussi de la musique, de la danse, une lune tropicale et une mer de velours.

Le prix de cette croisière de 7 jours est d'environ \$357.00 et comprend le transport aérien. Nous offrons également des croisières plus courtes ou plus longues, à des prix fort intéressants.

Nous avons des tas d'autres voyages à vous suggérer, mais l'espace nous manque ici pour vous les décrire. Alors, appelez-nous, ou bien votre agent de voyages.

Affaires et plaisir. Pourquoi pas?

Votre prochain voyage d'affaires, allongez-le d'une belle fin de semaine de plaisir et de détente sous un ciel plein

de soleil. Quelques dollars dépensés à bon escient vous procureront un luxe inouï.

Exemples: la modique somme de \$195.00 vous vaudra une fin de semaine de musique "rock" par des ensembles renommés au Castaways à Miami. Une fin de semaine au Fontainebleau, où la station de santé vous rendra votre forme, coûtera seulement \$211.00.

A San Juan, vous pourrez jouer au tennis autant que vous voudrez à l'hôtel Racquet Club pour la petite somme de \$209.00. Et une croisière d'une fin de semaine entre Miami et Freeport ne vous coûtera que \$196.00.

Ces prix incluent le transport aérien complet.

Appelez-nous: c'en vaut la peine.

Vous ne croyez pas avoir les moyens de prendre des vacances cette année? Appelez-nous quand même. Vous serez étonné de tous les voyages peu coûteux que nous pouvons vous offrir cet été. Appelez votre agent de voyages ou bien Eastern Airlines, 931-8211.

 **EASTERN** Les ailes de l'homme.

Economie

la presse

Les projets d'achats de maisons n'ont jamais été aussi nombreux

Le renouveau de confiance du consommateur qui s'était dessiné l'automne dernier continue à se maintenir. En fait, l'indice qui mesure les intentions d'achat du consommateur tel qu'établi par le bureau de recherche de Maclean-Hunter a grimpé encore de quelques points pour se situer en mars à son plus haut niveau depuis le premier trimestre de 1966.

Les projets d'acquisition de maisons et de meubles sont à niveau jamais atteint au cours des douze années du sondage.

Les achats envisagés d'appareils ménagers, la rénovation domiciliaire, les voyages d'agrément atteignent des niveaux supérieurs à ceux du même trimestre de 1971.

On note toutefois un certain ralentissement dans la croissance des projets d'achat de voitures, qui avaient jusqu'ici monté en flèche par rapport à l'an dernier.

Le nombre de foyers qui considéraient que leur situation financière depuis six mois s'est améliorée était, en mars, beaucoup plus élevé qu'à la fin de l'année 1971.

Les voitures

Les projets d'achat de voi-

tures neuves ou d'occasion, représentaient 11,50 pour cent des foyers interrogés, comparé à 12 pour cent il y a un an. De ce pourcentage les voitures neuves représentaient 42 pour cent, même proportion qu'en 1971. A noter que les modèles compacts ont augmenté leur position, passant de 16,90 à 21,80 pour cent, alors que les petites voitures accusent un léger recul sur l'an dernier.

Les maisons

La demande de maisons, neuves ou d'occasion, devrait être très active tout l'été. 5,50 pour cent des réponses

indiquent un projet d'acquisition dans les six mois à venir, au lieu de 3,10 pour cent il y a un an.

Cette proportion est la plus élevée jamais atteinte depuis la création de ces sondages, battant l'ancien record de 4,90 pour cent atteint datant du quatrième trimestre de 1965.

Quant aux projets de rénovations domiciliaires leur taux atteint 29 pour cent, contre 26 pour cent l'an dernier.

Les voyages

Les voyages d'agrément

envisagés pour les douze mois à venir représentent 55,70 pour cent des réponses, comparativement à 54,10 pour cent en 1971. Ils sont plus élevés dans toutes les régions du pays sauf pour le Québec, allant de 69 pour cent pour les réponses de Colombie britannique à 44 pour cent dans les provinces de l'Atlantique.

62 pour cent des voyages envisagés sont destinés au Canada, au même niveau qu'il y a un an.

L'augmentation des projets d'achats importants et des voyages d'agrément envis-

gés confirment l'amélioration des finances familiales: 25,50 pour cent des foyers interrogés pensent que leur budget est meilleur "qu'il y a six mois". C'est le pourcentage le plus élevé jamais atteint par ce sondage.

Enfin les réponses laissent entrevoir un peu moins de pessimisme sur la situation de l'emploi et du chômage, sans toutefois méconnaître les difficultés: 56,40 pour cent pensent qu'un emploi est difficile à trouver dans leur région, contre 65,60 pour cent il y a un an.

Des prises de profits suivent la flambée spectaculaire de l'or

PARIS (AFP) — L'or a baissé sur toutes les places, hier, après avoir connu cette semaine une flambée spectaculaire des cours sur le marché libre, mais conservait néanmoins une marge de gains appréciable par rapport aux niveaux de lundi dernier.

Après avoir dépassé pour la première fois les \$67 l'once hier matin à Londres, à \$67,125, l'or, qui avait déjà enregistré un mouvement de baisse jeudi après-midi, est retombé à \$65,50 aux premières cotes de la journée, perdant plus de \$4. Par rapport

au début de la semaine, le cours du métal précieux conserve toutefois un gain de \$3, le cours de lundi dernier à \$59,50, représentant déjà un nouveau record par rapport à celui de \$59,45 qui avait été enregistré le mercredi de la semaine précédente.

La fièvre de l'or s'est également apaisée sur les autres marchés qui n'avaient pas encore rattrapé les cours londoniens, mais ont suivi la tendance du marché directeur.

A Paris, le lingot cède plus de 6 pour cent, la parité s'établissant à \$60,41 contre \$64,52 jeudi. A Zurich l'once

d'or est cotée \$64,25 — \$65 contre \$65 — \$66 jeudi. A Francfort enfin, le lingot et la barre perdent tous deux 200 DM et la parité de l'once retombe à \$63,93, après avoir atteint \$65,60 jeudi.

Dans les milieux professionnels, on attribue cette accalmie aux prises de bénéfices des spéculateurs après les hausses record enregistrées cette semaine et provoquées en grande partie par les rumeurs d'un accord secret entre Washington et Moscou sur une forte réévaluation du prix officiel de l'or, rumeurs qui ont fait l'objet mercredi d'un démenti officiel du Trésor américain.

L'éventualité d'un accord secret USA-URSS paraît un fruit de l'imagination

(par Georges DESCHODT de l'AFP)

NEW YORK (AFP) — Vues de ce côté de l'Atlantique, les diverses rumeurs qui ont été à l'origine du nouvel accès de fièvre de l'or qui s'est manifesté cette semaine en Europe paraissent bien peu plausibles à la plupart des observateurs.

Tout d'abord, l'éventualité d'un accord secret entre le président Nixon et les dirigeants soviétiques pour réévaluer le prix du métal précieux paraît un fruit de l'imagination dans la mesure où la Maison Blanche ne semble avoir aucune raison, dans l'état actuel des relations entre les Etats-Unis et l'URSS, que ce soit sur le plan économique ou sur le plan politique, d'offrir un tel cadeau à Moscou. Tous les dossiers qui ont été étudiés à Moscou avaient apparemment été préparés de longue date. Or, on n'a jusqu'à présent eu l'écho d'aucune discussion entre les experts monétaires de l'administration et ceux du gouvernement soviétique.

L'importance donnée en Europe aux propos tenus le mois dernier à Montréal par le président du conseil de la Réserve Fédérale, M. Arthur Burns, paraît d'autre part exagérée à beaucoup d'observateurs. Certes, M. Burns s'est montré beaucoup plus souple que la Trésorerie.

Cependant, s'il y a des divergences entre les deux positions — et ce n'est nullement la première fois que des divergences existent entre la "FED" et le département du Trésor — elles paraissent être plus dans les nuances que sur le fond. Le responsable de la politique monétaire américaine a prêté que le rôle de l'or dans le système monétaire continuerait à diminuer; or une augmentation du prix du métal précieux nuirait à cette diminution. Il n'a jamais mentionné la possibilité d'un relèvement du prix du métal pour permettre un épongeage des balances dollar et un retour à la convertibilité de la devise américaine. Il n'a même pas envisagé une convertibilité totale du dollar mais seulement une "certaine forme" de convertibilité.

En fait, soulignent les observateurs, le problème de la convertibilité est actuellement plus européen qu'américain. Les Etats-Unis n'éprouvent à son égard aucun sentiment d'urgence dans la mesure où la non convertibilité ne les gêne pas. Au niveau des gouvernements, ce sont les banques centrales européennes et japonaises qui ont la charge de l'excédent de dollars. Au niveau des entreprises ou des particuliers, le dollar reste parfaitement convertible en machines, en services ou en autres devises.

Le seul changement est que les téléviseurs japonais, les voitures allemandes, les vins français ou les vacances en

Europe coûtent un peu plus cher qu'avant.

Le manque de fondement des rumeurs ne signifie évidemment nullement qu'il n'y a pas de problèmes de l'or. Certains analystes américains estiment toutefois que la forte hausse du métal sur le marché libre joue en faveur d'une diminution du rôle du métal précieux comme moyen de paiement international. Ils déclarent que les banques centrales sont en quelque sorte prisonnières du système du double marché: elles ne peuvent acheter à plus de 60 dollars l'once un instrument dont la valeur de paiement n'est que de 38 dollars l'once et en même temps, les incertitudes qui pèsent sur l'avenir du système monétaire les poussent à conserver les lingots qu'elles détiennent dans leurs coffres.

Rumeur de fusion entre deux consortiums en prévision de la construction du gazoduc

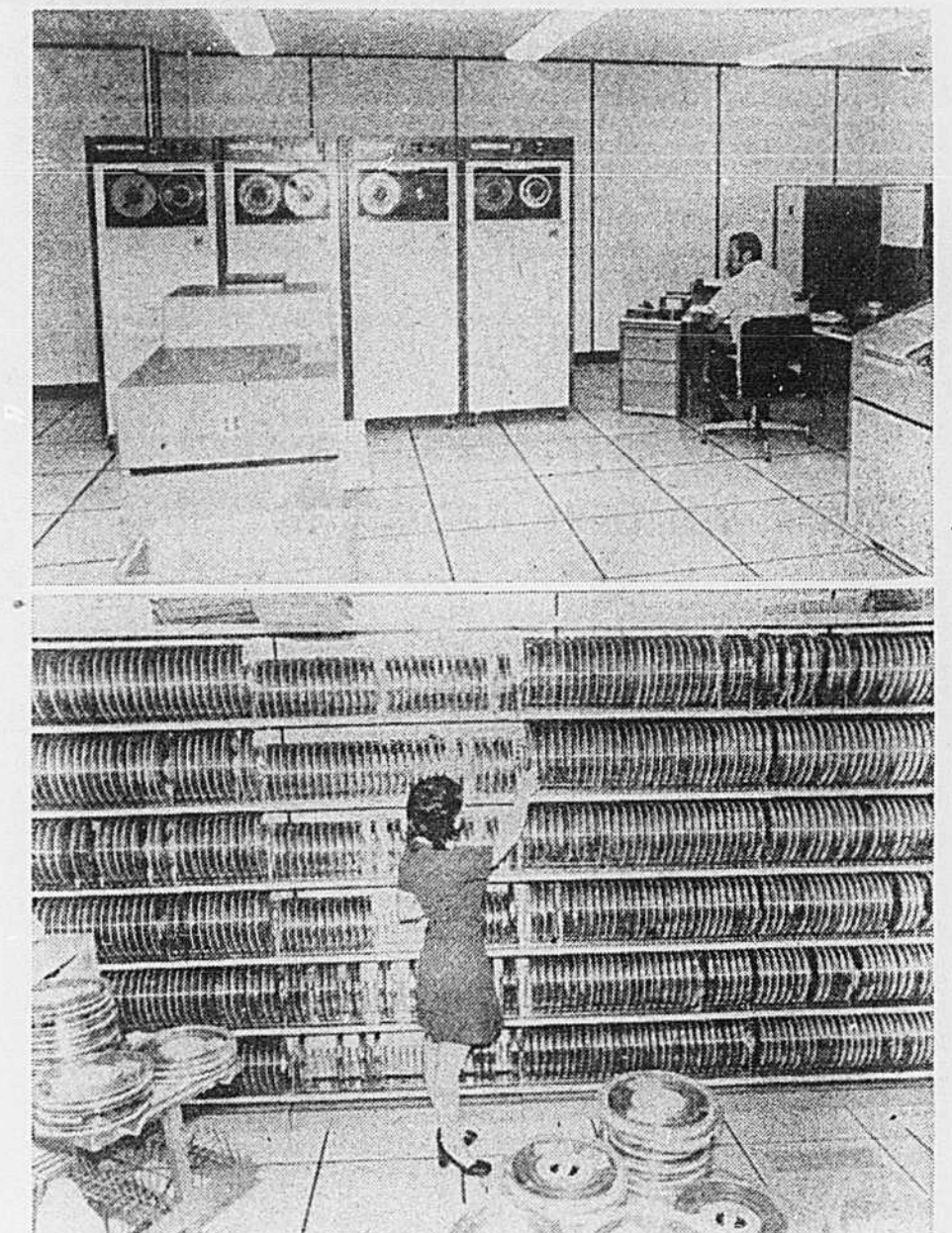
Des rumeurs ont circulé hier à Calgary et Edmonton sur la fusion prochaine des deux principaux groupes canadiens qui favorisent la construction d'un gazoduc depuis la Vallée du Mackenzie jusqu'à Edmonton. Il s'agit du Gas Arctic Systems et du Northwest Project Study Group qui regroupent ensemble plus d'une douzaine des plus importantes entreprises pétrolières nord-américaines.

Ces rumeurs ont été déclenchées à l'occasion d'une réunion qu'aurait tenue jeudi des représentants de Standard Oil of New Jersey et d'Imperial Oil concernant la fusion de ces deux groupes. Toutefois, le vice-président sénior d'Imperial Oil, M. Ronald S. Ritchie, a déclaré hier soir à LA PRESSE qu'aucune réunion de ce genre ne s'était déroulée et qu'Imperial Oil ne comptait

d'ailleurs aucun intérêt dans l'un ou l'autre des groupes.

Ce sont ces rumeurs qui, de l'avis des courtiers Richardson Securities, expliqueraient la hausse des titres d'Imperial Oil en Bourse.

Même si Imperial Oil n'a aucun intérêt dans Gas Arctic Systems ou le Northwest Project Study Group, sa société-mère, soit Standard Oil of New Jersey compte des intérêts importants dans le



Système compliqué

Cette photo montre les ordinateurs du centre régional de distribution des prestations d'assurance-chômage, à Winnipeg. La Commission d'assurance-chômage a été réorganisée autour de cinq centres régionaux équipés d'ordinateurs, mais les programmes n'étaient pas assez sophistiqués pour déchiffrer tous les facteurs qui déterminent l'importance du chèque de chaque requérant.

Dégringolade de 20 points du Dow Jones cette semaine

L'indice des 30 valeurs de premier plan a dégringolé de 20 points cette semaine et a terminé la séance d'hier en baisse de 7 points à 954,39.

Plusieurs facteurs ont provoqué cette chute des cours à Wall Street.

Du côté technique, le marché s'est avancé rapidement depuis novembre dernier et en particulier depuis le début de mai. Il était inévitable dans ces conditions que des investisseurs soient tentés d'encaisser des bénéfices.

Les investisseurs s'inquiètent, d'autre part, de la poussée des prix de l'or et de la faiblesse du dollar américain — ce qui pourrait déclencher de nouveaux problèmes monétaires internationaux —, du

programme économique du sénateur McGovern, l'adversaire possible du président Nixon aux élections présidentielles de novembre, et des problèmes persistants de l'inflation et du chômage.

Une timide tentative de reprise en fin de séance hier a échoué et les cours ont clôturé à leur plus bas de la journée. Les affaires ont été assez calmes.

Les transports aériens et les cuprifères ont progressé modestement mais Dupont de Nemours a cédé trois dollars et Walt Disney Productions en a perdu cinq parmi les chimiques et les cinémas qui se sont alourdis. Les papiers et les pneumatiques se sont repliés sur un large front de même que les aéropostales et les pétroles parmi lesquels General Dynamics et Atlantic Richfield ont cédé plus d'un dollar. Les baisses l'ont emporté parmi les automobiles, General Motors progressant cependant fractionnellement. Les mécaniques, les chemins de fer, les alimentaires et les sidérurgiques se sont effrités par endroits. Westinghouse et General Electric ont perdu un dollar parmi les électroniques. Les ordinateurs, les grands magasins, les pharmaceutiques et les télévisions ont clôturé sur une note irrégulière.

En clôture, l'indice des industrielles s'inscrit à 934,45 en baisse de 6,85 points; 12.740.000 actions changent de main dont 1.640.000 au cours de la dernière demi-heure.

Baisse générale

Les cours à la Bourse de Montréal ont de nouveau été à la baisse, hier, dans tous les secteurs.

Les spécialistes ont affirmé que les conditions qui ont prévalu hier et durant toute la semaine pouvaient être attribuées aux prises de profits à la Bourse de New York et par l'hésitation des investisseurs face à la situation économique incertaine.

Les industrielles ont baissé de .32 à 216,09, les services de .38 à 161,24, les banques de .01 à 245,71, l'indice composé de .30 à 208,90 et les papiers de .31 à 84,72.

En tout, 1,79 million d'actions ont changé de mains à la Bourse canadienne et à la Bourse de Montréal, comparativement à 1,62 million, jeudi.

Chute des aurifères

Les aurifères ont subi une baisse prononcée à la bourse de Toronto, vendredi, pour la deuxième séance consécutive, alors que les prix dans la plupart des secteurs ont décliné dans un rythme d'échanges lent.

ATCO s'attend à un contrat de l'URSS

CALGARY (PC) — La société Atco Industries Ltd est "en bonne voie" de vendre des maisons préfabriquées à l'URSS, a annoncé hier le président de la compagnie, M. Ronald Southern.

Le dossier final sera présenté à Ottawa d'ici le 17 juin à l'ambassade soviétique.

Une délégation soviétique de dix membres en mission dans le but d'étudier l'industrie de la construction au Canada a souligné jeudi à Ottawa l'intérêt qu'elle porte aux produits de Atco (maisons mobiles).

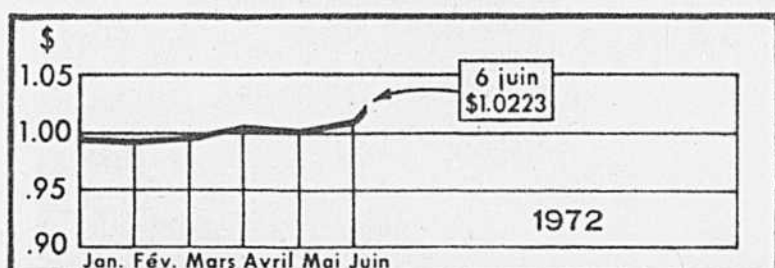
M. Southern a déclaré que les Soviétiques projettent d'établir leur propre industrie de maisons mobiles.

"Ils parlent de placer quelques commandes de départ et voudraient que nous fournissions l'aide technique."

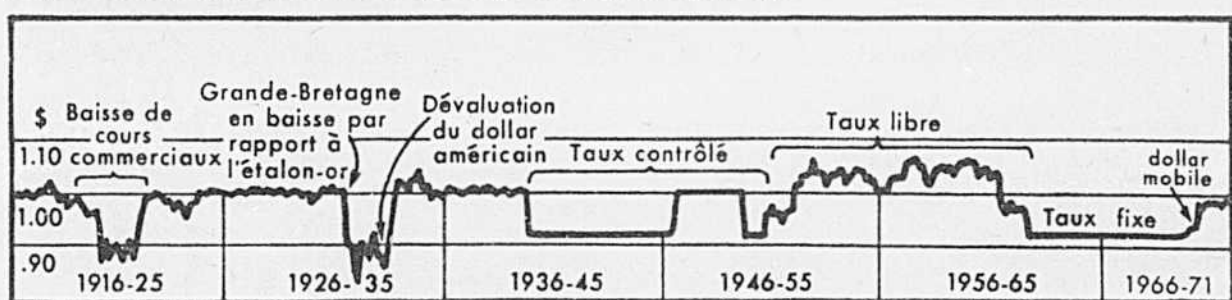
"Il semble que l'URSS ne dispose actuellement d'aucune industrie de ce genre. Le gros de leurs habitations dans les régions éloignées utilise des structures de béton."

"Ceci est très coûteux et ne donne pas beaucoup satisfaction."

M. Southern a précisé qu'on avait demandé à Atco de faire les plans d'unités préfabriquées utilisant les matériaux disponibles en Union soviétique, ainsi que de conseiller sur les plans d'une usine de fabrication d'unités préfabriquées.



Le dollar canadien par rapport au dollar américain



Hausse considérable du dollar canadien

Le dollar canadien a grimpé considérablement cette semaine par rapport à la devise américaine pour atteindre un niveau jamais vu depuis dix ans. Il a terminé la journée hier à \$1,025.

En fait, le dollar canadien suit la tendance des principales devises fortes du monde occidental, face à la faiblesse du dollar américain. Ce dernier est de son côté influencé par le déficit commercial des Etats-Unis, par l'inflation qui persiste et la crise de l'or.

A long terme cependant, l'économie canadienne pourrait subir les contre-coups de la réévaluation de notre devise:

diminution des exportations et des emplois.

Des questions ont été soulevées hier à la Chambre des Communes. La veille le ministre des Finances, M. John Turner, a déclaré que le dollar canadien ne sera pas fixé et continuera de fluctuer tant que la situation monétaire internationale ne se stabilisera pas. Le gouvernement canadien a libéré le dollar le premier juin 1970.

Des experts financiers craignent que le dollar canadien dépasse \$1,03 US. S'il se maintenait à de tels niveaux pendant longtemps, l'économie canadienne devrait possiblement affronter de sérieux problèmes.

LYCÉE MONT-ROYAL
(Institut Alie)
ÉCOLE SECONDAIRE
RECONNUE D'INTÉRÊT PUBLIC
PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Directeur général: Robert Prevost
Enseignement personnalisé
Insistance sur le recyclage
Sec. I à V
Cours menant au C.E.G.E.P.
Sec. IV et V Commercial
Options: Steno-dactylo
Secrétariat légal
POUR INSCRIPTIONS:
Michel Chouinard
Directeur des services pédagogiques
Lycee Mont-Royal
4364, rue Saint-Denis, Montréal 131
845-9145

Crédit Foncier
Fondé en 1880
Actif \$333 millions
Capital et réserves \$46 millions
8 1/8
Obligations 5 ans
7 1/4 % obligations 3 ans
Intérêts payables
semi-annuellement
Montant minimum \$500
6121, rue St-Jacques, Montréal
845-7111 (Mile C. Belemare)
1135, Chemin St-Louis, Québec
691-0277 (M. D. LaFrance)
Frais vires acceptés
Régulièrement inscrits à la Régie de
l'assurance-emploi de Québec

CARRIÈRES et PROFESSIONS

LE GROUPE LA LAURENTIENNE
SECTEUR DE L'ASSURANCE GÉNÉRALE
ET CLUB AUTOMOBILE QUÉ

DIRECTEUR DES VENTES

Poste de siège social: à Québec

- LE POSTE:**
- Participe à l'organisation du réseau des représentants dans tout le territoire que veut couvrir l'entreprise.
 - Dirige et contrôle le travail du personnel de vente afin d'atteindre les objectifs approuvés par la direction générale.
 - Dirige les superviseurs et le groupe des représentants.
 - Participe à l'analyse du marché et des statistiques de vente des compagnies afin d'établir les politiques de vente de l'entreprise.
 - Participe à la conception de nouvelles techniques de vente, à la création de nouveaux services ou à l'amélioration des services existants.
 - Programme le travail qui doit être effectué par les représentants en vue d'atteindre les objectifs approuvés et donne les directives nécessaires.
 - Dirige le programme et contrôle le travail des superviseurs.
 - Crée un climat de coopération.
 - Détermine ses besoins d'effectifs et recrute les représentants qualifiés.

LES QUALIFICATIONS REQUISES:
Formation universitaire et 6 à 7 ans d'expérience ou 10 à 15 ans d'expérience pertinente.

SALAIRE: A discuter selon l'expérience et la compétence.

Prière de faire parvenir le "curriculum vitae"

**SERVICE DU PERSONNEL
CASE POSTALE 5600
Québec 2, Que.**



Université Laval

LA FACULTE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

recherche

Un professeur en psychologie de l'apprentissage

QUALIFICATION: doctorat terminé.

Un professeur en technologie de l'enseignement

QUALIFICATION: doctorat terminé.

Un professeur de didactique des sciences (chimie-physique)

QUALIFICATIONS: doctorat terminé et au moins 5 ans d'expérience dans l'enseignement des sciences aux niveaux collégial ou secondaire.

Contrats débutant le 1er septembre 1972

Envoyer demande d'emploi et curriculum vitae, avant le 1er juillet, à:

M. Jean-Yves Drolet, doyen
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval
Cité universitaire, Québec 10e

Cité universitaire, Québec 10e

L'INSTITUT DE RECHERCHE APPLIQUÉE SUR LE TRAVAIL (IRAT) RECHERCHE UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE POSTE:

Il s'agit d'un poste de cadre supérieur dans un organisme nouveau non gouvernemental et sans but lucratif devant occuper dans le domaine de la recherche en relations du travail et les domaines connexes. Le Directeur Général devra travailler à l'identification des besoins et au choix des projets à mettre en œuvre en accord avec un Conseil d'Administration formé de personnes désignées par des Universités et les Centres Syndicaux. Il aura, dans le cadre établi par le conseil d'administration, la responsabilité de l'exécution des projets de recherche retenus lesquels seront confiés à une équipe interne ou à des groupes extérieurs en particulier dans les Universités.

Il devra assumer les activités de coordination dans les domaines de la recherche en relations du travail et domaines connexes.

Il devra participer à des activités d'information et de formation se situant dans le prolongement des activités de recherche de l'Institut.

Il agira comme secrétaire du Conseil d'Administration et sera responsable de la gestion administrative et financière de l'Institut.

LES QUALIFICATIONS REQUISES:
Expérience en recherche et en administration de la recherche dans le domaine des relations du travail ou un domaine connexe.

Bonne connaissance du système des relations du travail du Québec et des domaines connexes.

Formation en Sciences Humaines, de préférence en Économie, "Sociologie ou Relations Industrielles". Il est nécessaire de posséder une maîtrise ou l'équivalent. Le niveau du doctorat est souhaitable.

Appétitudes à la direction et au travail d'équipe — intérêt marqué pour les relations du travail et les domaines connexes.

LE LIEU DE TRAVAIL: Montréal.
LE SALAIRE: Selon la compétence et l'expérience.
L'INSCRIPTION: Expedier nom, adresse, numéro de téléphone et curriculum vitae à:
L'INSTITUT DE RECHERCHE APPLIQUÉE SUR LE TRAVAIL (IRAT)
1033 — Ave. Boisverdure, Québec, 10.

LA DATE LIMITE: le 16 juin 1972.

C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT offre d'emploi

POSTE: Conseiller d'Orientation ou Psychologue MASCULIN au C.E.G.E.P. de Saint-Laurent. Services personnels aux étudiants.

FONCTIONS: Sous la direction du responsable des Services personnels procurer aux étudiants les services de consultation pour fins d'orientation, d'adaptation et de développement personnel.

QUALIFICATIONS: Licence ou maîtrise en orientation ou en psychologie. Appartenance à la C.C.O.P.Q. ou à la C.P.P.Q.

TRAITEMENT: Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

BÉNÉFICES MARGINAUX: Fonds de pension. Plans collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 20 juin 1972 à:

Monsieur Jacques Racicot,
Responsable des Services personnels,
C.E.G.E.P. de Saint-Laurent,
625, boul. Ste-Croix,
Montréal 379.

500 861-8371

"Aucuns frais à débours par le candidat"

CONTRÔLE DE POLLUTION DE L'AIR BARÈME DE \$12,000 + AUTO

Un excellent employeur est à la recherche d'un bon homme pour s'occuper de mise en marche d'un produit bien établi et toujours croissant. Le candidat devrait avoir eu un exposé à la vente ainsi qu'une connaissance de la chimie physique. Le bilinguisme est nécessaire. Une carrière se forgera selon l'ambition et la productivité du candidat choisi.

Appelez Richard d'Auteuil
861-8371

Selection Services Canada Limitee

615, quai St. Jacques, Suite 500, Montréal, Québec
HAUFAIX (502) 429-3173 OTTAWA (416) 522-8171
TORONTO (416) 360-1293 VANCOUVER (604) 688-8251

C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT offre d'emploi

POSTE: Animateur-conseiller à la vie étudiante (homme ou femme) au C.E.G.E.P. de Saint-Laurent.

Les services étudiants recherchent des candidats ou candidates au poste d'animateur-conseiller à la vie étudiante.

TÂCHE: Dans le cadre de la vie modulaire, devra organiser et mettre sur pied toutes activités voulues par le module, pourra être appelé à servir de personne ressource à une ou des activités étudiantes (socio-culturelles), participer au travail de recherche demandé par le module et les services étudiants.

EXIGENCES: Le comité de sélection évaluera les candidatures en fonction des exigences et besoins d'un travail en équipe multidisciplinaire.

SALAIRE: Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

ENTRÉE EN FONCTION: Début de l'année scolaire.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 16 juin 1972 au:

Secrétaire général,
C.E.G.E.P. de Saint-Laurent,
625, boul. Ste-Croix,
Montréal 379.

2 CONTREMAÎTRES

Une importante compagnie de Laval est à la recherche de 2 contremaîtres avec expérience dans l'exploitation de carrières à ciel ouvert.

Une expérience est également demandée pour l'opération des plans d'asphalte et de béton ainsi que la surveillance de la maintenance.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" aux

ENTREPRISES LAGACÉ INC.
680 Boul. Labelle,
Chomedey, Laval.

ou appeler pour informations:

688-4190

THE PROVINCIAL ASSOCIATION OF PROTESTANT TEACHERS OF QUEBEC recherche les services d'un COORDONNATEUR DES PROGRAMMES (à partir du 1er juillet 1972)

LE CANDIDAT DEVRA:

- Posséder une bonne maîtrise de la langue française;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de l'éducation au Québec;
- Coordonner et assister les locaux affiliés à la P.A.P.T. dans le développement des programmes;
- Aider les divers associations spécialisées affiliées à la P.A.P.T.;
- Représenter la P.A.P.T. sur les comités provinciaux concernant les programmes et le perfectionnement professionnel.

SALAIRE: à partir de \$13,500.
Tout candidat intéressé devra soumettre sa demande par écrit mentionnant ses qualifications et références avant le 16 juin 1972.

Président,

P.A.P.T.
245, boul. Hymus,
Pointe-Claire 730, Que.



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT (DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE) Section Architecture du paysage

1. Professeur de carrière plein temps.
2. B. Arch. pays. et 3 ans de pratique ou M. Arch. pays. et 2 ans de pratique. Connaissance pratique du français.
3. Aménagement et techniques de construction du site. Enseignement au premier cycle.
4. Traitement selon qualifications académiques et expérience.
5. Application par écrit à: M. GUY DESBARATS, doyen FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT CASE POSTALE 6128 MONTRÉAL 101, P.Q.
6. Entrée en vigueur: année académique 1972-1973.
7. Date limite pour la réception des demandes: juillet 1972.



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT (DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE) Section Architecture du paysage

1. Professeur de carrière plein temps.
2. B. Arch. pays. ou discipline connexe et M. Aménagement, rég. pays., ou en ressources naturelles. 3 ans de pratique et/ou d'enseignement. Connaissance pratique du français.
3. Aménagement régional, gestion des ressources naturelles. Enseignement au premier et deuxième cycles.
4. Traitement selon qualifications académiques et expérience.
5. Application par écrit à: M. GUY DESBARATS, doyen FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL CASE POSTALE 6128 MONTRÉAL 101, P.Q.
6. Entrée en vigueur: année académique 1972-1973.
7. Date limite pour la réception des demandes: juillet 1972.

Collège de Maisonneuve OFFRE D'EMPLOI COORDONNATEUR DE L'INFORMATIQUE

FONCTIONS:

- Gestion efficace du centre de traitement des données;
- Analyse et implantation de systèmes mécanisés de gestion administrative et pédagogique;
- Services techniques aux enseignants de l'option informatique.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme universitaire en informatique ou l'équivalent. Expérience pertinente.

TRAITEMENT: Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" avant le 20 juin 1972 à:

M. ROLAND ARPIN
Directeur général
COLLÈGE DE MAISONNEUVE,
3800 est. rue Sherbrooke,
Montréal 406



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT (DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE) Section Architecture du paysage

1. Professeur de carrière plein temps.
2. Baccalauréat en Architecture du paysage et Maîtrise dans une discipline connexe, préférentiellement 3 ans de pratique et/ou d'enseignement. Connaissance pratique du français.
3. Théorie, concept, méthodologie des espaces libres urbains. Enseignement au premier et deuxième cycles.
4. Traitement selon qualifications académiques et expérience.
5. Application par écrit à: M. GUY DESBARATS, doyen FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL CASE POSTALE 6128 MONTRÉAL 101, P.Q.
6. Entrée en vigueur: année académique 1972-1973.
7. Date limite pour la réception des demandes: juillet 1972.

LA COMMISSION SCOLAIRE NOUVELLE DE ST-JÉRÔME est à la recherche de personnel pour remplir les postes suivants:

PRINCIPAUX (2) (concours C.P. 72-5)

QUALIFICATIONS:

- Autonomisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère.
- Une formation exigeant au moins 15 années de scolarité.
- Une expérience de 5 ans comme enseignant.
- Une formation en organisation scolaire serait un avantage.

TRAITEMENT: Selon les échelles de traitement de la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Les demandes écrites, mentionnant le no du concours et accompagnées d'un "curriculum vitae" devront parvenir avant le 16 juin à l'adresse suivante:

Directeur du personnel,
COMMISSION SCOLAIRE NOUVELLE DE ST-JÉRÔME,
1010 rue Labelle,
St-Jérôme, Cité Terrebonne

RÉDACTEUR

Important cabinet de conseillers en relations publiques demande rédacteur de langue française pour diriger journal d'entreprise mensuel après courte période de mise au courant.

En plus de bien écrire le français, le postulant devra avoir une connaissance pratique de l'anglais.

Salaire à discuter selon qualifications et expérience. Excellentes possibilités d'avancement et tous les avantages sociaux.

Prière de faire parvenir curriculum vitae à:
C.P. 1980, Montréal 101

ADMINISTRATEUR

- Diriger les activités d'un service de contrôle de produits de consommation;
- Planifier, diriger et coordonner les services administratifs et les services d'enquêtes nécessaires à la mise en marche des produits;
- Elaborer et mettre en application des règlements d'opérations et des normes de surveillance pour le contrôle de la qualité et la distribution des produits;
- Étudier les amendements à apporter vis-à-vis la législation.

QUALITÉS REQUISES:

- Formation universitaire ou l'équivalent;
- Minimum 2 ans d'expérience pertinente;
- Appétitudes manifestes au travail de conception, d'organisation, de coordination et de direction.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:
CASE 12,718 LA PRESSE

PROFESSEURS DEMANDÉS SERVICE DE L'ENFANCE INADAPTÉE

1. — Mesdames, sans affectifs graves (élémentaire).
2. — Classe d'attente.
3. — Classe de filles, légers A élémentaire, B secondaire.
4. — Sans éducatif.
5. — Troubles d'apprentissage graves A élémentaire, B secondaire.

Qualifications: Brevet spécialisé enfance inadapte ou permis annuel d'enseignement en enfance inadapte.

Faire parvenir "curriculum vitae" en sachant vos préférences professionnelles au:
Bureau du Personnel,
COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ÎLES
216 Boul. Laval
Ste-Rose, Ville de Laval
625-6951

HOPITAL NOTRE-DAME CHEF PHOTOGRAPHE

Le candidat doit posséder au minimum une 12e année, avoir un diplôme en photographie ou une vaste expérience dans le domaine.

Il devra également posséder des connaissances en techniques audiovisuelles et avoir des aptitudes pour diriger des employés.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" dès le 16 juin à:

M. André Trotter,
Bureau d'emploi,
1560 est. rue Sherbrooke,
Montréal 129.

Nos représentants sont notre principal actif

Revenus de début jusqu'à \$15,000 par an
selon l'expérience et la compétence.

Si vos affaires vont bien actuellement, si vous avez bien réussi dans les ventes et désirez faire encore mieux, vous pourriez être l'homme que nous recherchons pour un poste exceptionnel de représentant dans cette région. Notre société est bien connue et a été fondée il y a 53 ans et nous fabriquons des produits chimiques. Notre croissance rapide est due à notre politique de donner à chaque représentant l'occasion de donner sa pleine mesure. Nos représentants gagnent en moyenne \$18,000 par an après la première année et ce montant augmente substantiellement au cours des 2ème et 3ème années. Aucune expérience de produits chimiques n'est requise. Vous suivrez un stage de formation et vous recevrez des avantages sociaux particuliers.

Pour entrevues à Montréal

Telephoner à Howard Shiller, après 9h lundi et mardi 12-13 juin
514-731-7701

En cas d'impossibilité de téléphoner, faire parvenir curriculum vitae à M. Shiller



Le curriculum vitae doit être court et précis: nous embauchons des gens et n'avons que faire du papier!

EVALUATEUR

Une importante institution financière de Montréal est à la recherche d'un

EVALUATEUR junior pour travailler dans la région Métropolitaine.

QUALIFICATIONS: 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine de l'évaluation, bilingue, facilité à communiquer avec le public.

SALAIRE: selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

CASE 12716 LA PRESSE

TECHNICIEN EN PHYSIOTHÉRAPIE BILINGUE - DEMANDE IMMÉDIATEMENT

Pour un service médical d'entreprise situé au centre-ville de Montréal.

S'adresser au:

Médecin-chef
Chemins de fer Nationaux du Canada
935, rue de Lagachetière ouest
Montréal 101, (Que.)
Tel.: 877-5742

CARRIÈRE D'AVENIR POUR VENDEUR PROFESSIONNEL

Compagnie importante, dynamique, progressive offre une excellente position.

Le vendeur professionnel que nous recherchons a un diplôme universitaire et au moins trois années d'expérience dans la vente. Le candidat devra avoir une connaissance approfondie du "Marketing" industriel de préférence dans le domaine des matériaux de construction. Expérience dans la vente d'intangibles pourrait être une alternative acceptable.

Excellente rémunération — salaire suivant aptitudes et expérience, bonus, automobile et dépenses, gamme complète de bénéfices sociaux.

Ecrire en toute confiance, en joignant curriculum vitae complet à:
Gérant régional — Suite 11
3495, De la Montagne, Montréal 109

TOURISME

Une invitation au voyage.
Tous les samedis dans

la presse

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CITÉ DE RIMOUSKI DEMANDE DE CANDIDATURE AU POSTE DE CAPITAINE DE LA GENDARMERIE

POSTE
Sous l'autorité du directeur du service de Protection Publique, le poste de capitaine de la gendarmerie comporte les responsabilités de la direction de la division gendarmerie, de la planification et du contrôle des opérations, de la mise en oeuvre des procédés et méthodes de travail, ainsi que de l'affectation, de la supervision et du perfectionnement du personnel. Le candidat choisi aura de plus, à assister et à remplacer occasionnellement son supérieur et fera partie de l'état-major du service.

CANDIDAT
Âgé de 30 à 45 ans, le candidat possède une formation de niveau secondaire ou l'équivalent, complétée par des études spécialisées dans le domaine des activités policières. Ces attributs sont doublés d'une expérience valable de l'administration qui lui permet de planifier, de contrôler et de diriger les activités d'une division de gendarmerie. Possédant une bonne connaissance de la langue française, le candidat doit pouvoir travailler occasionnellement en anglais. Faisant preuve de jugement et de diplomatie, le candidat doit être en mesure de diriger du personnel, tout en maintenant de bonnes relations de travail. Il recherche un poste qui lui permettra de mettre en valeur ses qualités personnelles.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à la Cité de Rimouski, à l'attention de Hubert Dubé, Chef des Services de la Gendarmerie, au 23 juin 1972. Toute demande sera traitée confidentiellement.

LE COLLÈGE DE RIVIÈRE-DU-LOUP OFFRE D'EMPLOI (personnel professionnel)

Poste: CONSEILLER PÉDAGOGIQUE (animation, recherche, expérimentation)
Nature du travail: Sous l'autorité du Directeur des Services Pédagogiques, le conseiller pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins du Collège et de sa clientèle; il doit aussi conseiller les personnes et les groupes intéressés par ces questions. Il peut également participer à l'élaboration des politiques du Collège relevant de son secteur. Il est responsable du centre de documentation pédagogique.

Qualifications requises: Posséder un diplôme universitaire terminal, de préférence dans le domaine des sciences de l'éducation. On pourra considérer l'équivalent. Une expérience pertinente est souhaitable mais non nécessaire.

Conditions de travail: Selon les normes du Ministère de l'Éducation.
Date limite d'inscription: Toutes les candidatures devront parvenir avant dix-sept (17:00) heures le 16 juin 1972.

M. Robert Diamant,
Directeur des Services Pédagogiques,
Collège de Rivière-du-Loup,
85 rue Ste-Anne,
Rivière-du-Loup.

IAC Limitée offre des positions très intéressantes à ceux qui sont prêts à assumer des responsabilités qui les dirigeront vers des postes supérieurs.

UNE CARRIÈRE AVEC IAC OFFRE:

- Un Programme Complet de Formation.
 - De l'Avancement Basé sur votre Rendement.
 - Travail Menant au Poste de Gerant.
 - Bénéfices Sociaux.
 - Sécurité avec une des plus importantes Sociétés Financières et de Leasing au Canada.
- Les candidats devront avoir une bonne connaissance de l'anglais et avoir fait des études de CEGEP ou l'équivalent. Ils devront aimer rencontrer le public, être ambitieux et dynamiques. Une certaine expérience de banque, d'assurance ou de crédit sera un atout, quoique non essentiel. Si vous avez fait des études en techniques administratives et que vous êtes à la recherche d'un emploi rémunérateur communiquez avec la succursale IAC la plus près de chez-vous ou aux bureaux suivants:

I.A.C. LIMITÉE
Montreal: 4823 ouest, rue Sherbrooke
1601 est, avenue Mont-Royal
140 est, boul. Henri-Bourassa
Longueuil: 150 ouest, rue St-Charles
Pointe-aux-Trembles: 1265 boul. St-Jean-Baptiste
St-Laurent: 720 boul. Decarie
Verdun: 5831 ave Verdun
Tel: 537-6351
527-8521
384-9480
674-4991
645-1693
748-9341
756-8505



COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL D'AHUNTSIC

CONCOURS AU POSTE DE

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

FONCTIONS:
Sous la direction du directeur général, le directeur des services administratifs est responsable de la planification, de l'organisation, de la direction, de la coordination et du contrôle des services de la comptabilité et gestion financière, du personnel, de l'approvisionnement et des terrains et bâtiments.

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire dans l'une ou l'autre des sphères d'activités reliées à la fonction et l'expérience pertinente jugée suffisante, ou toute combinaison de formation académique et d'expérience pertinente jugée suffisante.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon la politique administrative et salariale: document no. 2 du 25 janvier 1972.

FERMETURE DU CONCOURS:
le 26 juin 1972, à 17 heures.

Les offres de services doivent être adressées au:
Secrétaire général,
COLLÈGE AHUNTSIC,
9155 rue St-Hubert,
Montréal 353, P.Q.

ÉLIGIBILITÉ
Le concours est ouvert aux candidats du Collège et de l'extérieur.

L'INSTITUT VAL DU LAC INC. est à la recherche d'un DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonction: Mandaté par le conseil d'administration, le directeur général est le premier responsable de l'administration, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services de Val du Lac, internat de rééducation pour garçons inadaptés, en conformité avec les politiques et directives du conseil d'administration et du Ministère des Affaires sociales.

Exigences: Diplôme universitaire en sciences humaines ou administratives, ou une dizaine d'années d'expérience en rééducation ont un certain nombre à un poste de responsabilité. Des qualités jugées exceptionnelles pourraient être tenues comme équivalentes.

Salaires: Selon les échelles du Ministère des Affaires sociales.

Toute demande ou curriculum vitae doit parvenir le ou avant le 17 juin 1972 à:

Madame Georgette Ruel
Présidente du comité de sélection
Institut Val du Lac Inc.
C.P. 1600
Sherbrooke, Québec.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE JACQUES-CARTIER demande un SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

ATTRIBUTIONS:
Sous l'autorité du directeur général, le secrétaire général organise et coordonne des activités de secrétariat pour l'ensemble de la commission et, en particulier, pour le conseil des commissaires, le comité exécutif, le directeur général.

Il est responsable des publications et rapports, des activités d'administration et des relations internes que lui confie le directeur général. Il évalue le personnel sous sa responsabilité; il accomplit toute autre tâche qui lui confie le directeur général; il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Diplôme universitaire de préférence en droit ou en administration;
— 6 années d'expérience pertinente, en particulier dans des services de secrétariat.

SALAIRE selon la politique salariale du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir les offres de services à:

M. Doris Archambault, directeur général,
1500 est, Curé Poirier,
Longueuil, P.Q.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LANAUDIÈRE recherche

UN PSYCHOLOGUE au niveau élémentaire

FONCTION:
— Procéder à l'évaluation psychologique des enfants qui présentent des difficultés d'apprentissage dans les écoles élémentaires.

— Participer à l'animation du personnel enseignant des écoles en vue de poursuivre la réforme pédagogique.

— S'occuper du traitement psychologique de certains élèves.

EXIGENCES:
— Licence ou maîtrise en psychologie.
— Être membre de la Corporation des psychologues de la Province de Québec.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Salaire selon l'échelle de la Corporation des Psychologues de la Province de Québec, en attendant l'échelle du Ministère de l'Éducation.
— Travail dans une équipe composée de psychologues et de psychotechniciens.
— Autres bénéfices marginaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
M. Armand Larin
Directeur des services aux étudiants,
333 rue Sir Mathias Tellier
Joliette

Fin du concours le 17 juin 1972.

CITÉ DE RIMOUSKI DEMANDE DE CANDIDATURE AU POSTE D'AGENT DE LIAISON ET D'IDENTITÉ JUDICIAIRE

POSTE
À l'intérieur de la division de la Sûreté du service de Protection Publique, ce poste comporte les responsabilités de liaison avec les cours de justice ainsi que de l'identification judiciaire à l'aide des diverses techniques reconnues. Responsable des dossiers judiciaires ainsi que de l'équipement de la division, le titulaire de ce poste aura à présenter devant les tribunaux, les résultats des enquêtes, à assurer la bonne gestion des dossiers judiciaires, à utiliser l'équipement spécialisé d'identification, à participer à certaines enquêtes et en plus, à collaborer avec les autres corps policiers et les représentants de la Loi.

CANDIDAT
Âgé de 20 à 40 ans, le candidat possède une formation de niveau secondaire ou l'équivalent, qu'il aura complétée par des études spécialisées du travail policier en matière de reconnaissance judiciaire des empreintes judiciaires. Il doit de plus posséder la connaissance de la gestion du bureau. Possédant une bonne connaissance de la langue française ainsi que les rudiments de l'anglais, le candidat doit posséder un bon jugement et un esprit méthodique en plus de faire preuve de tact et de l'entraînement nécessaire au maintien de relations efficaces avec l'accomplissement de ses fonctions.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à la Cité de Rimouski, à l'attention de Hubert Dubé, Chef des Services de la Gendarmerie, au 23 juin 1972. Toute demande sera traitée confidentiellement.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DUVERNAY offre d'emploi DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

ATTRIBUTIONS:
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services financiers planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la préparation du budget, à la comptabilité, au contrôle et à la vérification, aux méthodes et procédures de gestion.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire en sciences commerciales ou en administration, 8 années d'expérience pertinente dont au moins 3 ans dans des fonctions administratives permanentes équivalentes.

SALAIRE:
Conformément aux règles de la politique salariale du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir toute demande accompagnée d'un curriculum vitae le ou avant le 15 juin 1972 à:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE DUVERNAY
36 Centre d'achats Duvernay, Laval

PROFESSEURS DE LANGUES

L'ÉCOLE DE LANGUES O'SULLIVAN, ASSOCIÉE AU COLLÈGE O'SULLIVAN

demande

des professeurs de langues pour l'été et septembre 72. Nous avons des ouvertures pour des professeurs pouvant travailler à temps plein ou à temps partiel, capables d'enseigner le français ou l'anglais comme langue seconde, le français des affaires, l'anglais des affaires ou la traduction.

Faire parvenir "curriculum vitae" au:



COLLÈGE O'SULLIVAN
à s. Mlle Diane Le Compte
1191 rue de la Montagne
Montréal

Xerox du Canada Limitée XEROX

Recherche pour la région de Sherbrooke

REPRÉSENTANT DES VENTES

Responsabilités:
Représentation, promotion et vente de la gamme de produits Xerox.

Qualifications:
Diplôme universitaire.
Bilingue.
Automobile

Avantages:
Excellente rémunération
Possibilités d'avancement
Participation aux profits

Pour information, écrire ou appeler:

Xerox du Canada Limitée,
C.P. 847,
Sherbrooke, P.Q.
819-563-3600

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE 740 ouest, rue Galt, Sherbrooke (P.Q.)

SERVICE DU PERSONNEL

Division des Effectifs

CONSEILLER(ÈRE) D'ORIENTATION

Pour le campus d'Asbestos

Nature du travail: Aider à l'orientation des élèves du cours secondaire. Orientation en groupe, entrevues individuelles, évaluation.

Qualifications: Détenir une licence en orientation scolaire et professionnelle et être membre de la Corporation des Conseillers d'orientation professionnelle du Québec.

Traitement: De \$9.200 à \$15.800.

Expédier votre demande et curriculum vitae au plus tard le 16 juin 1972 à:

Monsieur Lucien Carrier
Coordonnateur de l'emploi
Service du Personnel
La Commission scolaire régionale
de l'Estrie
740 ouest, rue Galt
Sherbrooke (P.Q.)

ORGANISME D'ÉDUCATION POPULAIRE

S'intéressant à l'apprentissage de la vie de couple

POSTE: Secrétaire général.

FONCTIONS:
— Secrétaire du conseil d'administration; il propose des politiques et voit à l'exécution des politiques adoptées;

— Supervise et coordonne le travail de différents comités et de l'ensemble de l'organisme;

— Il fait des démarches auprès de différents ministères, organismes publics et privés pour l'obtention de subventions et de fonds;

— Il a un rôle de représentation (mass media);

— Il voit à la bonne marche d'un secrétariat.

QUALIFICATIONS:
— Scolarité universitaire (sciences humaines de préférence);
— Connaissance ou expérience administrative;
— Âge de 25 à 35 ans;

— Aptitudes de travail en comité;

— Intérêt pour l'éducation et pour les relations inter-personnelles.

TRAITEMENT: Selon la compétence.

Veuillez adresser votre demande par écrit en donnant votre "curriculum vitae" avant le 16 juin 1972 à:

CASE 12,714 LA PRESSE

JEUNESSES MUSICALES DU CANADA demande un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

bureau principal à Montréal

FONCTIONS:
Il dirige les activités culturelles et administratives de l'organisme.

Il entretient des relations avec le monde artistique et les organismes gouvernementaux. Il voit à l'expansion du Mouvement.

QUALIFICATIONS:
Posséder des connaissances musicales variées et approfondies ainsi que de nombreuses relations avec le monde musical.

Compétence administrative nécessaire:
Être bilingue.

ÂGE REQUIS: Entre 30 et 50 ans.

TRAITEMENT: Salaire selon l'expérience et les qualifications plus bénéfices sociaux.

Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 4 juillet 1972 à:

CASIER POSTAL 26
STATION E, MONTREAL 151

COMPTABLE AGRÉÉ AGRA INDUSTRIES LTD.

Entreprise diversifiée, recherche les services d'un jeune comptable agréé pour remplir la fonction de contrôleur pour sa division du Génie. Ce poste nouvellement créé est un premier pas vers la décentralisation des opérations du Génie en deux divisions; l'une pour l'Est du pays et des États-Unis, l'autre pour l'Ouest du Canada.

Le candidat choisi devra diriger et coordonner la préparation des états financiers pour la division de l'Est. Il devra être parfaitement bilingue. Conditions salariales à discuter. Avantages marginaux intéressants. Excellente opportunité d'avancement.

Endroit de travail: Montréal.
Adressez "curriculum vitae" à:

M. J. C. Brodeur, vice-président
AGRA INDUSTRIES LTD.
1950, Boul. Fortin
Chomedey, Ville de Laval, Que.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY demande UN RÉGISEUR DES SERVICES - ENTRETIEN GÉNÉRAL

FONCTION:
Sous l'autorité du directeur des services de l'équipement

1— Coordonner sur le plan technique le travail des équipes d'entretien des écoles polyvalentes.

2— Organiser et contrôler un programme d'entretien préventif des équipements.

3— Rédiger les cahiers de charges des travaux à forfait et du matériel requis.

4— Recueillir et analyser les demandes d'entretien à contracter de la part des écoles.

QUALIFICATIONS:
Technicien diplômé ou l'équivalent.

Minimum de quatre (4) ans d'expérience pertinente.

Capable de rédiger des rapports.

SALAIRE:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur demande au:

Directeur des services du Personnel
Commission Scolaire régionale de Chambly
2 Boul. Desaulniers, suite 300
St-Lambert, Que.

LE CONSEIL SCOLAIRE DE TIMMINS sollicite des demandes pour les postes d'enseignement suivants pour septembre 1972 ÉCOLE SECONDAIRE THÉRIAULT

R. G. Michon, Directeur
65 Jubilee Avenue East
Timmings, Ontario
Telephone: 705-267-1491

PROFESSEURS DESSIN ARCHITECTURAL

ECHELLE DE SALAIRE 1971-72, \$7.700-\$16.100

Veuillez faire parvenir vos demandes au directeur de l'école ou à M. G. R. Chemier, surintendant des opérations

TIMMINGS BOARD OF EDUCATION
CASE POSTALE 1020
Timmings, Ontario

R. J. Perry, P. Q. Ferrer
Président, Directeur de l'éducation

BELL CANADA demande

INFIRMIÈRE ITINÉRANTE

âgée de 25 à 35 ans

S.V.P. Faire parvenir "curriculum vitae" à:

Service médical

1150 Chemin St-Louis, suite 1305,

Sillery, Québec G.

INGÉNIEUR EN STRUCTURE

bilingue, très bonne formation technique, ayant un minimum de trois (3) années d'expérience pour calcul de vides et bâtiments en béton armé, précontraint et acier. Poste disponible immédiatement, excellent salaire.

Envoyer "curriculum vitae" à
REGIS TRUDEAU & ASSOCIÉS
3440 EST, RUE ONTARIO, CHAMBRE 360 Montréal

COLLÈGE DE MAISONNEUVE

OFFRE D'EMPLOI

PROFESSEUR EN INFORMATION
PROFESSIONNELLE
à temps partiel (3 hres/sem.)

QUALIFICATIONS:
dentiste avec expérience professionnelle ou hygiéniste dentaire avec expérience professionnelle selon la compétence et l'expérience

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 juin 1972 à:

Secrétaire général
Collège de Maisonneuve
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal 406, Québec



CONTREMAÎTRES MENUISIERS

Nous sommes à la recherche de contremaîtres menuisiers pour travaux à LABRADOR CITY. Les candidats devront posséder l'expérience de quelques années dans ce genre de travail et avoir une certaine connaissance de l'anglais. Salaire selon compétence.

S'adresser par téléphone ou correspondance à:

LES CONSTRUCTIONS DU ST-LAURENT LTEE.
1101 Boul. des Chutes,
Québec G5
Tel. (418) 661-9261.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à Montréal OFFRE D'EMPLOI

TITRE DIRECTEUR DU SERVICE D'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

FONCTIONS
 Sous la responsabilité du Directeur des affaires étudiantes, il doit:
 — assumer la responsabilité de l'organisation et de la gestion du Service d'animation socio-culturelle;
 — créer un climat propice à la production d'activités socio-culturelles pour ou par les étudiants;
 — contribuer à créer une ambiance universitaire favorable à l'épanouissement de la personnalité humaine, en collaboration avec les familles, modules et les autres services.

EXIGENCES
 Posséder un diplôme universitaire dans une discipline appropriée ou l'équivalent.
 Expérience en administration et en organisation d'activités socio-culturelles.

TRAITEMENT
 Echelle de traitement du personnel cadre, en fonction des qualifications et de l'expérience.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 juin 1972, au
 Directeur du personnel
 Université du Québec à Montréal
 C.P. 8888
 Montréal 101, Québec



CHURCHILL FALLS (LABRADOR) CORPORATION LIMITED PROFESSEUR

Nous demandons deux instituteurs qualifiés pour l'année scolaire commençant en septembre 1972, à l'école bilingue Eric G. Lambert de Churchill Falls, au Labrador. Les titulaires seront chargés des classes primaires et élémentaires formées d'élèves franco-phones.

Les candidats admissibles doivent être bilingues, avoir l'expérience de l'enseignement et connaître la méthode Le Sablier.

Churchill Falls est une nouvelle agglomération planifiée comptant actuellement 2,000 personnes. L'école est dotée d'aménagements et du matériel didactique les plus modernes. C'est une école privée, appartenant à la compagnie et sous la juridiction du ministère de l'Éducation de Terre-Neuve et du Labrador.

Nous fournirons aux personnes engagées un logement familial moderne, des avantages financiers et des conditions de travail de premier ordre.

Les personnes intéressées voudront bien envoyer leur curriculum vitae ainsi que trois (3) références personnelles à:

Service du Personnel,
 Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited
 11, Westmount Square,
 Montréal 216, P.Q.



MUSIQUE

Vous cherchez un instrument de musique à bon prix? Alors, consultez la rubrique 511 des petites annonces de **la presse**

ANNONCEURS VÉRIFIEZ VOS ANNONCES!

Nous aimerions vérifier chaque petite annonce pour nous assurer qu'elle est imprimée selon vos exigences; malheureusement, une erreur peut toujours se glisser dans le texte ou dans sa classification.

Afin d'éviter la répétition d'une annonce comportant une erreur, veuillez vérifier votre annonce chaque fois qu'elle paraît et avertir notre service immédiatement en cas d'erreur.

Nous corrigeons volontiers une erreur dans votre annonce paraissant pour la première fois, mais nous ne pouvons accepter la responsabilité d'une erreur répétée à moins que vous nous en ayez averti. En toute justice, nous ne pouvons être tenus responsables pour un montant dépassant la valeur de ladite annonce. L'annonceur doit assumer ses responsabilités pour toute réclamation qui puisse nous être faite concernant le contenu de son annonce. Nous vous remercions de votre coopération.

Pour changer ou annuler votre annonce, composez **874-7205**

POSTES EN ALGÉRIE

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL avec la collaboration DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC recrute des

PROFESSEURS

aux niveaux supérieur et secondaire ANNÉE SCOLAIRE 1972-73

POSTES:

- MATHÉMATIQUES MODERNES
- SCIENCES NATURELLES
- MÉCANIQUE GÉNÉRALE
- MÉTALLURGIE
- ÉLECTRICITÉ

EXIGENCES:

- a) Formation et expérience requises:
 - pour enseigner au niveau École normale: — 18 ans de scolarité et l'expérience appropriée.
- b) pour enseigner au niveau technique:
 - formation répondant aux normes provinciales et expérience appropriée.
 - Bonne santé.
 - Citoyenneté canadienne.
 - Intérêt marqué pour la coopération internationale.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Contrat de deux ans.
- Traitement égal au salaire actuel.
- Indemnité de service à l'étranger et autres avantages.

DATE LIMITE: 19 JUIN 1972

ADRESSE: Direction du recrutement des coopérants
 Agence canadienne de développement international
 122, rue Bank
 Ottawa, Ontario
 K1A 0G4

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à Montréal OFFRE D'EMPLOI

TITRE SECRÉTAIRE DU COMITÉ AFFECTÉ (E) AU SECRETARIAT GÉNÉRAL

FONCTIONS
 — Remplit les fonctions de secrétaire aux divers comités et commissions de l'UQAM;
 — établit le rôle des assemblées et les avis de convocation;
 — prépare les dossiers pertinents pour les assemblées;
 — prend les notes et rédige les procès-verbaux;
 — assure la diffusion des procès-verbaux et des résolutions auprès des intéressés;
 — tient à jour le système des dossiers et des affaires courantes;
 — peut agir également comme secrétaire pour de nouvelles commissions.

EXIGENCES
 A) Avoir obtenu un diplôme de fin d'études secondaires dans un établissement scolaire officiellement reconnu;
 B) posséder une bonne connaissance des méthodes et pratiques du travail de bureau, de la langue française et de la langue anglaise;
 C) connaître la sténotypie UNIQUEMENT (160 mots-minute). Le diplôme de sténotypie officiel décerné par le Barreau de Montréal serait un atout;
 D) posséder un minimum de sept (7) années d'expérience dans un travail connexe.

TRAITEMENT
 Dans une échelle de salaire se situant entre \$7 208 et \$9 120 selon les qualifications et l'expérience.

N.B. - POSTE EXCLU DU SYNDICAT
 Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 juin 1972, au

DIRECTEUR DU PERSONNEL
 Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, Montréal 101, Québec.

LE COLLÈGE DE RIVIÈRE-DU-LOUP OFFRE D'EMPLOI (personnel de cadre)

Poste: SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Fonctions: Le Secrétaire Général agit comme adjoint et conseiller du Directeur Général sur toutes matières que peuvent lui confier le Directeur Général et le Conseil d'Administration. On pourra particulièrement lui confier la coordination des travaux des comités internes du Collège, l'organisation du service du personnel, les relations professionnelles, l'organisation du secrétariat général pour les services juridiques, les publications et les rapports, les relations externes du Collège, de même que l'information et les communications internes.

Qualifications et expérience: Le candidat devra posséder un diplôme universitaire dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années de scolarité en administration, sciences commerciales, sciences sociales ou une autre discipline universitaire pertinente. De plus, il devra posséder une expérience administrative reconnue, particulièrement dans la gestion du personnel dans l'entreprise privée ou publique.

Conditions de travail: Les conditions de travail seront établies selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation

Date limite d'inscription: Toutes les candidatures devront parvenir avant dix-sept (17:00) heures le 16 juin 1972, à:

M. Yvon Morin,
 Directeur Général,
 Cegop de Rivière-du-Loup,
 85, rue Ste-Anne,
 Rivière-du-Loup.



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE Sherbrooke, Qué.

La Clinique de l'Université de Sherbrooke C.H.U. est à la recherche d'une

DIRECTRICE DU SERVICE DES SOINS INFIRMIERS

Pour: — Diriger les activités du service des soins infirmiers.
 — Contribuer à l'enseignement universitaire aux professionnels de la santé.
 — Participer à l'élaboration de programmes de recherche en soins infirmiers.

La préférence sera accordée aux candidates qui réunissent les qualités suivantes:

- Être infirmière.
- Posséder une formation universitaire de 2e cycle, préférablement.
- Posséder une connaissance des nouvelles méthodes de gestion et de la reorganisation des services de santé au Québec
- Posséder une expérience du domaine de la santé.

Les candidatures devront être adressées dans les plus brefs délais à:

Directeur général,
 Clinique de l'Université de Sherbrooke,
 Centre hospitalier universitaire,
 Sherbrooke, P.Q.

et seront traitées confidentiellement

COLLÈGE DE JOLIETTE offre d'emploi

DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

FONCTION, RESPONSABILITÉS ET TÂCHES: Sous l'autorité du directeur général, il a la responsabilité des services d'enseignement; il remplace le directeur général en cas d'absence et agit comme directeur général adjoint; il est membre du conseil d'administration du collège. Il est responsable de l'application des règlements pédagogiques de la direction générale de l'enseignement collégial, de tous les programmes d'études du C.E.G.E.P., de leur implantation et des méthodes pédagogiques. Il a la responsabilité d'organiser l'enseignement, d'évaluer le personnel pédagogique et d'établir les horaires et les aménagements nécessaires.

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE: Le candidat recherché possède un diplôme universitaire de 1er cycle dans l'une ou l'autre des disciplines enseignées au niveau collégial ou l'équivalent. Il a une expérience pertinente (3 ans au minimum) dans des institutions d'enseignement publiques ou privées; l'expérience au niveau collégial est un atout majeur. Il a l'expérience du travail de groupe et il est sensibilisé aux problèmes de la pédagogie et aux besoins de la formation professionnelle. Il possède une certaine expérience de l'administration.

TRAITEMENT: De \$16,500 à \$19,125

CANDIDATURES: Les candidatures (curriculum vitae) devront être mises à la poste avant minuit, le 16 juin 1972, sous pli cacheté marqués "Concours D.S.P." adressées à:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
 C.E.G.E.P. DE JOLIETTE,
 20 sud, rue St-Charles,
 Joliette, Qué.

MIRACLE MART CHEF-RÉDACTEUR

Sous la direction du directeur du marketing, le chef-rédacteur est responsable de la conception de nouveaux thèmes publicitaires, supervise la rédaction de la publicité française et anglaise pour tous les médias d'information et est responsable de toute la production publicitaire pour la radio et la télévision. En collaboration avec les secteurs des achats et des ventes, il prépare des campagnes de promotion dans les magasins, organise des démonstrations, des expositions et des concerts.

LE CANDIDAT:

Le candidat idéal aura plusieurs années d'expérience dans la création et la conception publicitaire pour tous les médias d'information.

Possédant des qualités d'originalité et une solide expérience administrative, il devra pouvoir analyser les particularités du marché et innover dans le sens de l'évolution du milieu québécois. Nous choisissons celui (celle) dont l'expérience et les réussites prouvent qu'il (elle) pourra assumer des tâches et des responsabilités de plus en plus importantes.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel à:

Bureau d'emploi
 STEINBERG LIMITEE
 110, rue St-Jacques,
 Montréal 351, Québec

INGÉNIEURS INDUSTRIELS

La division Univac Development and Manufacturing de Sperry Rand Canada Limited recherche des ingénieurs qualifiés pour ses installations de fabrication des dispositifs d'alimentation en énergie.

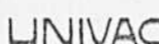
LES RESPONSABILITÉS

- Établir la documentation nécessaire pour assurer la fabrication des produits, préparer les directives de fabrication, établir les procédés, les méthodes et les normes.
- Recommander et assurer l'utilisation de certains accessoires, outils, méthodes, etc., pour assurer l'efficacité des opérations de montage.
- Assurer la formation du personnel dans tous les secteurs des opérations de montage.

Les candidats choisis auront une solide connaissance de la conception et de la fabrication d'installations d'alimentation en énergie des appareils électroniques ou des secteurs connexes.

LA FORMATION: Un diplôme en génie électrique ou une expérience équivalente dans une entreprise industrielle de fabrication d'appareils électroniques. Le poste offre une vaste gamme d'avantages aux employés, un excellent salaire de début et des occasions immédiates de progrès personnel rapide. Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae de même qu'une indication du salaire qu'ils gagnent au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
 UNIVAC DEVELOPMENT AND MANUFACTURING
 SPERRY RAND CANADA LIMITED
 3150, av. Miller
 Dorval 7H0 (Québec)



REPRÉSENTANT VENTE INDUSTRIELLE

LA COMPAGNIE: Manufacturier et distributeur de produits variés, avec siège social à Montréal et représentants dans les principales villes canadiennes.

LE POSTE: Vendre un assortiment d'attaches industrielles dont le populaire rivet "POP" R, à Montréal et dans la province.

LE CANDIDAT: Idéalement, de 25 à 35 ans, bilingue, expérience de la vente industrielle, aptitudes mécaniques. Instruction minimum: gradué de C.E.G.E.P. ou équivalent.

LE TRAITEMENT: De par avec les qualifications. Plan de stimulation, automobile fournie, généreux bénéfices aux employés.

Veillez soumettre votre résumé en toute confiance à:

DIRECTEUR
 DES RELATIONS INDUSTRIELLES
 U.S.M. LTÉE
 2610 BENNETT
 MONTREAL 404, QUEBEC

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

FONCTIONS: Coordonner le travail de responsable des départements suivants: finance, budget, personnel, comptabilité, achats, cuisine, maintenance. De plus, il voit à l'application de la convention collective.

EXIGENCES: — Posséder un diplôme universitaire en sciences commerciales.
 — Avoir une expérience administrative d'environ 10 ans, dont quelques-unes passées dans un poste de responsabilité.

SALAIRE: Selon les normes du gouvernement
ENDROIT: Une entreprise para-gouvernementale située à environ 1 heure de Montréal.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" avant le 19 juin à
CASE 12,720 LA PRESSE

INGÉNIEUR MÉCANIQUE OU CIVIL

Dynamique et ambitieux pour prendre charge de projets tels que:

- Diriger les activités du secteur méthodes, système et procédures
- Planifier, coordonner et surveiller les travaux de construction d'ouvrage
- Préparer des programmes pour l'installation de machines et en contrôler l'application

QUALIFICATIONS REQUISES
 — Expérience d'au moins 5 ans

Faire parvenir "curriculum vitae" à
CASE 12,721 LA PRESSE
 mentionnant le salaire désiré.

INGÉNIEUR

Une Compagnie en promotion immobilière recherche les services d'un **INGÉNIEUR** coordonnateur des travaux de construction.

FONCTIONS: Sous l'autorité du directeur général de la Compagnie le titulaire du poste devra:

- Diriger et coordonner la conception des projets de construction.
- Diriger les études techniques, les questions d'implantation, de coût, etc.
- Diriger et coordonner la réalisation des travaux de développement immobilier.

QUALIFICATIONS REQUISES
 • Diplôme de l'Université de Québec
 • Posséder une expérience de 10 à 15 ans en ingénierie en construction
 • Substituer une expérience en ingénierie en construction de 10 à 15 ans

SALAIRE: Selon qualifications et expérience
 Les ingénieurs intéressés devront soumettre leur "curriculum vitae" en écrivant à:

CASE 12715 LA PRESSE

HÔPITAL DE 135 LITS demande

TECHNOLOGISTE MÉDICAL R.T. pour département de banque de sang. Position de jour

INFIRMIÈRES LICENCIÉES

avec expérience d'au moins 1 an en salle d'opération Temps partiel, de jour.

Écrire en incluant "curriculum vitae" à:
**CASE POSTALE 35,
 LA SALLE, QUÉ.**

Saint-Jean-Vianney: éboulis mineurs sans danger

par Paul LONGPRE

QUEBEC (PC) — Le sol instable de Saint-Jean-Vianney ne comporte aucun danger pour les habitants de la région et les éboulis mineurs survenus récemment le long du cratère où s'engouffraient tout un pâté de maisons en mai 1971 ne sont qu'un phénomène normal et prévu de détérioration des surfaces des berges affectées par la coulée d'argile meurtrière du printemps dernier.

Tel est du moins le mes-

sage que la Direction générale des eaux du ministère des Richesses naturelles a tenu à communiquer hier après-midi, à la suite d'une nouvelle rapportée par la Presse canadienne selon laquelle les ouvrages de stabilisation installés depuis ce sinistre auraient cédé ces jours derniers sous les assauts de la nature.

Il s'est, en effet produit un éboulement mineur d'une galette d'une quarantaine de pieds de haut, en aval des "seuils" in-

stallés par le ministère pour freiner le phénomène d'érosion de la rivière Petit-Bras où s'est produit le glissement meurtrier du 4 mai 1971. Cet éboulement a formé pendant quelques heures une digue d'argile que l'eau a cependant diluée.

Tout fonctionne

Une vérification au chantier a permis au responsable de cette direction, M. André Boucher, d'affirmer à 14 h, jeudi, que les travaux de stabili-

sation des berges, installés depuis un an au coût d'environ \$1.5 millions, tiennent le coup et fonctionnent "comme une vraie merveille".

La surveillance s'est accrue au printemps, a confié M. Boucher et il est faux que des instruments aient été emportés par l'éboulement survenu dimanche dernier.

D'autre part, le ministère prévient la population touristique de se conformer aux directives de pu-

dence affichées sur tout le territoire instable, puisque qu'il est normal que les lèvres de ce cratère continuent à glisser de façon sporadique pour une période de temps que l'on peut difficilement évaluer.

"Les autorités tiennent à rassurer la population de la région", a déclaré M. Boucher. Le ministère continue une surveillance constante sur tout le secteur tant à l'aide d'instruments techniques que par des inspections visuelles le long des berges."

ACHETONS des

obligations d'épargne du Québec

IL RESTE QUE QUELQUES JOURS.

Les défavorisés doivent passer d'une relation de dépendance à celle d'autodétermination

par Georges LAMON

M. Paul Bélanger, adjoint au directeur de l'Institut canadien de l'éducation pour les adultes, a affirmé qu'il était indispensable pour les gens des milieux défavorisés de passer d'une relation de dépendance à une relation d'autodétermination.

"Il faut mettre l'action, a-t-il précisé, sur le sens du développement social, le plus important le côté dépannage le gouvernement s'en occupe."

M. Bélanger participait à un colloque à l'occasion de la 39e assemblée annuelle de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, en compagnie de MM. Raymond Laplante, annonceur à Radio-Canada et membre du conseil de direction de la Fédération, et Pierre Pagé, animateur à Saint-Henri, au Projet d'organisation populaire d'information et de regroupement (POPIRE).

Plan non-économique

Le sujet du colloque posait la question: "Le secteur public (la fédération) doit-il subventionner des groupes de quartier ou donner sa préférence à des services qui rejoignent l'ensemble de la population de Montréal?"

M. Bélanger a par ailleurs déploré l'absence, actuellement, d'une "option déterminante des niveaux de gouvernements au plan non-économique (social) des défavorisés".

"Les gouvernements semblent le (ce plan) reléguer au troisième plan, a-t-il ajouté, on ne voit pas, d'ici trois ou quatre ans, comment ils vont s'orienter à ce niveau."

Car, à son avis, la perspective des gouvernements est trop axée vers la création d'emplois à tout prix sans tenir compte du développement de l'aspect social du quartier.

Il n'a pas pris parti pour l'une ou l'autre solution, soit subventionner au niveau local ou régional. L'essentiel à son avis, est fonction des besoins.

Développer le mouvement coopératif

"Le drame de l'inégalité sociale dans les milieux populaires défavorisés, dit-il, est trop tragique pour en retarder l'urgence."

Quant à M. Pierre Pagé, il est d'avis que la Fédération des oeuvres de charité devrait davantage développer le rôle novateur coopératif qui n'est pas très rapide.

Il a d'autre part invité la Fédération à entreprendre une étude sur les possibilités d'autofinancement des entreprises de quartier.

Sans prendre position pour la subvention au niveau local ou régional, il est d'avis comme M. Bélanger, que chaque cas doit être étudié précisément en fonction de ses besoins.

Par ailleurs, il a mis en relief le besoin d'une coordination rigoureuse dans la fédération des oeuvres.

Pour sa part, Raymond Laplante, qui fut le premier orateur, s'est surtout contenté de poser les points d'interrogation sur ce sujet.

Fédération: agent de changement

Il voit le rôle de la Fédération comme "un agent de changement dans une société en pleine mutation".

A son avis, le rôle du secteur privé dans l'aide aux milieux populaires est loin d'être terminé, au contraire, peut-être s'agit-il d'une "période de transition".

Il a rappelé que pour être efficace, la participation doit venir de la base. De son côté, Mme

Yvonne R. Raymond, directeur général de la Fédération a fait au cours de l'assemblée une analyse détaillée des proportions du budgets de quelque \$3 millions de la fédération. M. Jean Machabée, président sortant, a également fait rapport.

Elle a expliqué que dès l'an prochain, la Fédération se retirait des "services sociaux" avec la Loi 65 créant ces services.

Pour la prochaine année, M. Jacques Dupuis assumera la présidence de l'organisme. C'est d'ailleurs comme il l'a dit "dans un esprit de sacrifice qu'il a accepté la présidence".

Aide à la lutte contre la tuberculose

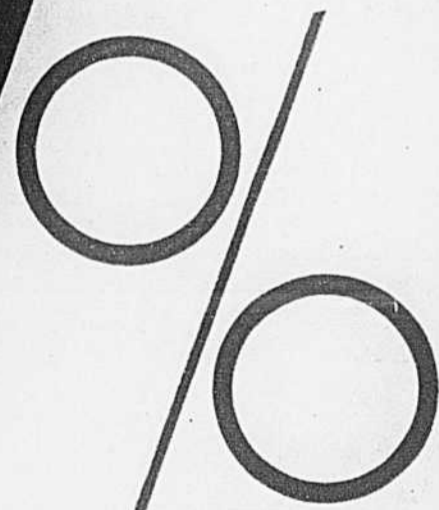
QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec vient d'accorder une subvention de \$237,434 à la Ligue antituberculeuse de Québec afin de lui permettre de poursuivre sa lutte contre cette maladie.

Le ministère des Affaires sociales, mentionne dans un communiqué, que cette subvention s'ajoute à un montant de \$78,725 qui a été versé à la Ligue au cours du mois de mars.

Le montant de la subvention, note le communiqué, couvre les salaires du personnel médical, infirmier et clercal des deux dispensaires de St-Sauveur et de Limoilou, à Québec, pour la présente année.

La ligue antituberculeuse de Québec a reçu des subventions dépassant le million de dollars depuis trois ans, c'est-à-dire \$318,000 en 1971, \$323,000 en 1970 et \$378,000 en 1969.

dès la première année



d'intérêt

"ça n'vous dit rien ça?"

- Les obligations d'épargne du Québec sont en vente en coupures de \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000 avec un maximum de \$30,000 par personne, dans les banques, les caisses populaires, les sociétés de fiducie et chez les courtiers en valeurs mobilières.
- Elles rapportent 7% les trois premières années, 7 1/2% de la 4e à la 8e année inclusivement et 7 3/4% la 9e et la 10e année; à l'acheteur qui les conserve pendant 10 ans, elles donnent un rendement annuel moyen de 7.35%.
- Seuls les résidents du Québec ont accès à ce mode de placement avantageux, sûr et à la portée de tous.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES FINANCES